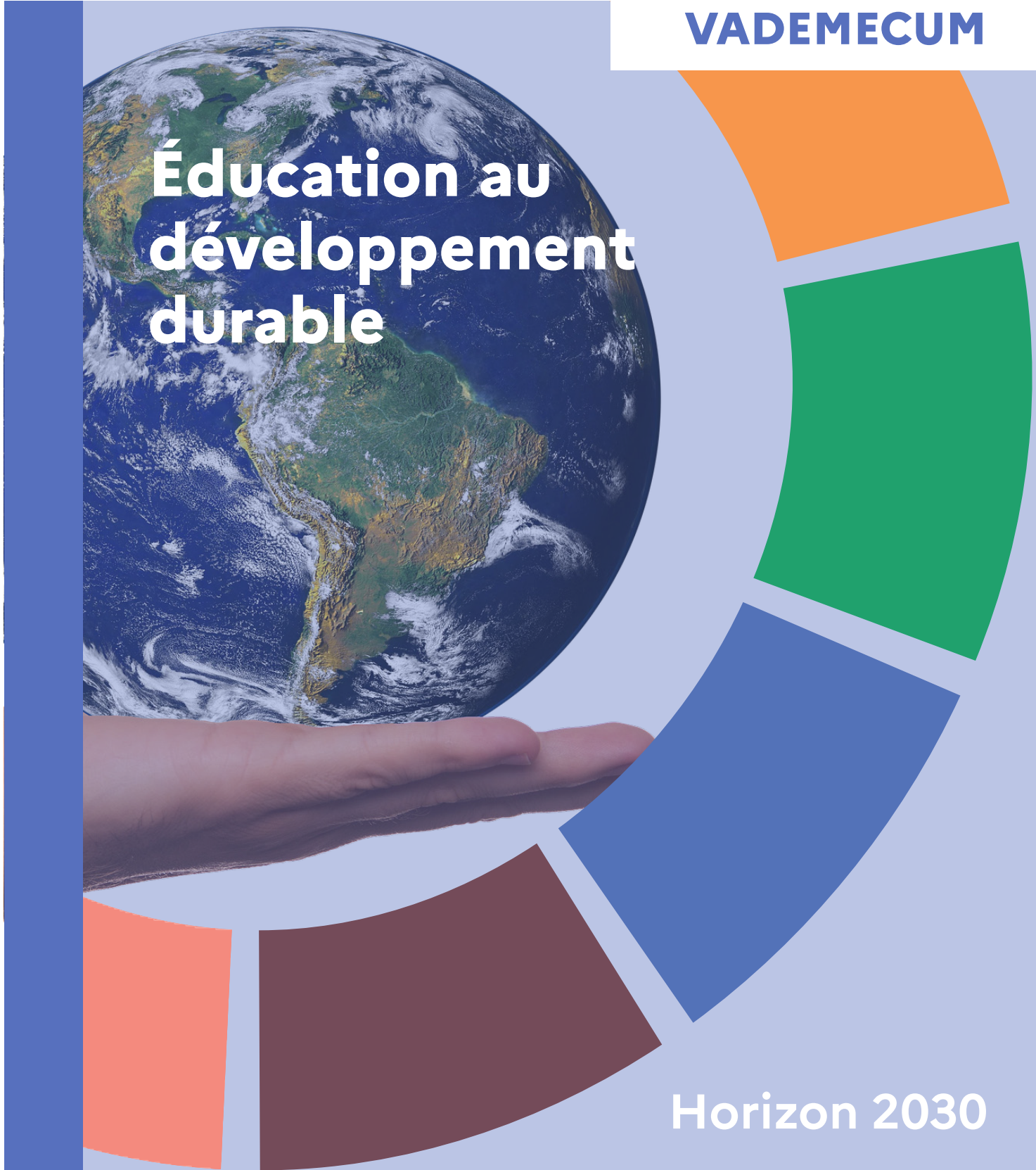




MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VADEMECUM



Éducation au développement durable

Horizon 2030

Sommaire

Préambule	3
1.L'EDD : enjeux, contexte, histoire	5
Le contexte international et national : ODD et Agenda 2030	5
l'EDD, une mission de l'École	7
La politique nationale d'éducation au développement durable : construction et généralisation	8
2.L'EDD : une éducation transversale	11
Un objectif ambitieux : former les futurs citoyens d'un monde complexe en transition écologique et sociétale	12
Une indispensable culture commune et partagée	13
La contribution de tous les enseignements tout au long de la scolarité	23
Une contribution à l'orientation et à la préparation aux métiers	29
3.L'engagement de tous au service d'enjeux majeurs de société	35
Une diversité de modalités de mise en œuvre pour former les élèves à l'action et à l'engagement	35
Les établissements, incubateurs de projets globaux : les démarches E3D	37
Les éco-délégués, ambassadeurs de la communauté éducative	40
Des communautés d'acteurs mobilisés pour des projets territoriaux et partenariaux	45
4.Le pilotage et la formation, les partenariats et les projets	50
Le pilotage et la gouvernance à l'échelle territoriale	50
La formation des acteurs, pour accompagner le parcours des élèves	57
Le développement de partenariats	60
Le développement de projets à l'international	62
Annexes	65
Annexe 1 – Renforcement des enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable à l'école et au collège	65
Annexe 2 – Des fiches Qualeduc pour contribuer au pilotage de l'EDD	70

L'EDD : enjeux, contexte, histoire

- Le contexte international et national - ODD et Agenda 2030
- L'EDD : une mission de l'École
- La politique nationale d'EDD : construction et généralisation

L'EDD : une éducation transversale

- Un objectif ambitieux : former les futurs citoyens d'un monde complexe en transition écologique et sociétale
- Une indispensable culture commune et partagée
- Une contribution de tous les enseignements tout au long de la scolarité
- Une contribution à l'orientation et à la préparation aux métiers

Éduquer au Développement Durable à l'horizon 2030

Pilotage et Formation

- Le pilotage et la gouvernance à l'échelle territoriale
- La formation des acteurs
- Les partenariats
- Le développement de projets à l'international

L'engagement de tous au service d'enjeux majeurs de société

- Une diversité de modalités de mise en œuvre pour former les élèves à l'action et à l'engagement
- Les établissements incubateurs de projets globaux : la démarche E3D
- Les éco-délégués : ambassadeurs de la communauté
- Des communautés d'acteurs mobilisés pour des projets territoriaux et partenariaux

Préambule

Les grandes questions de société qui se posent de façon récurrente et amplifiée depuis la dernière décennie, relatives notamment au climat, à la biodiversité et aux pandémies, ont révélé la nécessité d'une prise de conscience collective, informée et documentée sur les interactions scientifiques, sociologiques, économiques, sociales et culturelles qui en constituent la trame. Ces problématiques questionnent les piliers mêmes de l'EDD, désormais au cœur du projet collectif et de l'engagement pédagogique du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS).

Dans ce contexte, l'éducation au développement durable joue plus que jamais un rôle essentiel pour sensibiliser et former les citoyens de demain, pour leur donner les clés de lecture nécessaires et leur donner les moyens d'agir.

Depuis plusieurs décennies, l'Éducation nationale a construit et enrichi progressivement son projet d'éducation au développement durable (EDD). Aujourd'hui, face aux défis environnementaux contemporains et à leurs conséquences, ainsi qu'aux demandes sociales, l'EDD doit se structurer autour de nouveaux axes, dont l'horizon est constitué par les objectifs de développement durable de l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030. Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a souhaité s'engager dans un renforcement de l'EDD. Le vademecum s'inscrit dans cet engagement en valorisant le foisonnement et toutes les dimensions de l'EDD, et en partageant son ambition pour mobiliser tous les acteurs de l'éducation dans la perspective fixée par l'Agenda 2030 de l'Organisation des Nations Unies pour le développement durable.

Ce vademecum clarifie les concepts fondateurs de l'EDD, synthétise l'ensemble du projet EDD du MENJS, identifie les ressources utiles et accompagne les enseignements et actions éducatives relatives au développement durable. La première mission fondamentale de l'EDD est d'éclairer les processus de l'ensemble des transitions, écologiques, sociales et économiques que nous connaissons. Cet enjeu de société implique une transformation de la relation entre l'humanité et la biosphère, mais également à l'échelle des individus entre eux et des sociétés elles-mêmes. Il suppose un exercice pédagogique délicat lié notamment à la diversité des concepts et des notions abordés, à l'interdépendance entre les champs de connaissance sollicités (de nature scientifique, sociologique, économique, sociale et culturelle), à la multiplicité des acteurs impliqués et des collaborations possibles.

Projet d'éducation globale, « systémique », l'EDD présente une autre caractéristique essentielle, qui lui donne une force particulière : elle lie l'action à la connaissance, la raison à l'émotion, le sens au sensible. Elle s'élabore en effet grâce à des démarches concrètes, transdisciplinaires et transformatrices, qui permettent aux élèves de développer de multiples compétences qui orienteront leurs parcours individuels, personnels et professionnels.

L'EDD fournit également aux jeunes des outils d'analyse et de compréhension des défis du monde de demain, de sorte qu'ils puissent s'engager pour un futur soutenable et désirable sur une planète viable et vivable. Elle offre ainsi une formidable occasion de solliciter l'esprit critique, mais aussi la créativité et l'intelligence collective.

L'EDD vise l'ensemble des cycles et des disciplines enseignées. Dans les écoles et les établissements d'enseignement, elle mobilise professeurs, référents EDD, élèves et éco-délégués autour de démarches pédagogiques structurantes qui contribuent à l'évolution globale des projets d'établissement et du positionnement de l'éducation dans les territoires. Elle ouvre l'école vers l'extérieur et à l'extérieur. De là s'élaborent de nouveaux partenariats territoriaux, essentiels au déploiement de l'EDD.

À l'occasion de la rentrée 2020, les programmes des cycles 1, 2, 3 et 4 ont fait l'objet d'un renforcement des enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable. La volonté de renforcer l'EDD s'est également exprimée dans deux circulaires, l'une en date du 27 août 2019, intitulée « Nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable - EDD 2030 »¹, l'autre du 24 septembre 2020, intitulée « Renforcement de l'éducation au développement durable - Agenda 2030 »².

L'EDD est source de projets, de rencontres et de coopérations multiples. Elle peut et doit s'appuyer sur les réalités locales, en cohérence avec les enjeux spécifiques de chaque territoire. Toutefois il est important de partager un cadre de référence auquel pourront se référer la communauté éducative et l'ensemble de nos partenaires. « Viens avec moi », c'est le sens littéral de « vademecum », dont la vocation est de donner ainsi des repères à tous les acteurs de l'EDD.

1. <https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo31/MENE1924799C.htm>

2. <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo36/MENE2025449C.htm>

1. L'EDD : enjeux, contexte, histoire

Toute action qui a le souci de l'humanité devrait aujourd'hui être pensée dans un contexte de développement durable. Le développement durable porte en lui la relation complexe entre le mondial et le local, entre présent et avenir, entre les différentes échelles spatiales et temporelles. « Agir localement, penser globalement » et « avoir le souci des générations futures » sont des slogans, qui, à condition d'être explicités pour chaque projet – il y a là un champ d'investigation pour la recherche –, peuvent modifier profondément nos façons d'agir.

Le développement durable est donc un défi mondial qui concerne toutes les sociétés à toutes les échelles, dans la diversité de leurs modes et de leurs niveaux de développement. Les problématiques de développement durable recouvrent une multitude de réalités dans le monde, mais l'enjeu global est bien le développement et la durabilité de l'humanité sur une planète vivable.

C'est ce qui justifie une grande mobilisation mondiale, notamment sous les auspices de l'ONU qui, lors de la conférence des Nations unies sur l'environnement humain qui s'est tenue à Stockholm en juin 1972, a développé une feuille de route autour de la formule forte « une seule Terre, un seul peuple ». C'est dans le même esprit qu'ont été définis en 2015, dans le cadre de l'Agenda 2030, les 17 objectifs de développement durable (ODD) qui devraient constituer la ligne d'horizon de l'action des 193 pays signataires.

Défi de l'humanité, le développement durable est inévitablement un grand défi d'éducation. L'EDD est devenue un vaste projet mondial. Dès les années 1990, l'Unesco a lancé un grand programme d'action globale pour l'EDD, dont l'objectif, ambitieux, est de soutenir l'insertion des problématiques de développement durable dans les actions éducatives de l'ensemble des pays du monde.

C'est dans ce cadre que la France a bâti, au fil des années depuis un demi-siècle, une politique d'éducation à l'environnement puis au développement durable qui a porté ses fruits mais qu'il est nécessaire de poursuivre, d'amplifier. Avec les ODD et l'Agenda 2030 comme feuille de route, ce sont de nouvelles perspectives qui sont fixées, une nouvelle impulsion qui est donnée à l'EDD, pouvant renouveler profondément les missions de l'École.

Ce sont les enjeux mondiaux et nationaux du développement durable et de l'éducation au développement durable qui sont l'objet de cette première partie.

Le contexte international et national : ODD et Agenda 2030

La dimension planétaire du développement durable est portée par l'ONU, qui conduit une politique internationale active en faveur de modes de développement plus soutenables, notamment à travers de vastes programmes mondiaux et de grandes réunions internationales, parmi lesquelles les sommets de la Terre de Rio en 1992, de Johannesburg en 2002, de Rio+20 en 2012, ou encore les conférences internationales sur la pauvreté, sur le climat (dont la conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques – COP 21), sur la biodiversité... En 2000, sous l'égide de l'ONU, ont été adoptés par la majorité des dirigeants du monde les huit « objectifs du Millénaire pour le développement » à l'horizon 2015 : « élimination de l'extrême pauvreté et de la faim, éducation primaire pour tous, égalité des sexes, réduction de la mortalité infantile, amélioration de la santé maternelle, lutte contre le VIH, le paludisme et d'autres maladies, promotion d'un environnement durable, mise en place d'un partenariat mondial pour le développement ».

Le 25 septembre 2015, 193 pays ont adopté à l'ONU le **Programme de développement durable à l'horizon 2030**, intitulé « **Agenda 2030** », qui définit **17 objectifs de développement durable (ODD)** qu'il faut atteindre d'ici 2030 afin d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous.

Ces ODD constituent une feuille de route internationale pour construire le futur des 8,5 milliards d'habitants que portera la Terre en 2030. Ils se caractérisent par leur transversalité, les interrelations entre les différents objectifs et la reconnaissance des liens entre les différentes dimensions du développement. Ces 17 objectifs, décomposés en 169 cibles, décrivent l'horizon idéal d'un développement durable supposant autant la préservation des écosystèmes que la justice sociale, la croissance économique, la paix et la solidarité.



source : [Unesco](https://www.un.org/fr/sustainable-development-goals/)

La France s'est engagée dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des 17 ODD. Elle a adopté en 2019 la «feuille de route de la France pour l'Agenda 2030». La feuille de route tient compte des enjeux que nous connaissons sur notre territoire national tant en métropole qu'en outre-mer et intègre les spécificités de la France quant à son action à l'international. Cet agenda s'adresse à tous (gouvernants, collectivités, entreprises, citoyens...) et définit **six enjeux prioritaires** pour la contribution de la France à l'Agenda 2030, traduits sous forme d'engagements et de propositions concrètes.

- **Enjeu 1** – Agir pour une transition juste, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous.
- **Enjeu 2** – Transformer les modèles de société par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité.
- **Enjeu 3** – S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, pour permettre une évolution vers des comportements et modes de vie mieux adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable.
- **Enjeu 4** – Agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saines et durables.
- **Enjeu 5** – Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD, et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriale.
- **Enjeu 6** – Œuvrer au plan européen et international en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité.

S'informer

- Le site de l'ONU – [présentation des ODD](#)
- [La feuille de route de la France](#) pour l'Agenda 2030
- Le site du ministère de la Transition écologique dédié à [l'Agenda 2030](#)

L'EDD, une mission de l'École

L'éducation à l'environnement et au développement durable fait partie de la Charte de l'environnement de 2004³ (article 8), qui a valeur constitutionnelle et a été adossée à la Constitution en 2005 : « L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte. »

L'EDD fait partie des missions de l'École et elle est inscrite à ce titre dans le code de l'éducation⁴. Elle est inscrite dans deux lois récentes :

- Loi d'orientation et de refondation de l'École de juillet 2013 ([article 42](#))⁵,
- Loi pour une école de la confiance de juillet 2019 ([article 9](#)).

D'une façon générale, l'EDD permet d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existantes entre l'environnement, la société, l'économie et la culture.

Depuis 2019, une nouvelle ambition est donnée pour cette éducation transversale par son inscription explicite dans la continuité de l'Agenda 2030, comme l'indique la circulaire du 24 septembre 2020 intitulée « Renforcement de l'éducation au développement durable – Agenda 2030 ». Pour cela, des liens sont explicitement établis entre l'engagement des élèves (lycéens et collégiens) et la mise en œuvre de l'objectif EDD 2030, afin de mobiliser l'École sur les grands enjeux de société.

Cette politique éducative est menée en tenant compte des grands enjeux du XXI^e siècle, par exemple en lien avec les ressources, le changement climatique, la préservation de la biodiversité, la croissance démographique et urbaine, l'alimentation, la cohésion sociale, ou la solidarité nationale et internationale. Il s'agit ainsi de former le futur citoyen aux choix complexes qui mettent en jeu le développement durable dans son existence personnelle et dans la société dans laquelle il vit.

La finalité de l'EDD est de donner au futur citoyen les moyens de faire des choix en intégrant à son raisonnement les questions complexes du développement durable et en lui permettant de prendre des décisions, d'agir de manière lucide et responsable, tant dans sa vie personnelle que dans la sphère publique. L'Éducation nationale participe ainsi à une mutation de fond de la société française qui vise à établir les équilibres dynamiques nécessaires entre les évolutions sociales, économiques, environnementales et culturelles, et ce à toutes les échelles, locale, nationale, européenne et mondiale.

L'EDD, en tant qu'éducation transversale, invite à tisser des réseaux de connaissances et de compétences entre les projets d'établissement et les actions et les projets éducatifs et culturels conduits sur le temps scolaire et en dehors du temps scolaire. Elle a donc toute sa place dans les projets éducatifs territoriaux qui visent à articuler les activités périscolaires avec les projets d'école et d'établissement.

3. <https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/droit-national-en-vigueur/constitution/charte-de-l-environnement>

4. [Article L. 312-19 du code de l'éducation](#)

5. <https://www.education.gouv.fr/loi-ndeg2013-595-du-8-juillet-2013-d-orientation-et-de-programmation-pour-la-refondation-de-l-ecole-5618>

S'informer

- [Loi d'orientation et de refondation de l'école](#) (juillet 2013 – article 42)
- [Loi pour une école de la confiance](#) (juillet 2019 – article 9)
- [La mobilisation du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports en faveur du climat et de la biodiversité : les 8 axes d'action](#)
- [L'éducation au développement durable](#) – site du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
- [L'éducation au développement durable](#) – site éducol

La politique nationale d'éducation au développement durable : construction et généralisation

De l'éducation à l'environnement à l'éducation au développement durable

Comme toute évolution en profondeur de l'École, l'EDD est une œuvre de longue haleine. **C'est dans les années 1970 que l'École, en France, s'ouvre aux grandes questions environnementales.** Une première circulaire, datée du 29 août 1977, donne des « instructions générales sur l'éducation des élèves en matière d'environnement » et fixe comme objectif de « développer chez l'élève une attitude d'observation, de compréhension et de responsabilité à l'égard de l'environnement ».

Une nouvelle circulaire, publiée en mars 1993 et intitulée « Politique d'accompagnement du développement de l'éducation à l'environnement », précise que « L'environnement est un thème transversal qui concerne à la fois les disciplines scientifiques, littéraires, artistiques et les activités physiques et sportives... »

Outre la nécessité d'intégrer la dimension environnementale dans les différents contenus d'enseignement, il convient de développer et d'encourager, dans le cadre du projet d'établissement, les types d'actions pédagogiques les mieux adaptés à l'étude de ce thème ».

Ainsi, les trois dernières décennies du XX^e siècle ont permis de jeter les bases d'une sensibilisation et d'une initiation à l'environnement dans le système scolaire français.

Le milieu des années 2000 constitue une nouvelle étape essentielle, avec le lancement d'une ambitieuse politique de généralisation à tous les élèves, tout au long de leur scolarité. Celle-ci donne lieu à sept circulaires, publiées entre 2004 et 2020, correspondant aux phases successives de la généralisation, ce qui témoigne d'une exceptionnelle continuité dans la politique conduite dans ce domaine par le ministère en charge de l'éducation nationale.

S'informer

Une politique nationale suivie et réaffirmée depuis plus de 15 ans

- 15 juillet 2004 : « [Généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable](#) »
- 5 avril 2007 : « [Seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable \(EDD\)](#) »
- 10 novembre 2011 : « [Éducation au développement durable : troisième phase de généralisation](#) »
- 29 août 2013 : « [Démarche globale de développement durable dans les écoles et les établissements scolaires \(E3D\) Référentiel de mise en œuvre et de labellisation](#) »
- 5 février 2015 : « [Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018](#) »
- 29 août 2019 : « [Transition écologique, nouvelle phase de généralisation e l'éducation au développement durable – EDD 2030](#) »
- 24 septembre 2020 : « [Renforcement de l'éducation au développement durable – Agenda 2030](#) »

La mise en place des fondamentaux de la politique nationale d'EDD

Dès le milieu des années 2000 sont affirmés un certain nombre de principes qui sous-tendent toute la politique d'EDD. Parmi ceux-ci, on peut citer :

Une double intégration des questions de développement durable

- **À l'échelle nationale dans l'ensemble des programmes scolaires** : c'est la condition *sine qua non* de la généralisation. Progressivement, les programmes scolaires de beaucoup de disciplines, tant à l'école primaire qu'au collège et au lycée, ont intégré de manière de plus en plus explicite et approfondie des questions et des démarches relevant du développement durable. Cela a aussi touché **les programmes des séries technologiques et professionnelles** pour lesquelles les problématiques de développement durable font intrinsèquement partie de la formation aux différents métiers.
- **À l'échelle locale dans les projets des écoles et des établissements** : c'est l'autre volet indispensable à la réussite de la politique d'EDD. L'objectif est de fédérer les activités pédagogiques en un projet global d'EDD inscrit dans le projet d'école ou d'établissement.

Une approche globale, systémique et pluridisciplinaire des questions de développement durable

Le principe, intégrateur, est d'adopter une approche systémique croisée des trois volets du développement durable : environnemental, économique et social, auxquels un quatrième volet s'ajoute de plus en plus souvent, le volet culturel.

Cette intégration est rendue explicite par la circulaire du 5 avril 2007, qui assure le passage de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) à l'éducation au développement durable (EDD).

Cette approche globale et pluridisciplinaire nécessite la prise en compte d'un champ thématique très large : les circulaires de 2004 et 2007 précisent l'éventail des thèmes qui peuvent être abordés dans le cadre de l'EDD : « ressources, risques majeurs, changement climatique, biodiversité, éducation à la santé, ville durable, transports et mobilité, aménagement et développement des territoires, agriculture durable et alimentation de la population mondiale, enjeux démographiques, développement solidaire... ».

On peut alors déjà noter une forte proximité avec les 17 ODD de l'ONU adoptés en 2015.

La promotion d'une conception positive et prospective des questions de développement durable

La mission fondamentale de l'École est de doter la jeunesse d'un avenir et de l'y préparer. L'EDD peut y aider :

- en se gardant de toute vision catastrophiste du futur : l'éco-anxiété, la collapsologie mal comprise, le survivalisme mal expliqué peuvent contribuer à inhiber les initiatives plutôt qu'à les stimuler ;
- en adoptant systématiquement une démarche tournée vers l'avenir car, par définition, la « durabilité » s'inscrit dans le futur.

L'EDD s'est ainsi affirmée comme une autre et nouvelle façon de lire et de penser le monde d'aujourd'hui et celui de demain, un moyen privilégié d'aider les jeunes à donner un sens au monde dans lequel ils vont vivre, à leur donner un horizon, à leur fournir des clés pour participer à la construction de futurs qui ne sont pas écrits.

L'essentiel

Au terme de 50 ans de construction progressive de la politique nationale d'EDD, trois constats apparaissent.

- L'EDD apporte une contribution active à la maîtrise des grands objectifs éducatifs, de connaissances et de compétences de l'École. C'est tout le sens du « E » de l'EDD. Il rappelle que l'on se situe bien dans le champ de l'éducation, et pas (seulement) dans ceux de la sensibilisation ou de l'information.
- La généralisation de l'EDD est bien avancée. L'École de la République a largement intégré les questions, les démarches et les problématiques de développement durable dans ses objectifs et dans ses pratiques. Progressivement, le monde éducatif a pris conscience du fait que le développement durable est un grand projet d'humanité et de société, donc un grand projet d'éducation. Aujourd'hui, la France est un des États du monde où la politique d'EDD est la mieux implantée et la plus efficace.
- Mais cette réussite ne doit pas occulter le chemin qui reste à parcourir : l'école doit poursuivre et achever son projet de généralisation de l'EDD, poussée par une demande sociale renforcée, notamment chez les jeunes.

C'est le sens de la nouvelle phase de la politique française d'EDD « Horizon 2030 », qui vise la finalisation de la généralisation à tous les élèves au cours de la décennie 2020.

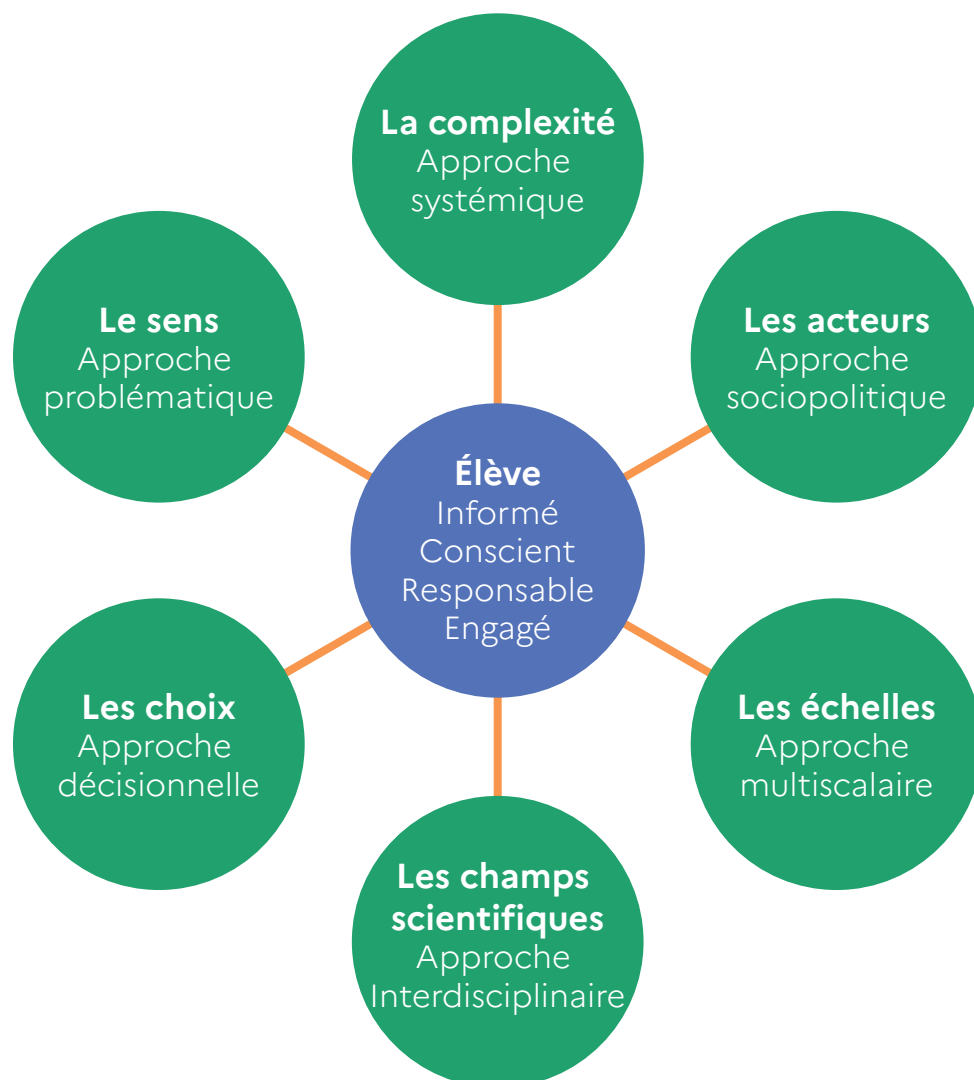
2. L'EDD : une éducation transversale

L'EDD est une éducation transversale, c'est-à-dire qu'elle relève de tous les enseignements, de leur complémentarité (logique d'interdisciplinarité), mais aussi d'actions et de projets menés au sein des écoles et établissements impliquant l'ensemble de la communauté éducative et des partenaires de l'École. L'exigence de cohérence est d'autant plus nécessaire que l'enseignement se nourrit d'expertises multiples, au sein même de l'Éducation nationale ou à l'extérieur des écoles et des établissements d'enseignement.

Il est donc indispensable que les différents acteurs de l'EDD se dotent d'une culture commune, constituent un socle solide qui permette de créer du « commun ». L'horizon à atteindre est bien celui où aucun des trois piliers – économique, social et environnemental – ne serait délaissé ou même lésé. C'est ce qui fait la dynamique mobilisatrice de l'ambition d'un développement durable.

Tout part d'un partage de constats, de concepts et d'analyses, ainsi que d'arbitrages pédagogiques avec les éducateurs, les formateurs et les référents. Tel est l'objet de ce chapitre.

L'EDD : un voyage en complexité



Un objectif ambitieux : former les futurs citoyens d'un monde complexe en transition écologique et sociétale

L'ambition particulière de l'EDD tient à sa nature et à son objet, caractérisés par une complexité intrinsèque. Celle-ci tient en particulier à la nécessité de mêler le local et le mondial, le temps immédiat et le temps long, dans le but de percevoir les interactions multiples qui caractérisent le vivant et les sociétés humaines, et de transmettre des valeurs de respect et de bienveillance.

La perception même du développement durable peut varier. Son sens ne s'impose pas d'évidence. Il porte en lui de multiples dimensions et de possibles contradictions qui constituent son potentiel d'exigence et de renouvellement de la réflexion et de l'action.

De cette complexité naît le projet unique et systémique de donner au futur citoyen les moyens de faire des choix, en menant des raisonnements qui intègrent les questions complexes du développement durable pour lui permettre de « prendre des décisions, d'agir de manière lucide et responsable, tant dans sa vie personnelle que dans la sphère publique » (circulaire du 24 octobre 2011).

Former des citoyens pour qu'ils soient conscients des enjeux du monde, aptes à faire des choix informés et raisonnés, à devenir des acteurs du changement économique durable, tel est l'enjeu de l'accompagnement et de l'éducation des élèves au développement durable. Ainsi, l'EDD est bien une éducation au choix et non l'enseignement de choix. L'accent est mis notamment sur la formation à l'esprit critique, contribuant à distinguer des faits, des hypothèses et des opinions, et à faire face aux flux rapides d'informations auxquels sont soumis les élèves (réseaux sociaux, multiplication des infos...).

L'EDD ne peut se limiter à une éducation aux gestes individuels et doit également former à la prise de décisions collectives. Le développement durable doit être pensé comme engageant des choix collectifs. Éduquer au développement durable, c'est donc aussi développer la pratique du dialogue et de l'argumentation, c'est former à la prise de parole et à la recherche du compromis.

Transdisciplinaire, l'EDD suscite une grande variété de pratiques éducatives innovantes. Elles supposent néanmoins la transmission de définitions et de concepts fondamentaux, une cohérence territoriale et nationale afin d'assurer la continuité et la progressivité des apprentissages, ainsi que la meilleure articulation possible entre les enseignements d'un côté et les actions et projets de l'autre. Multithématique, l'EDD permet d'aborder des questions liées à la santé, l'environnement, l'alimentation, l'égalité filles-garçons, la sécurité...

La diversité thématique des 17 ODD peut poser des difficultés pour les traiter tous et les mettre en relation. Comment rendre opérationnels les objectifs de développement durable en prenant en compte leurs interdépendances ? Lutte contre la pauvreté, protection de la biodiversité, accès universel et équitable à l'eau potable, à des services énergétiques fiables et durables, à la sécurité alimentaire, à la santé, à l'éducation... : la convergence et la complémentarité de ces objectifs ne vont pas de soi.

Pour y aider, la circulaire du 24 septembre 2020 propose de les regrouper autour de 5 enjeux majeurs qui synthétisent les 17 ODD et leurs interrelations :

- les besoins de base de l'humanité ;
- une société respectueuse et solidaire ;
- une prospérité économique durable ;
- des équilibres environnementaux pour une gestion raisonnée du système Terre ;
- un engagement collectif et partenarial.

Face à ces objectifs pédagogiques ambitieux, il est essentiel que les partenaires comprennent parfaitement la nature de leur contribution, et que les parties partagent la même analyse sur ce point. Accepter leurs rôles respectifs, dans la collaboration et dans un processus de négociation dans le temps, est la condition de la réussite durable des projets. Par nature, ces rôles sont très différents. Par volonté, ils doivent être complémentaires et articulés.

À la clé de cette réussite, ce sont des générations de jeunes citoyens lucides et clairvoyants, en même temps qu'acteurs économiques bien orientés et préparés à un grand nombre de métiers existants ou en devenir.

ZOOM

Les objectifs d'apprentissage des ODD

Depuis 1992, à l'échelle mondiale, l'Unesco promeut l'éducation en vue du développement durable (EDD). En novembre 2019, la 40^e conférence générale de l'Unesco a adopté un nouveau cadre stratégique appelé « Éducation au développement durable : vers la réalisation des ODD » ou « EDD pour 2030 ». Celui-ci doit constituer un instrument clé pour la réalisation des ODD.

Dans cette perspective, l'Unesco a élaboré le guide [L'éducation en vue des objectifs de développement durable](#). Cette brochure définit des objectifs d'apprentissage et suggère des thèmes et des activités d'apprentissage pour chaque ODD. Elle décrit également les moyens de mise en œuvre des ODD à différents niveaux, de la conception de cours à l'adoption de stratégies nationales. Il s'agit d'aider les décideurs, les concepteurs des programmes d'enseignement et les éducateurs à élaborer des stratégies, des programmes et des cours propres à promouvoir un apprentissage axé sur les ODD. Nullement prescriptif, le document propose des conseils et des suggestions de thèmes et d'objectifs d'apprentissage entre lesquels les éducateurs pourront choisir et qu'ils pourront adapter à des contextes d'apprentissage concrets.

Les objectifs d'apprentissage sont communs à l'ensemble des sociétés humaines. Il s'agit bien de permettre aux jeunes d'avoir une vision d'ensemble du monde présent, d'identifier les options d'évolution ouvertes en fonction des choix négociés que fera l'humanité, et de se mobiliser pour agir collectivement sur le long terme. Cela signifie de bien comprendre les enjeux actuels et futurs dans leur complexité, d'être apte à négocier et collaborer avec autrui pour introduire les changements nécessaires, d'être en capacité de se projeter stratégiquement dans le futur en prenant appui sur des valeurs et normes sociales partagées et en évaluant en continu son action pour faire les réajustements nécessaires. **Les compétences utiles pour y parvenir, transversales, sont de différents ordres : cognitif, socio-émotionnel, comportemental. Elles se construisent par l'éducation, l'expérience vécue et l'analyse réflexive sur son action et sur le contexte environnemental. Seules ces conditions permettront d'agir positivement et de déployer des actions innovantes pour une transition écologique durable et solidaire.**

Une indispensable culture commune et partagée

L'EDD étant par essence transversale et pluridisciplinaire, le partage d'une culture commune à tous les acteurs (professeurs, équipes éducatives et partenaires de l'École) est indispensable à la cohérence de la politique éducative mise en œuvre. Cette culture commune prend appui sur des données scientifiquement établies et partagées, mais aussi sur la maîtrise de concepts clés et d'approches disciplinaires spécifiques.

Des données actualisées, fiables et partagées

Quel que soit le domaine considéré (scientifique, historique, géographique, économique, philosophique...), la question des données se pose. Dans un contexte d'EDD, disposer par exemple de données sur l'environnement ou les inégalités de développement qui soient scientifiquement établies, fiables et actualisées, et ce à différentes échelles spatiales, est essentiel.

S'informer

- [Les rapports du GIEC](#)
- [Le rapport de synthèse 2019 du MTES sur l'état de l'environnement en France](#)
- [Le site portail de l'information environnementale](#)
- [L'observatoire national sur les effets du réchauffement climatique](#) (ONERC)
- [Les rapports annuels de la Banque mondiale](#)
- [L'Unesco et l'éducation au développement durable](#)
- [Le rapport mondial sur le développement durable 2019 de l'Unesco](#)
- [Les publications de l'Institut de recherche pour le développement](#) (IRD)
- [Les études de l'Agence française de développement](#)

L'importance des regards croisés

Comprendre et s'appropriier les enjeux du développement durable ne peut se faire du seul point de vue des apports disciplinaires. Sortir du cloisonnement disciplinaire des savoirs, croiser les regards, mener une approche systémique sont des leviers essentiels dans toute démarche d'EDD.

Chaque enseignement, chaque formation professionnelle, apporte son éclairage sur le monde, ses savoirs, démarches, et questionne de façon spécifique les enjeux et problématiques du développement durable. Dans un contexte d'éducation transversale, il importe alors que les différentes disciplines s'interrogent à la fois sur leur contribution aux approches globales du développement durable et sur leurs apports spécifiques qui doivent se faire en complémentarité avec les autres champs disciplinaires.

Les exemples de « regards » présentés ci-après ne sont que des exemples destinés à illustrer ce propos. Il est important que chaque discipline – y compris **les disciplines technologiques et professionnelles dans le second degré**, mais aussi dans toutes leurs interactions possibles dès l'enseignement primaire – puisse donner à voir sa contribution à la réflexion collective sur les questions liées au développement durable.

Regards du professeur d'histoire-géographie

La géographie et l'histoire apportent une contribution de deux ordres aux réflexions concernant le développement durable :

- des apports spécifiques liés aux approches conceptuelles et méthodologiques de ces disciplines : entrées par les problématiques sociétales, analyses territoriales...
- des contributions générales à la maîtrise des grands concepts et des démarches communes à la plupart des champs disciplinaires : approches globales, systémiques, prospectives...

Revisiter la notion de développement

Lorsque l'on parle de développement durable, c'est bien de **développement humain** qu'il s'agit. L'approche sociétale constitue donc une entrée majeure possible dans les questions de développement durable. Elle peut s'exprimer en termes d'enjeux et de défis.

- **L'enjeu**, c'est l'avenir de l'humanité, le développement des sociétés humaines sur une planète vivable et viable. C'est la question de l'habitabilité de la Terre qui est posée.
- **Les défis**, immenses, sont de différents ordres : démographiques, environnementaux, économiques, sociaux, géopolitiques...

Ces défis donnent une idée du chemin qui reste à parcourir vers des modes de développement qui soient plus durables (ou soutenables). Ils invitent aussi à sortir des débats trop souvent « Nord/Nord » pour prendre pleinement en compte les multiples formes de mal-développement qui touchent les pays des « Suds ». Plus globalement, ces défis montrent que les problématiques de développement durable recouvrent une multitude de réalités dans le monde, et impliquent donc une diversité de traitement des problèmes. Que signifie « développement durable » pour un enfant du Togo ou du Bangladesh ?

L'intérêt et la difficulté des questions de développement durable sont les approches variées et complémentaires des notions et des concepts.

On peut citer deux exemples de la contribution de la géographie et de l'histoire à leur construction.

- **Environnement** : il est parfois considéré comme le cadre « naturel » dans lequel évoluent les hommes. Les géographes en ont une acception plus large et le définissent comme « les combinaisons d'éléments naturels et sociétaux (économiques, sociaux, culturels), en interaction, qui constituent le cadre de vie d'une personne ou d'un groupe ». C'est une définition de ce type que les textes officiels ont adoptée, depuis les années 1970, pour mettre en place « l'éducation à l'environnement » en France.
- **Transition(s)** : communément affectée à la démographie et plus récemment à l'écologie, à l'énergie, au numérique, la notion de transition s'étend aux espaces urbains, aux modes de production et de consommation, aux mobilités... Ainsi, c'est un **monde en « transitions »** qui se dessine, en vue de construire des modes de développement plus durables.

Le développement durable nécessite des approches globales, systémiques et prospectives

- **Approches globale et systémique** : celles-ci sont consubstantielles au développement durable. L'approche globale est d'autant plus nécessaire que, sur notre planète, **tout « fait système »**, tous les éléments fonctionnent en réseau et en interactivité à toutes les échelles spatiales. Les géographes et les historiens considèrent souvent que le développement durable est à la jonction, à l'interface de deux grands systèmes : **le système Terre et le système monde**. Le premier recouvre l'ensemble des éléments « naturels » qui fonctionnent en interactivité ; le second regroupe les sociétés humaines et leurs activités qui s'organisent en réseaux complexes et interdépendants dans le contexte de la mondialisation. Le croisement des deux constitue **le système global planétaire**, système dynamique en perpétuelle évolution. Le développement durable conduit à changer la grille de lecture des relations entre le monde et la Terre.

- **Approche prospective** : elle est aussi consubstantielle au développement durable. Par définition, la durabilité s'inscrit dans l'avenir. Il s'agit de définir quel futur on souhaite construire pour l'humanité sur « sa planète », quels modes de développement on projette pour les habitants de la Terre dans la perspective d'une solidarité intergénérationnelle.

Le développement durable s'inscrit nécessairement dans le temps et dans l'espace

- **De l'échelle locale à l'échelle mondiale, toute question de développement durable est territorialisée.** Les géographes sont très familiers de l'analyse territoriale, qui constitue un des fondements de leur démarche. Ils auscultent, à toutes les échelles, les façons dont les hommes en société « habitent » leurs territoires de vie, les aménagent, les transforment, les développent, et aussi en modifient le fonctionnement.
- **Toute démarche de développement durable doit intégrer le facteur temps.** Le temps, c'est d'abord celui, plus ou moins long, de **l'histoire** : dans tous les cas, une mise en perspective historique est nécessaire pour contextualiser, comprendre et éventuellement relativiser, notamment par la perception des différentes échelles temporelles pour les évolutions de la planète et des sociétés humaines. Le temps, c'est aussi celui de demain, celui **de la prospective** qui est au fondement de toute réflexion en matière de développement durable.

Regards du professeur de sciences

La science est convoquée dans toutes les questions de société liées aux domaines de l'environnement, des changements climatiques, de la biodiversité. Elle fournit des mesures qui contribuent à établir des constats, un état des lieux. Elle élabore des modèles évolutifs qui permettent d'envisager les impacts des activités humaines ou des mesures prises.

L'un des objectifs de l'EDD est d'amener les élèves à acquérir des connaissances et des compétences leur permettant d'envisager les conséquences de leurs comportements individuels et collectifs sur l'environnement. Leur permettre de raisonner de façon systémique, d'avoir un raisonnement s'appuyant sur les caractéristiques des réseaux en équilibre dynamique est essentiel.

Penser et appréhender les impacts des activités humaines sur l'environnement nécessite de maîtriser *a minima* certains concepts ainsi que la manière dont les sciences produisent et actualisent les connaissances.

Même si les regards ici suggérés sont ceux d'un professeur de SVT, ce qui vient d'être souligné montre bien que l'ensemble des sciences d'observation et expérimentales sont concernées, tant les interdépendances entre phénomènes naturels et anthropogéniques sont intenses. Les mathématiques favorisent le développement de la capacité à démontrer ainsi que l'utilisation des statistiques et des probabilités ; l'informatique est d'un apport essentiel pour la modélisation des phénomènes tant naturels qu'économiques. Dans le second degré, étant donné la fragmentation disciplinaire des programmes, cette nécessaire vision systémique peut être adoptée, à l'échelle de l'établissement et notamment au collège, par le travail en commun des professeurs dans un « pôle sciences » qui veillerait à ce que la rationalité de la vision globale soit perçue par les élèves.

Un concept clé : celui des « réseaux en équilibre dynamique » – l'importance d'un raisonnement systémique

Deux exemples permettent d'illustrer l'importance de maîtriser certains concepts clés pour avoir une approche pédagogique pertinente :

- **La biodiversité** est généralement définie comme l'ensemble des êtres vivants dans un environnement et à une échelle spatiale donnée, mais la considérer comme une « simple » collection d'êtres vivants serait nier l'importance des interactions qui les relient, à la fois entre eux mais aussi avec leur environnement. Un écosystème est ainsi un réseau car les différentes espèces qui le composent sont interconnectées, notamment par des relations alimentaires, mais aussi des relations de parasitisme, de symbiose, de commensalité... En outre, le peuplement d'un écosystème ne se réduit pas aux seules espèces animales et végétales, mais intègre l'ensemble du vivant. Ainsi, champignons, bactéries et virus font partie intégrante des écosystèmes. De plus, ce réseau vivant est un système ouvert qui réalise des échanges avec son biotope (exemples : échanges gazeux liés à la respiration et à la photosynthèse, prélèvement de sels minéraux...). Les modifications d'un écosystème peuvent affecter son environnement, et réciproquement. Un écosystème est un réseau en équilibre dynamique, capable à la fois de résistance et de résilience jusqu'à un certain point de déséquilibre.
- **Le système Terre : des enveloppes terrestres dynamiques, évolutives, interconnectées, et des équilibres à différentes échelles spatiales.** Lithosphère, atmosphère, biosphère, hydrosphère sont les quatre grandes enveloppes de notre planète. Toutes ces enveloppes sont dynamiques : la planète est animée d'une dynamique interne (tectonique des plaques) et d'une dynamique externe (courants océaniques et atmosphériques) ; la biosphère est en constante évolution, quelle que soit l'échelle considérée. En outre, ces différentes enveloppes sont mises en relation par des interconnexions et des interactions. C'est donc bien **un système en équilibre dynamique** qu'il s'agit de considérer, et ce à différentes échelles spatiales, ces échelles étant liées. Les activités humaines ont des conséquences sur les équilibres à différentes échelles, et, *in fine*, sur les grands équilibres globaux. Si l'énergie solaire et l'énergie accumulée au cœur de notre planète semblent inépuisables à l'échelle humaine, les ressources de la Terre sont quant à elles limitées et donc épuisables.

La question des données scientifiques et de leur exploitation : faits, mesures, scénarios et modèles, démarche scientifique

Lorsqu'il est question de problématiques environnementales, comme par exemple le changement climatique ou l'évolution de la biodiversité, de nombreuses données sont manipulées et interprétées, sans que l'on prenne toujours soin de s'interroger sur leur origine. Il est fondamental dans ce registre de distinguer les données qui sont issues de mesures, de constats et de faits, et les données qui sont issues de modèles. Les modalités d'obtention et de traitement des données sont essentielles, de même que la démarche scientifique dans laquelle elles sont utilisées.

À partir des données recueillies, des faits, de l'identification des interactions entre les éléments et les systèmes, les scientifiques élaborent collectivement des modèles. Ces modèles sont utilisés dans la genèse de scénarios et dans les prévisions. La confrontation permanente des modèles aux faits constatés renforce leur validité. Les modèles sont appelés par définition à évoluer par la prise en compte de nouvelles connaissances.

L'idée d'anthropocène⁶ invite à ne pas séparer le système Terre et le système Monde.

Cette idée met en lumière la responsabilité de l'humanité à l'égard de l'ordre physique et biologique de la planète. Elle invite également à repenser notre rapport à la nature. L'opposition traditionnelle entre nature et culture est fondée sur un effort pour penser l'humanité en la distinguant de l'animalité. Cette mise à distance de l'homme à l'égard du naturel introduit un biais idéologique qui nous empêche d'entrevoir la part de communauté que nous avons avec tout ce qui constitue la planète Terre.

L'idée d'anthropocène nous aide à penser ensemble ce qui, la plupart du temps, est séparé.

Éduquer au développement durable nous amène à un faire effort pour que :

- **les disciplines pensent ensemble ce développement.** Les connaissances scientifiques éclairent, par leurs modèles, sur les évolutions prévisibles. Par exemple, les sciences du climat font comprendre le phénomène d'effet de serre et proposent des modèles d'évolution climatique ; les sciences du vivant abordent l'impact des activités humaines sur les écosystèmes ; la connaissance historique aide à comprendre ce qui a conduit à la situation actuelle et nous permet d'agir en connaissance de cause ;
- **les actions présentes soient inscrites dans une pensée du futur.** Penser le développement durable, c'est penser l'avenir, et l'EDD doit donc s'inscrire dans une vision prospective. Les actions liées à l'EDD n'ont de sens que si elles s'inscrivent dans un projet de transformation qui vise le long terme. Penser l'EDD, c'est orienter nos actions présentes et futures en fonction de changements planétaires à venir ;
- **nous prenons nos responsabilités, tant individuelles que collectives, dans un cadre démocratique.** L'EDD est une éducation au choix, il ne faudrait pas en ignorer la dimension collective. Apprendre à être responsable de ses choix, c'est comprendre que nos gestes quotidiens ont une conséquence et c'est devenir capable d'en mesurer la portée ;
- **nous suivons les objectifs du développement durable en ne perdant pas de vue la question de leur valeur.** On ne peut penser le développement durable sans mener une réflexion éthique, sans s'interroger sur la valeur des différentes finalités. On ne peut traiter l'aspect économique du développement sans s'interroger sur la valeur des fins poursuivies et sur la question des inégalités sociales. La réflexion éthique interroge les conduites humaines et leurs fins, et la hiérarchie des valeurs qui les guident. Elle tâche de révéler la responsabilité de nos actions, qu'il nous incombe d'assumer. L'écueil consisterait à nous laisser conduire par une idéologie que nous n'aurions pas interrogée.

L'examen éthique du développement durable consiste à nous interroger sur notre vision du progrès humain, sur sa valeur et nos responsabilités : quelles idées de justice et de bien sous-tendent l'idée du progrès de l'humanité dans son ensemble ?

L'EDD doit nous aider à construire la hiérarchie des valeurs qui guident nos actions : qu'est-ce qui importe pour l'humanité ? Que doit viser le développement durable ? N'est-ce pas la satisfaction des besoins vitaux (eau, alimentation, santé) ? La préservation de la diversité des cultures ? La garantie d'une instruction quel que soit le sexe ou l'origine sociale ?

La réflexion éthique, c'est mesurer les contradictions qu'il peut y avoir entre certaines activités humaines et les objectifs du développement durable. Agir éthiquement, c'est faire prévaloir le bien de l'humanité au détriment d'intérêts particuliers ou privés. Nous avons la responsabilité individuelle et collective de nos choix devant l'humanité tout entière, qu'elle soit proche ou lointaine, présente ou à venir.

6. L'anthropocène est la période récente de l'histoire de la Terre durant laquelle l'influence de l'être humain sur la biosphère a atteint un tel niveau qu'elle est devenue une « force géologique » majeure capable de marquer la lithosphère. L'anthropocène est un concept de plus en plus utilisé dans les médias et la littérature scientifique mais toujours discuté par la communauté scientifique.

Pour s'informer : [le courrier de l'UNESCO](#).

Regards du professeur de sciences économiques et sociales

L'enseignement des sciences économiques et sociales « rencontre » la question de l'EDD dans plusieurs champs disciplinaires, en croisant le regard des trois sciences sociales sur lesquelles il se fonde (science économique, sociologie et science politique) sur cet objet d'étude qui leur est commun.

Les limites écologiques de la croissance économique

L'économie est en quelque sorte au cœur du problème. La question du développement durable est en effet étroitement liée aux limites rencontrées par le processus de croissance économique tel qu'il s'est instauré depuis la révolution industrielle. En négligeant les rétroactions sur son environnement d'un système économique en expansion, consommateur d'énergies et producteurs de déchets, ce processus en est venu à expérimenter les limites mêmes de cette accumulation.

En même temps qu'elle s'interroge sur le processus par lequel les richesses matérielles sont produites, accumulées, échangées et distribuées puis finalement consommées, toute la science économique contemporaine est pourtant fondée sur le postulat que tout ce processus se déroule dans les limites imposées par la rareté. Cette question de la rareté et des limites posées à la croissance sans fin des richesses matérielles est revenue s'imposer, après un temps pendant lequel, peut-être, on avait oublié que la rareté n'était pas dépassable, sous la forme, notamment, des limites écologiques de l'expansion.

Toutes ces questions ont des points d'accroche explicites dans les programmes de sciences économiques et sociales dès la seconde, dans le chapitre « **comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ?** », qui se donne comme objectifs d'apprentissage la compréhension du processus de production, des modalités de mesure de la richesse (au niveau d'une entreprise, puis de la nation (PIB)), puis la connaissance des principales limites écologiques de la croissance⁷.

Le traitement des questions environnementales sous l'angle des politiques publiques

Le second regard est celui porté par la science politique. Car pour que les exigences du développement durable soient reconnues et traitées, il faut qu'il émerge comme un problème politique et soit inscrit à l'agenda des politiques publiques⁸.

Il s'agit d'abord, sous l'angle de la science politique, de savoir identifier les différents acteurs (pouvoirs publics, ONG, entreprises, experts, partis, mouvements citoyens) qui participent au traitement des questions environnementales comme problématiques publiques et à leur mise à l'agenda politique, de comprendre que ces acteurs entretiennent des relations de coopération et de conflit, et de traiter ensuite ces problématiques pour trouver des solutions collectives.

L'enseignement peut s'intéresser aux « modalités de l'action publique », et en particulier se donner pour objectif de faire comprendre à l'élève que l'action publique pour l'environnement s'articule selon différentes échelles (locale, nationale, européenne, mondiale).

Puis, il s'agit de faire connaître à l'élève, en prenant l'exemple du changement climatique, les « principaux instruments dont disposent les pouvoirs publics » pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement : réglementation, marchés de quotas d'émission, taxation, subvention à l'innovation verte ; et de lui faire comprendre les avantages et les limites que ces différents instruments présentent.

7. Cette première approche est approfondie en classe terminale, dans le chapitre « quels sont les sources et les défis de la croissance économique ? ». De nouveau, on donne pour objectifs d'apprentissage de « comprendre le processus de croissance économique et les sources de la croissance » et de « comprendre qu'une croissance économique soutenable se heurte à des limites écologiques (notamment l'épuisement des ressources, la pollution et le réchauffement climatique) ». On introduit aussi l'idée que l'innovation, elle-même source de croissance au travers du progrès technique qui en résulte, peut aider à reculer ses limites.

8. Ce thème fait l'objet d'un chapitre de « regards croisés » dans le programme de la classe terminale intitulé « quelle action publique pour l'environnement ? ».

Enfin, dans la mise en œuvre de ces politiques publiques, c'est l'action publique elle-même qui peut dysfonctionner. Par exemple, l'élève doit comprendre qu'en présence de biens communs, les négociations et accords internationaux liés à la préservation de l'environnement sont contraints par des stratégies diverses et par les inégalités de développement entre pays.

Regards du professeur de langues vivantes

Apprendre une nouvelle langue vivante repose sur la découverte d'une autre réalité culturelle et permet une ouverture au monde. Cela implique donc de s'ouvrir à l'altérité et de découvrir comment d'autres pays, de cultures plus ou moins proches de la nôtre, abordent notamment les problématiques sociétales et environnementales. Dans le cadre de ces enseignements, on pourra attirer l'attention des élèves sur :

- **le choix des mots** : chaque mot fait sens et dessine une réalité. Ainsi en espagnol parle-t-on de « desarrollo sostenible », c'est-à-dire un développement qui soutient l'homme, qui le porte. L'accent n'est pas mis sur la durée, comme dans l'expression francophone de « développement durable », mais sur le lien à l'être humain. En Amérique latine, les Indiens continuent de célébrer la Pachamama, la « Terre mère », car selon eux, sans la Terre, point de culture pour se nourrir, et sans eau, point de vie possible. Pour ces communautés, l'écologie n'est pas un progrès moderne, c'est l'héritage de leurs ancêtres. Cette découverte permet aussi aux élèves d'interroger l'idée de progrès et de modernité ;
- **la complexité du monde** : découvrir de nouvelles cultures amène à s'interroger par une approche systémique à l'échelle mondiale sur certaines évolutions sociétales. Des choix technologiques faits dans certains pays peuvent avoir des répercussions dans d'autres. À titre d'exemple, le besoin important d'eau pour extraire le lithium afin de produire des batteries limite fortement l'irrigation des terres dédiées à la culture du quinoa, ressource essentielle pour les Indiens en Bolivie. Comment concilier toutes ces réalités ?
- **les stéréotypes** : découvrir d'autres cultures amène à prendre conscience des stéréotypes et permet de les déconstruire pour mieux percevoir les représentations des uns et des autres, avec nuance. C'est aussi la possibilité de découvrir la capacité d'innovation et d'adaptation des hommes dans leurs milieux.

La contribution de tous les enseignements tout au long de la scolarité

L'EDD confronte et conjugue les savoirs des différents champs disciplinaires. Elle interpelle et confronte les échelles (de valeurs, d'engagement, géographiques, écologiques...), et l'un des enjeux éducatifs majeurs est d'apprendre aux élèves à croiser les échelles de différentes natures. La mise en perspective des problématiques étudiées dans un cadre inter- et transdisciplinaire est de ce fait indispensable.

À l'école et au collège : un renforcement des enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable⁹

Le renforcement des enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable¹⁰ a pour objectif de proposer aux élèves des contenus plus explicites, plus précis et plus complets sur ces enjeux. Les programmes d'enseignement des cycles 1, 2, 3 et 4 peuvent ainsi compléter l'effort manifeste qui a été accompli pour les nouveaux programmes de lycée et offrir aux élèves un parcours de formation progressif et continu sur les enjeux relatifs au changement climatique et à la biodiversité.

Les programmes des cycles 1, 2, 3 et 4 permettent de travailler et de comprendre cette question dans une approche progressive allant de l'initiation à une connaissance plus fine de la complexité de la question et de ses enjeux essentiels autour de différents axes d'approche.

Dans un premier temps, il s'agit d'**une nécessaire et progressive compréhension de l'environnement et du vivant**, pour mettre en avant les phénomènes qui sous-tendent la réflexion et les actions sur le développement durable. Dès les cycles 1 et 2, les programmes sensibilisent les élèves à la découverte de leur environnement et à son questionnement. Cette première sensibilisation s'opère par des activités sur les différentes formes de la matière (mélanges, action de la chaleur, du froid, effets environnementaux) et par la découverte des différentes formes de vie et de leurs évolutions. Cette réflexion sur la matière est également poursuivie dans le cadre des enseignements artistiques.

Cet apprentissage est approfondi et complexifié dans les cycles 3 et 4, notamment en sciences, que ce soit par la contextualisation de notions mathématiques (la nécessité de calculs, de modèles pour comprendre le système climatique) ou de physique-chimie (identification des gaz à effet de serre, conversion d'énergie, interaction, équilibres). En sciences de la vie et de la Terre, la compréhension des enjeux du réchauffement climatique et de la biodiversité (notion au cœur des programmes) est travaillée de façon « spiralaire », afin de montrer d'un cycle à l'autre la nécessité d'une approche systémique des phénomènes pour en saisir de mieux en mieux la complexité.

Un autre axe essentiel est la **réflexion sur les relations entre les humains et l'environnement**, sur la façon dont cette relation influe sur la vie des femmes et des hommes. Dès les premiers cycles, le domaine « Questionner le monde » amène à réfléchir sur ces relations, en complément du travail sur la notion elle-même, en ciblant notamment les effets de l'activité humaine. Cette réflexion est poursuivie en cours de français et dans les disciplines artistiques, pour travailler le regard sur la nature et l'environnement à travers une sélection d'auteurs et d'artistes de différentes époques. On la retrouve en histoire, notamment autour de l'accélération de l'influence des hommes sur leur environnement depuis les débuts de l'industrialisation.

Enfin, les programmes amènent à porter la réflexion sur les **conséquences des questions relatives au développement durable sur la vie en société**. La géographie a placé au cœur de sa réflexion le développement durable, dans le but de comprendre et d'évaluer la façon dont les sociétés organisent leurs territoires par rapport à ces problématiques. Les enseignements de langues permettent également de mieux comprendre ces notions en montrant comment elles

9. <https://www.education.gouv.fr/renforcement-des-enseignements-relatifs-au-changement-climatique-la-biodiversite-et-au-developpement-5489>

10. Voir annexe 1.

sont perçues dans d'autres sociétés tout en confortant leur caractère universel. L'enseignement moral et civique, comme les sciences de la vie et de la Terre, pose la question de la responsabilité humaine, tant individuelle que collective, ainsi que celle de l'engagement, à la lumière des connaissances mobilisées sur l'environnement et sa relation avec les sociétés.

S'informer

Les programmes du cycle 1 au cycle 4 avec les modifications apportées afin de renforcer les enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable :

- Programmes du [cycle 1](#)
- Programmes du [cycle 2](#)
- Programmes du [cycle 3](#)
- Programmes du [cycle 4](#)

Au lycée, tous les enseignements sont concernés dans les voies générale, technologique et professionnelle

Les programmes de lycée, tant dans la voie générale que dans les différentes séries de la voie technologique, intègrent de façon renforcée des objectifs de formation des élèves en lien avec l'EDD. Ainsi, « le nouveau baccalauréat donnera à tous les lycéens les connaissances indispensables pour vivre et agir dans le XXI^e siècle en approfondissant les compétences numériques de l'élève ainsi que sa compréhension des grandes transformations scientifiques et technologiques de notre temps (bioéthique, transition écologique...) ».¹¹

S'informer

- [Les enseignements au lycée général et technologique](#)
- [La réforme de la voie professionnelle](#)
- [Les enseignements au lycée professionnel](#)

ZOOM – l'enseignement moral et civique (EMC)

Introduit en 2015 à tous les niveaux de l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement moral et civique s'inscrit dans la perspective de la construction et de l'exercice de la citoyenneté tout au long de la vie. L'EMC aide les élèves à devenir des citoyens responsables et libres, conscients de leurs droits, mais aussi de leurs devoirs. Il ouvre les élèves au pluralisme des modes de pensée et des pratiques sociales et professionnelles, dans le respect des principes et des valeurs de la République et de la démocratie. Cet enseignement contribue à transmettre les valeurs de la République à tous les élèves, à forger leur sens critique, à adopter un comportement éthique, et sensibilise à la responsabilité individuelle et collective.

Différents apports prévus dans les programmes pourront ainsi nourrir la réflexion quant aux fragilités et aux recompositions du lien social notamment : la posture vis-à-vis de l'information et de la science, le développement de l'économie solidaire et de l'économie circulaire, les nouvelles voies d'action et les nouvelles causes fédératrices, les différentes formes de l'engagement, le principe de précaution...

Les programmes d'EMC au lycée professionnel¹¹

En classe de seconde et en classe de première, le programme d'enseignement moral et civique consolide les connaissances de l'élève sur les principes et les valeurs au fondement de notre démocratie et de ses pratiques délibératives. En classe terminale, il s'agit de préciser les pratiques de la citoyenneté en examinant les formes du débat et d'expression du pluralisme des idées et de la diversité des engagements. Ces programmes articulent les trois valeurs de la devise de la République française, Liberté, Égalité et Fraternité.

11. Baccalauréat 2021

12. <https://eduscol.education.fr/1761/programmes-et-ressources-en-enseignement-moral-et-civique-voie-professionnelle>

Les programmes d'EMC au lycée général et technologique¹²

Le programme associe à chacun des trois niveaux du lycée une thématique principale : la classe de seconde étudie la liberté, la classe de première la société, la classe terminale la démocratie. Ces trois thématiques s'éclairent et se répondent. Elles permettent d'aborder le sens et la portée des valeurs de la devise républicaine : la liberté, thème central de l'année de seconde, mais aussi l'égalité et la fraternité, en tant qu'elles fondent une société démocratique.

Chaque thème est l'occasion d'interroger le rapport de l'homme à la nature, la manière dont il habite la Terre, les choix de ses projets de société.

Le lycée professionnel et le développement durable

Dans la voie professionnelle, les diplômes sont conçus en fonction des mutations économiques et sociales, en adéquation avec un monde qui se transforme. La transition écologique fait partie de ces mutations.¹⁴

La voie professionnelle s'est toujours adaptée aux transformations sociétales. Elle s'adapte encore aujourd'hui aux enjeux de développement durable et aux nouveaux impératifs posés par les changements climatiques, les transitions écologique, énergétique et numérique, et aux enjeux humains et sociétaux réaffirmés. Des besoins en compétences professionnelles nouvelles apparaissent, différentes selon les filières, tout autant que des besoins en compétences transversales qui traversent les filières et rapprochent l'enseignement professionnel et les enseignements généraux. C'est dans ce cadre que le lycée professionnel « permet [aux jeunes] d'acquérir une culture, le prépare à la vie professionnelle et à l'exercice de ses responsabilités d'homme ou de femme et de citoyen ou de citoyenne »¹⁵.

La mission du lycée professionnel en matière d'EDD s'inscrit donc dans cette double perspective éducative et professionnelle que ne manque pas de rappeler l'objectif de développement durable « Éducation de qualité ». C'est ainsi que cinq des dix cibles de l'ODD 4 portent directement sur les enjeux de l'enseignement professionnel : pour un accès égal à un enseignement professionnel de qualité et d'un coût abordable (4.3), pour augmenter le nombre de jeunes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi et à l'entrepreneuriat (4.4), éliminer les inégalités d'accès à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle (4.5) et augmenter le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle (4.b). Dans cette perspective, la France a inscrit la promotion des « métiers de demain nécessaires aux ODD, notamment les convergences entre transitions numérique, énergétique et/ou écologique » dans le 3e enjeu (« S'appuyer sur l'éducation et la formation... ») de son Agenda 2030. Un enjeu que la France porte également à l'international avec sa stratégie 2017-2021 pour l'éducation, la formation professionnelle et l'insertion, en visant l'accès à « une formation de qualité en adéquation avec les perspectives d'insertion socioprofessionnelle » et afin de « permettre d'accompagner les mutations pour en faire un vrai potentiel de développement ».

Les différentes spécialités des diplômes professionnels de l'éducation nationale (CAP, baccalauréat professionnel, brevet professionnel, brevet des métiers d'art, mentions complémentaires...) intègrent le développement durable dans les référentiels professionnels. Si le degré d'intégration dépend plus de la spécialité que du niveau de qualification, la préoccupation est prégnante, comme en témoigne la présentation des secondes professionnelles par familles de métiers mises en place à partir de la rentrée 2019 dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle.

Les problématiques du développement durable constituent un enjeu de formation professionnelle pour les métiers « verts » ou « verdissants », mais également pour l'ensemble

13. <https://eduscol.education.fr/1681/programmes-et-ressources-en-enseignement-moral-et-civique-voie-gt>

14. [Transformer le lycée professionnel – former les talents aux métiers de demain](#)

15. [art. L111-2](#) du code de l'éducation.

des métiers qui intègrent aujourd'hui les principes du développement durable en termes de respect de l'environnement et des normes environnementales (y compris dans les gestes professionnels), en termes d'engagement dans la responsabilité sociétale et en réponse aux évolutions des besoins sociétaux. La formation professionnelle se trouve en ce sens au cœur des enjeux de formation pour un développement durable, à la croisée de ses piliers environnemental, économique, sociétal et culturel.

Les campus des métiers et des qualifications sont aujourd'hui des leviers nouveaux de cet ancrage du développement durable et de l'EDD dans la voie professionnelle, par la rencontre qu'ils permettent entre les lieux de formation, les professionnels, le monde de la recherche et un territoire, et par la dimension prospective qu'ils permettent sur l'évolution des métiers et des formations dans un monde en mutation profonde et rapide.

Les enseignements généraux des diplômes professionnels de l'éducation nationale apportent une contribution importante à l'EDD, pour ce que portent les disciplines elles-mêmes dans leurs programmes mais aussi pour leur contribution à la formation transversale et donc à la professionnalité en construction des élèves. Ces enseignements participent à la construction de l'individu, de la personne, du citoyen et du professionnel dans une complémentarité étroite avec l'enseignement professionnel.

Ressources

- [« Le point sur le développement durable, la transition écologique et énergétique : impacts sur les métiers, les emplois et les formations » - cpc info 56, premier semestre 2015](#)
- [« Objectifs du développement durable et voie professionnelle. Quel\(s\) curriculum\(a\) pour les objectifs du développement durable », Maryvonne Dussaux, avril 2018, Montpellier](#)
- [Christophe Escartin, « Le rôle des enseignements généraux pour le développement durable dans l'enseignement professionnel », FOREDD, janvier 2016](#)
- [Des ressources EDD pour les enseignements professionnels sur la plateforme Étincel](#)

L'EDD se retrouve ainsi ancrée dans les démarches pédagogiques et éducatives du lycée professionnel et constitue un levier pertinent de l'interdisciplinarité et de la pluridisciplinarité. La réalisation d'un chef-d'œuvre en est un exemple : cet enseignement par projet pluridisciplinaire, associant différentes disciplines d'enseignement – professionnelles et générales – inscrit l'élève dans une démarche individuelle et collaborative de réalisation très concrète qui s'appuie sur des compétences transversales et professionnelles travaillées par l'élève dans sa spécialité ; les problématiques de développement durable offrent des champs d'investigation et de réflexion tout autant que des ancrages dans les réalités professionnelles et sociétales des métiers qu'il est amené à exercer.

L'EDD donne un sens aux apprentissages de la professionnalité, de la citoyenneté et de l'individualité des lycéens professionnels. Ils les investissent souvent dans des démarches E3D (école / établissement en démarche de développement durable), qui interconnectent engagements personnel, professionnel et collectif. Il n'est pas rare que les élèves s'impliquent ainsi dans la création d'une entreprise lycéenne dont l'activité est au cœur des enjeux de développement durable.

Ressource

[Qualéduc](#) est un outil mis à disposition des établissements professionnels pour développer une démarche d'assurance qualité fondée sur l'amélioration continue. L'EDD est un des leviers mobilisés dans le cadre de cette démarche à travers les fiches suivantes (voir annexe 2) :

- « Intégrer l'éducation au développement durable dans les disciplines d'enseignement » ;
- « Développer la démarche E3D au sein de l'établissement ».

Une indispensable articulation avec les autres éducations transversales¹⁶

L'EDD n'est pas la seule éducation transversale qui est proposée aux élèves au cours de leur scolarité. Ainsi, les éducations à la citoyenneté, aux médias et à l'information (EMI), à la santé et à la sexualité, aux risques... sont mises en œuvre dans les écoles et les établissements scolaires. Au-delà de leurs spécificités, toutes ces éducations poursuivent des objectifs communs de formation des élèves à des compétences transversales, et leur mise en synergie est essentielle. Par sa vocation intégratrice, l'EDD recoupe et porte aussi chacune de ces autres éducations transversales.

ZOOM

Un exemple de projet commun EDD/EMI : « aborder l'EDD et l'EMI par le dessin humoristique » (académie de Bordeaux)

Initié par le comité de pilotage académique EDD et le CLEMI de Bordeaux, ce projet de collaboration a émergé progressivement, notamment à la suite des attentats contre le journal Charlie Hebdo en janvier 2015, avec l'idée d'aborder l'éducation aux médias et à l'information et l'éducation au développement durable à partir d'un support original : le dessin humoristique. Proposer aux élèves de devenir auteurs par le dessin et l'écriture d'articles journalistiques sur le développement durable constitue une approche concrète et un moyen attractif de travailler la compétence « maîtrise des langages » et les enjeux du développement durable en utilisant le dessin comme outil de communication.

Déployée depuis 2017, cette action académique a suscité la participation d'une centaine d'écoles et d'établissements scolaires et mobilisé de nombreux partenaires pour l'accompagner. Ce sont des milliers d'élèves qui s'y sont engagés, encadrés par des équipes pluridisciplinaires, et également des milliers de dessins et de textes qui ont été réalisés sur des sujets très divers, donnant lieu à la publication de recueils papier et dématérialisés.

- [Informations sur le projet](#)
- [Lien vers le recueil publié en juin 2020](#)

Zoom – Numérique et EDD

Parce que le numérique permet un accès facilité aux connaissances, la mise à disposition de nombreuses données, et parce qu'il permet de réduire les distances et de maintenir un lien social à distance, voire de faciliter des approches collaboratives, il a toute sa place dans une société en réflexion sur son développement durable.

Cependant, l'impact, notamment environnemental, de ces technologies est loin d'être négligeable. Comprendre les liens entre les usages du numérique et les conséquences en termes énergétiques et climatiques et d'utilisation des ressources de la planète contribue certainement à une vision globale et systémique du développement durable.

Les usages du numérique concernaient, en 2018, plus de quatre milliards d'utilisateurs. Cette même année, 4,3 millions de vidéos étaient consultées chaque minute.

Le numérique est un consommateur d'énergie important : « Si Internet était un pays, il serait le sixième consommateur d'énergie et le septième émetteur de CO₂ de la planète »¹⁶. La recherche sur Internet en France sur une année représente l'équivalent de 1,5 million de kilomètres parcourus en voiture¹⁷. Le numérique émet à ce jour 4 % des gaz à effet de serre dans le monde, ce qui est supérieur aux émissions du transport aérien, et il accroît actuellement sa consommation d'énergie de 9 % par an. L'empreinte d'Internet est équivalente à celle de l'ensemble des vols civils mondiaux en phase d'utilisation¹⁸. La consommation énergétique des data centers est considérable.

16. [Les éducations transversales](#) – site éducol

17. [Centre Ressource du Développement Durable](#) – CERDD

18. CERDD, [numérique et développement durable](#)

19. [GreenIT](#)

Les équipes pédagogiques et les élèves peuvent être sensibilisés aux impacts liés :

- au volume de courriels envoyés ou reçus (destinataires utiles, pièces jointes, dossiers de partage) ;
- au stockage de données sur des « clouds » (courriels, documents...) par rapport au stockage sur des équipements personnels (disque dur, clé USB...) pour les documents non partagés.

Le numérique responsable peut être défini comme l'ensemble des technologies de l'information et de la communication dont l'empreinte économique, écologique, sociale et sociétale a été volontairement réduite et/ou qui aident l'humanité à atteindre les objectifs de développement durable (notion de sobriété numérique).

À titre d'exemple, il peut être intéressant d'aborder la question des usages de la vidéo en ligne, très appréciée des élèves et des adultes. En effet, 80 % du flux mondial des données transitant sur Internet est dû actuellement aux usages de la vidéo, dont 60 % pour la vidéo en ligne¹⁹. Le traitement de cette question en classe, sous forme d'exposés, de présentations ou de débat, peut aider à mieux réguler leur consultation.

Ainsi, en amenant les élèves à questionner leurs usages du numérique, il s'agit bien de contribuer à des choix de pratiques cohérentes dans le cadre de l'éducation au développement durable.

Quelques ressources :

- [ÉcoInfo](#), « Impact environnemental du numérique ou pourquoi il est important d'avoir de bonnes pratiques ».
- The shift project : le concept de sobriété numérique – les deux premiers rapports : « [Lean ICT – pour une sobriété numérique](#) » (2018) et « climat : l'insoutenable usage de la vidéo en ligne » (2019).
- The shift project : le nouveau rapport du Shift sur l'impact environnemental du numérique « [déployer la sobriété numérique](#) ».
- [Réseau école et nature](#), « le numérique et le développement durable »
- [IDDRI](#), « livre blanc numérique et environnement »

L'essentiel

Tout au long de sa scolarité, du cycle 1 à la fin de ses études, l'élève peut se construire un véritable parcours de formation dans le domaine de l'EDD et de la transition écologique. Ce parcours est alimenté par les connaissances et compétences acquises par les élèves dans les différents enseignements, mais également par les actions et projets partenariaux dans lesquels ils peuvent s'impliquer, le tout éventuellement complété par les engagements spécifiques qu'ils auront pu prendre dans ce domaine (fonction d'éco-délégué par exemple).

Au vu de la pluralité des acteurs impliqués dans l'EDD, et du fait qu'elle se construit du cycle 1 à la fin de la scolarité, il est indispensable de s'assurer de la cohérence de ce qui est proposé et de la progressivité des apprentissages, dimension essentielle à l'efficacité de cette éducation transversale. C'est ainsi un véritable parcours individualisé d'apprentissage de l'élève qui doit être construit peu à peu.

Une identification et une validation progressive des connaissances et des compétences acquises, une traçabilité de ce qui est réalisé, sont des leviers essentiels dans un contexte d'éducation transversale telle que l'EDD.

20. [The shift project](#), « climat : l'insoutenable usage de la vidéo en ligne »

Une contribution à l'orientation et à la préparation aux métiers

Quels métiers demain ?

La place des partenariats dans l'EDD permet de faire découvrir les métiers directement en lien avec la perception du développement durable dans son approche environnementale sous toutes ses formes : métiers liés à la nature, aux écosystèmes, à la biodiversité, à leur protection ou préservation, ceux qui s'inscrivent dans « l'économie verte », la gestion des ressources ou des déchets, de l'énergie, le développement de nouvelles mobilités ou encore ceux qui mesurent ou analysent l'impact environnemental et territorial des activités humaines...

En outre, l'inscription de l'EDD dans le cadre des 17 ODD et de l'agenda 2030 permet d'élargir considérablement la réflexion sur les métiers, quels qu'ils soient. Les récentes et progressives prises de conscience des enjeux environnementaux et humains dans nos sociétés contemporaines questionnent aussi l'ensemble du monde du travail et chaque pratique professionnelle. Il importe d'amener les élèves à identifier comment le développement durable, traversant la société, concernera nécessairement le futur métier qu'ils exerceront.

Métiers verts, métiers anciens, retrouvés, rénovés ou nouveaux, tous sont sous-tendus par les valeurs portées par les ODD. Face aux défis du XXI^e siècle, l'EDD permet d'outiller chaque élève pour qu'il trouve sa place dans un monde où la capacité à faire des choix responsables, à s'engager, à s'adapter à un contexte changeant, est un atout majeur.

En mouvement pour s'adapter aux nouveaux enjeux, aux nouveaux défis et aux nouvelles orientations, les sociétés contemporaines se renouvellent et modifient d'autant les activités économiques et de services. Ainsi, les métiers se transforment rapidement, sans qu'on puisse vraiment dire quels en seront les périmètres dans une génération. La mondialisation, la digitalisation, l'automatisation, la robotique... induisent de nouveaux modes de vie, de nouvelles façons de travailler, de nouvelles manières de produire et de consommer. Les sociétés aspirent à pouvoir répondre à des besoins de natures différentes, des besoins qui peuvent être premiers – tels que ceux qui permettent d'accéder aux ressources garantissant des moyens d'existence –, mais qui peuvent aussi s'inscrire dans de nouvelles pratiques sociales et socioculturelles (à l'image par exemple des objets connectés ou des préoccupations pour une consommation responsable). Dans le même temps, des attentes sont exprimées pour favoriser la réduction des inégalités et des discriminations, pour accéder à de nouvelles manières d'habiter son territoire, pour tisser de nouvelles sociabilités, le tout en lien avec une prise de conscience des enjeux de développement durable, rappelés en particulier par les effets systémiques des changements climatiques.

La question des métiers se pose ainsi dans celle du développement durable, lequel intègre, comme l'indiquait le rapport Brundtland en 1987, « le concept de 'besoins', et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir ». Les politiques publiques, les technologies, l'économie se transforment donc pour accompagner les évolutions et les besoins des sociétés qui définiront un avenir, et qui entraîneront pour ce faire une recomposition des métiers, certains disparaissant tandis que d'autres se transforment ou se créent.

Des métiers du développement durable

La première dimension de l'orientation et de la préparation aux métiers peut s'envisager au prisme de ceux qui, habituellement, renvoient à une perception du développement durable dans son approche environnementale.

Ainsi sont qualifiés de métiers du développement durable ou de métiers de l'environnement notamment ceux qui s'inscrivent dans la perspective de la gestion des ressources ou des déchets, et ceux qui s'inscrivent dans « l'économie verte ». Ils participent pleinement de la transition écologique et notamment de l'économie circulaire. Qualifiés parfois de « métiers verts », ils relèvent généralement de domaines qui visent à réduire l'empreinte écologique en modifiant les activités existantes, ou développant des éco-activités à finalité environnementale, qui s'inscrivent dans la perspective de protéger ou de préserver des ressources ou des espaces, ou encore qui mesurent ou analysent l'impact environnemental des activités humaines.

Toutefois, il convient de souligner que près de 40 % des « métiers verts » s'exercent dans des secteurs qui ne relèvent pas de l'économie verte, en particulier dans le secteur de l'énergie, mais encore, de plus en plus, dans le développement de nouvelles mobilités. On peut également ajouter les métiers de la nature – qu'il conviendrait sans doute mieux de qualifier de métiers de la biodiversité – qui s'envisagent dans une relation aux végétaux, aux animaux, à la terre et aux écosystèmes.

Cet ensemble des métiers du développement durable propose une richesse et une diversité de professions très importantes, et avec des niveaux de qualification tout aussi variés. Il offre des perspectives à tous les élèves.

Des métiers dans le développement durable

On se doit toutefois d'étendre l'horizon des élèves en leur faisant comprendre comment le développement durable transforme également l'ensemble des métiers. Les prises de conscience dans nos sociétés contemporaines des enjeux environnementaux amènent à de nouvelles pratiques sociales, individuelles et collectives, et à de nouveaux besoins qui offrent à la fois de nouvelles perspectives et de nouveaux enjeux pour l'activité économique et les entreprises. Cela introduit des changements dans la manière d'envisager les pratiques professionnelles, mais aussi les processus d'approvisionnement, de production ou de commercialisation. Il importe d'amener les élèves à identifier comment le développement durable traversant la société concernera nécessairement le futur métier qu'ils exerceront. Le boulanger qui privilégie une farine issue de l'agriculture biologique produite localement, l'ingénieur automobile qui conçoit un moteur économe en énergie en privilégiant des énergies propres, le chef d'entreprise qui inscrit sa société dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale en formant ses salariés aux pratiques écoresponsables, tous sont des professionnels qui font vivre le développement durable par les choix qu'ils opèrent. Les élèves seront demain ces professionnels et devront à leur tour faire des choix semblables. L'EDD aura participé à la formation qui leur permettra d'être en capacité de faire ces choix, de manière réfléchie, en pleine conscience des enjeux sociétaux auxquels ils répondent. De cette manière, quel que puisse être le métier choisi, le secteur d'activité, le niveau de qualification, ils disposeront du bagage nécessaire pour l'investir en professionnels responsables.

ZOOM

PROJET en lycée Professionnel : MOBILITÉ DE DEMAIN – Se déplacer autrement

Un projet qui prend le chemin des objectifs de développement durable 2030 : Développer l'électromobilité pour la communauté éducative et la ville de Champigny-sur-Marne

Lycée Gabriel-Péri (Champigny-sur-Marne)

Le lycée Gabriel-Péri possède deux formations centrées sur les énergies et leurs gestions : le CAP électricien et le Bac Pro Mélec (métiers de l'électricité et ses environnements connectés). Il axe une partie de ses actions pédagogiques de ses filières autour de la mise en œuvre et de la participation des jeunes aux économies d'énergie et à l'utilisation de moyens de locomotion écologiques et durables.

Dans ce projet, il s'agit de construire une plateforme de recharge pour les vélos à assistance électrique, les trottinettes et les voitures électriques. Les véhicules de la commune de Champigny seraient autorisés à venir se brancher sur la plateforme. Ce projet est un moyen de promouvoir l'écomobilité.

«Ce projet présente l'intérêt majeur d'aborder le développement durable sous un angle systémique en l'inscrivant dans le cadre d'un éco-quartier dans lequel l'établissement sert de ressource. Autre atout : travaillant le cœur même des compétences professionnelles, ici de la filière MELEC (métiers de l'électricité et de ses environnements connectés), **il se développe tout au long du cycle de formation en associant des acteurs économiques et une collectivité territoriale**. Enfin les solutions techniques envisagées sont pensées dans le cadre général des mobilités étudiées précisément par quatre autres disciplines : l'anglais, les sciences, la gestion et la géographie.»

S'informer

- Guide ODD des métiers « Objectifs de Développement durable, [quelles contributions des métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche en France](#) ».
- [Site de l'ONISEP](#)
- Les [fiches métiers de Pôle Emploi](#).
- [MOOC «A la découverte des métiers de la transition écologique»](#)
(conçu par l'Université virtuelle Environnement et développement durable, UVED, une des 7 universités numériques thématiques soutenues par le MESRI)

Construire son parcours d'orientation avec l'EDD

On comprend qu'il puisse être difficile pour les élèves, quel que soit leur âge, y compris au lycée, de se projeter dans cet avenir qui sera le leur. Il est donc difficile d'envisager les formations qui pourront les conduire aux métiers qui leur plairont et qui leur correspondront. Cette difficulté ne doit pas pour autant générer d'inquiétude ou d'angoisse. L'EDD doit contribuer à aider les élèves à construire leur parcours d'orientation et à définir des horizons professionnels, à chacune des étapes et dans le temps long de leur scolarité. Elle le peut d'autant mieux qu'elle leur permet d'éclairer leur compréhension du monde et des sociétés, de leurs enjeux et de leurs perspectives – dont celles qui restent à construire. Elle doit ainsi participer de l'éducation à l'orientation en permettant aux élèves d'élaborer des avis éclairés qui les conduiront à faire des choix, mais aussi en ouvrant l'École sur son territoire pour favoriser la rencontre des acteurs, la découverte de leurs engagements, de leurs actions et par là même de leurs métiers. Développer chez les élèves les compétences qui leur permettront de choisir une orientation, de choisir un métier et de pouvoir s'adapter aux évolutions qu'il connaîtra du fait des mutations économiques et sociétales constitue un enjeu pour l'EDD.

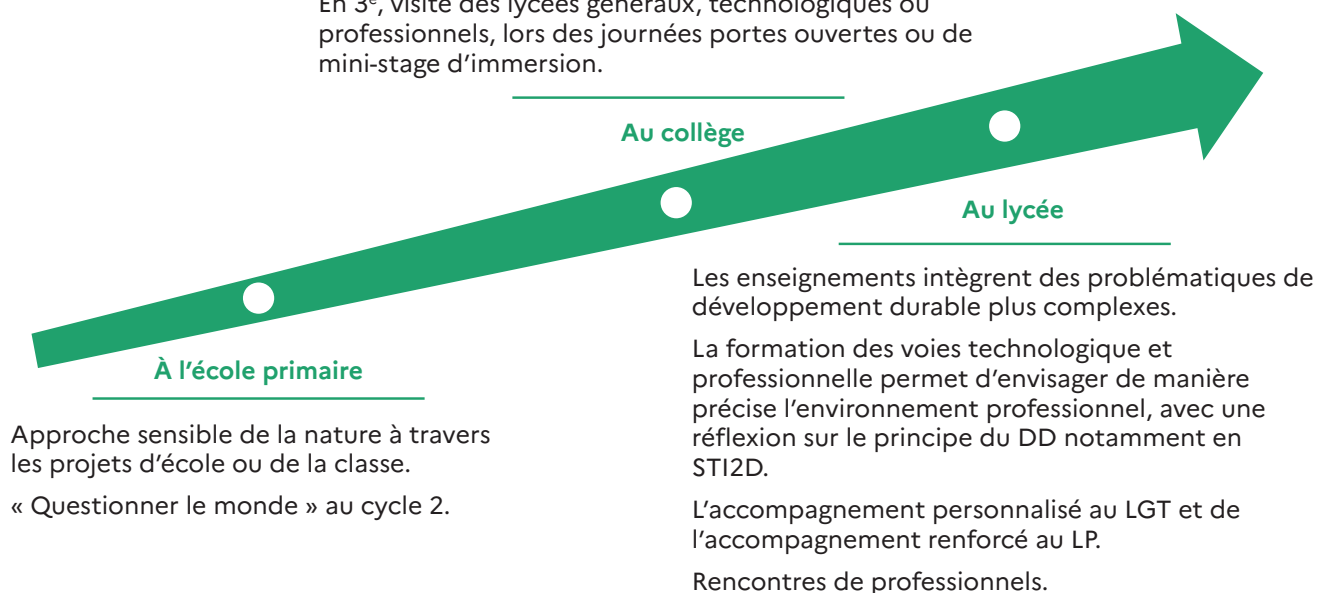
Par l'ouverture au territoire et au monde qu'elle propose et par le croisement des regards qu'elle permet, l'EDD peut constituer un levier pertinent pour accompagner les élèves dans leur parcours d'orientation. L'ensemble des démarches qu'elle mobilise, conduites aussi bien dans les enseignements disciplinaires, dans la pédagogie de projet, que dans les démarches globales d'école et d'établissement, sont autant d'occasions de contribuer à l'appréhension par les élèves de la multitude des choix qui s'offrent à eux. Ainsi, une démarche interdisciplinaire sur la biodiversité et l'alimentation peut favoriser la rencontre de professionnels, d'environnements professionnels et de systèmes économiques dans lesquels certains élèves peuvent se projeter. De même, l'investissement d'une problématique sur l'énergie au sein de l'établissement E3D peut susciter chez les élèves l'envie de contribuer à un secteur en évolution.

Les visites sont l'occasion de questionner comment l'entreprise intègre les problématiques de développement durable dans son fonctionnement et les conséquences que cela a sur l'exercice des différents métiers.

Différentes disciplines du cycle 4 proposent des entrées sur la découverte des métiers.

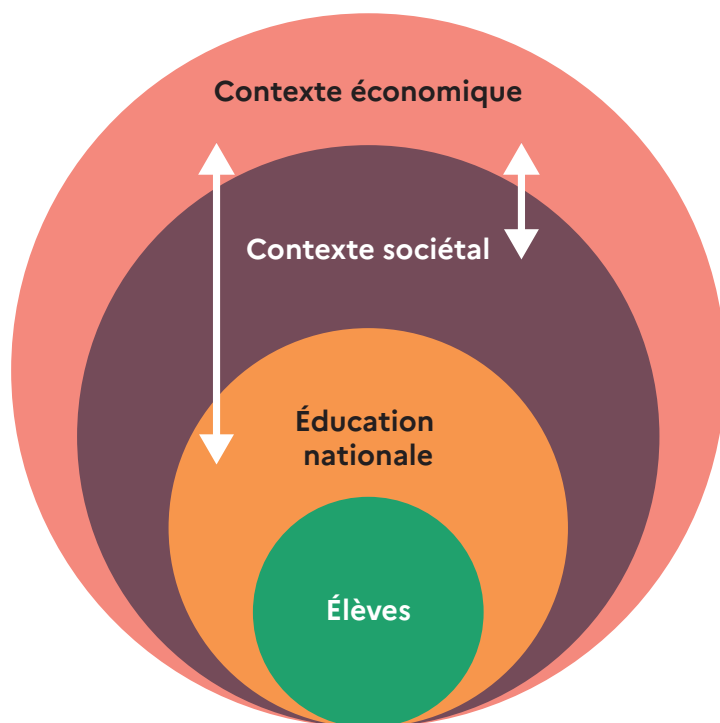
Dès la 4^e, jusqu'à 5 semaines d'observation en entreprise (dont une semaine obligatoire en classe de 3^e).

En 3^e, visite des lycées généraux, technologiques ou professionnels, lors des journées portes ouvertes ou de mini-stage d'immersion.



Contextualisation de la contribution de l'EDD à l'accompagnement des élèves dans le parcours de formation et d'orientation

- Développement de la compréhension du monde et des sociétés, de leurs enjeux et de leurs perspectives, à la complexité
- Éducation au choix, démarche de projet, expérimentations
- Découverte des champs professionnels, ouverture sur le monde du travail
- Connaissance de soi



- Mondialisation
- Digitalisation
- Automatisation et robotique
- Adaptabilité
- Les métiers du DD
- Les métiers au prisme du DD

- Nouveaux modes de vie et de consommation
- Modifications des aspirations personnelles et des besoins

- Mission d'instruction et d'éducation
- Formation progressive de la personne et du citoyen éclairé, responsable et en capacité de s'adapter
- Éducation au choix

- Difficulté à se projeter
- Inquiétude, angoisse, stress
- Demande et attentes des familles

À l'école primaire	Au collège	Au lycée
Parcours qui doit débuter dès l'école primaire. Permet aux élèves de se préparer aux métiers qu'ils exerceront en connaissant les enjeux de développement durable. Découverte progressive, au travers des activités et des projets, permettant d'enrichir l'horizon et les perspectives. L'enseignement « Questionner le monde » au cycle 2 s'y prête très bien.	L'approche se précise et se complexifie. Des programmes du cycle 4 de plusieurs disciplines (sciences, technologie, histoire des arts, langues vivantes, histoire-géographie...), ayant des entrées contribuant à l'éducation et à l'orientation des élèves. Des opportunités pour saisir les liens existant entre développement durable et métiers. Préciser progressivement le projet d'orientation des élèves. Jusqu'à 5 semaines de séquences d'observation en entreprise (dont 1 semaine obligatoire en classe de 3e) dès la 4e, pour tous les collégiens quel que soit leur âge. Possibilité, pour chacune d'entre elles, d'observer et de questionner comment l'entreprise intègre les problématiques de développement durable dans son fonctionnement et les conséquences que cela a sur l'exercice des différents métiers en son sein. Cette même démarche peut être reprise pour les visites d'information en entreprise concernant tous les niveaux de classe et à tout âge. En classe de 3^e, pour finaliser leur projet d'orientation et les éclairer sur les finalités sociétales des formations envisagées (visite de lycées généraux, technologiques ou professionnels lors des journées portes ouvertes ou de mini-stages d'immersion).	Permet aux élèves de se projeter plus avant dans le monde adulte et d'envisager leur place dans celui-ci. Des principes communs aux trois voies – générale, technologique et professionnelle – mais des perspectives et des organisations qui peuvent être spécifiques à l'une ou l'autre. Des enseignements intégrant des problématiques de développement durable plus complexes et permettant aux élèves d'envisager le monde avec un regard plus averti sur la place, le rôle et la responsabilité de chacun, y compris dans sa relation au développement durable dans un environnement professionnel. Chaque enseignement, quand il aborde ces questions, doit favoriser la réflexion de chaque élève dans le métier dans lequel il se projette, qu'il souhaite devenir scientifique, ingénieur ou technicien. Dans les voies technologique et professionnelle, la formation permet aux élèves d'appréhender l'environnement professionnel qui sera le leur et d'appréhender la façon dont ils seront amenés à y investir les principes du développement durable. Cette réflexion est intégrée à leur formation, notamment dans la série STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) ou dans l'écriture de la majorité des référentiels des baccalauréats professionnels et des certificats d'aptitude professionnelle. L'appropriation des concepts de développement durable se nourrit des croisements de regards avec les enseignements généraux, permettant ainsi d'inscrire les problématiques dans un spectre large et d'envisager des approches systémiques. Les rencontres de professionnels lors de projets ou de périodes de formation en milieu professionnel permet d'ouvrir leur réflexion, par l'observation et l'action, à des situations réelles et concrètes ; le dialogue qui s'opère permet de nourrir, sur les questions de développement durable, à la fois la connaissance du lycéen de l'expérience du professionnel tout autant que l'expertise du professionnel par la connaissance que l'élève a acquise dans sa formation. Une préparation aux métiers et à une orientation après le lycée intégrant les problématiques de développement durable qui concernent plus que les enseignements disciplinaires. Accompagnement personnalisé (modules de préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études) permettant d'accompagner les élèves dans leurs choix d'orientation. Des démarches inter et pluridisciplinaires qui peuvent être conduites. Au lycée professionnel, une réflexion sur la professionnalisation à l'aune du développement durable constitue un levier pour la réalisation d'un chef d'œuvre.

3. L'engagement de tous au service d'enjeux majeurs de société

L'EDD est un relais exceptionnel de collaborations, motivées par l'esprit de responsabilité et d'engagement.

Elle évoque d'abord un processus qui engendre une démarche responsable. Interrogeant la société tout entière, en partant de savoirs et de méthodes scientifiques solides, elle fournit à chacun les outils d'analyse de ses comportements individuels au regard des enjeux de la transition écologique. L'exercice requis du jugement et du libre arbitre favorise intrinsèquement une prise de conscience de ses propres responsabilités. Ce faisant, l'EDD conduit à une réflexion sur les valeurs et constitue une véritable éducation à l'engagement.

Un engagement fondé sur l'objectivité des savoirs est par nature universellement partageable, ce qui en fait un espace naturel de coopération, qu'il convient d'organiser. L'EDD se révèle ainsi un accélérateur et un rénovateur de démocratie au sein même des établissements, eux-mêmes placés au cœur de la vie locale. Les écoles et les établissements d'enseignement deviennent des espaces d'expérimentation ouverts, qui aménagent une place inédite à l'intervention des élèves comme à celle de partenaires extérieurs.

À ce titre, le rôle des éco-délégués désignés dans chaque classe de collège et de lycée constitue un facteur déterminant de déploiement d'une culture de l'engagement et de l'action. De la même façon, les partenaires institutionnels, scientifiques, territoriaux et associatifs concourent à cet engagement collectif.

La mise en place et l'animation de ces partenariats « civiques » passent par des méthodes de travail nouvelles pour construire un système d'échange de ressources, d'expertises, de moyens et de sensibilités. De nouveaux modes opératoires favorisant la participation et l'inclusion se mettent en place. Ils sont nécessairement multiples et s'inscrivent dans le cadre des organisations et des écosystèmes sociaux, économiques, politiques et institutionnels locaux.

Cet engagement collectif pour agir développe ainsi les compétences et les aptitudes des participants. Les questions des ressources pédagogiques d'accompagnement, de la formation, notamment à l'endroit des éco-délégués, de la transparence des informations échangées avec les partenaires locaux, des méthodes de travail coopératif, de l'aide à la construction de projet, constituent autant de prérequis fondamentaux. L'ensemble de ces supports articule cohérence nationale et pertinence locale.

Une diversité de modalités de mise en œuvre pour former les élèves à l'action et à l'engagement

L'accompagnement des élèves dans leur parcours citoyen, tout au long de leur scolarité, suppose d'explorer de multiples approches éducatives, de diversifier les supports pédagogiques, de faire vivre aux jeunes diverses expériences formatrices en lien avec les enjeux du développement durable. Une articulation permanente est déployée entre les connaissances, les savoir-faire et les savoir-être pour donner du sens aux enseignements et aux dispositifs éducatifs, et permettre une articulation entre les apports théorique et pratique. En effet, la citoyenneté se construit par la mise en action, par l'engagement concret et l'expérimentation *in situ*, au niveau tant individuel que collectif.

Les contenus à acquérir sont inscrits dans les programmes d'enseignement et répartis entre les champs disciplinaires. Ces contenus disciplinaires indispensables sont pourtant insuffisants si les élèves n'accèdent pas progressivement à une vision systémique des enjeux du développement durable et s'ils ne maîtrisent pas les savoir-faire nécessaires pour s'investir dans des actions. Des

dispositifs transversaux (enseignements pratiques interdisciplinaires, ateliers, clubs...) peuvent permettre aux élèves de mobiliser leur réflexion critique, leur engagement et leur persévérance, et de maîtriser le travail d'équipe, la négociation, le consensus... Ces compétences peuvent s'acquérir en classe dans des exercices scolaires, mais elles se consolident et s'affirment dans l'action. Les projets proposés aux élèves leur permettent de mettre en pratique ce qu'ils savent, de confronter ce qu'ils connaissent au réel et de renforcer leur appropriation de la complexité des questions relatives au développement durable.

Ces modalités d'engagement, extrêmement nombreuses, menées dans le cadre des enseignements disciplinaires ou de projets éducatifs transversaux, peuvent être regroupées en grandes catégories relevant chacune d'un objectif plus ciblé :

| Sensibiliser aux enjeux du DD

S'impliquer dans des actions EDD

- Participation à un événement ponctuel (conférence, journée dédiée, collecte de vêtements ou denrées alimentaires, organisation d'un vide-dressing solidaire, plantation d'arbres...)
- Mise en place d'une politique structurelle (tri et récupération des déchets, politique de restauration durable, dispositif de médiation par les pairs...)
- Contribution aux sciences participatives et citoyennes avec déploiement d'une démarche scientifique (inventaire Vigie Nature Environnement, projet avec la LPO, projet Plastique à la loupe de Tara Océan...)
- Installations pérennes (élevage d'animaux, jardin, composteur, boîte à idées, table de troc...)

| Communiquer un message DD

Contribuer à la médiation scientifique par la production et la diffusion de connaissances

- Production d'articles journalistiques, BD, dessins d'humour, affiches
- Réalisation d'une émission de radio, vidéo, pièce de théâtre => CLEMI Bordeaux
- Production d'une vidéo support de message => GRS avec Tara Océan
- Tenue d'un stand, animation d'un atelier lors d'un événement DD, visite guidée de site
- Création d'un jeu en lien avec des enjeux DD locaux => poissons

| Se confronter et collaborer avec autrui

Interagir, découvrir et prendre en compte du jeu des acteurs

- Implication dans un débat, pratique d'un jeu de rôle, participation à une animation ludique collaborative
- Rencontre avec d'autres acteurs (scientifiques, élus, partenaires...) => semaine du climat Bordeaux
- Tutorat entre pairs
- Rédaction d'une charte, construction d'un projet collectif

| Assurer une fonction d'impulsion et de représentation

Prendre des responsabilités pour impulser une dynamique EDD dans son environnement

- Adoption de pratiques exemplaires
- Participation politique à la vie de la cité (voter, participer à une manifestation, signer une pétition, adhérer à une association...)
- Exercice d'une fonction représentative (membre du CESCE de l'établissement, ambassadeur du tri, éco-délégué, membre de la commission menu, élu CVC-CVL...)
- Rédaction d'une profession de foi, d'un discours politique

Les établissements, incubateurs de projets globaux : les démarches E3D

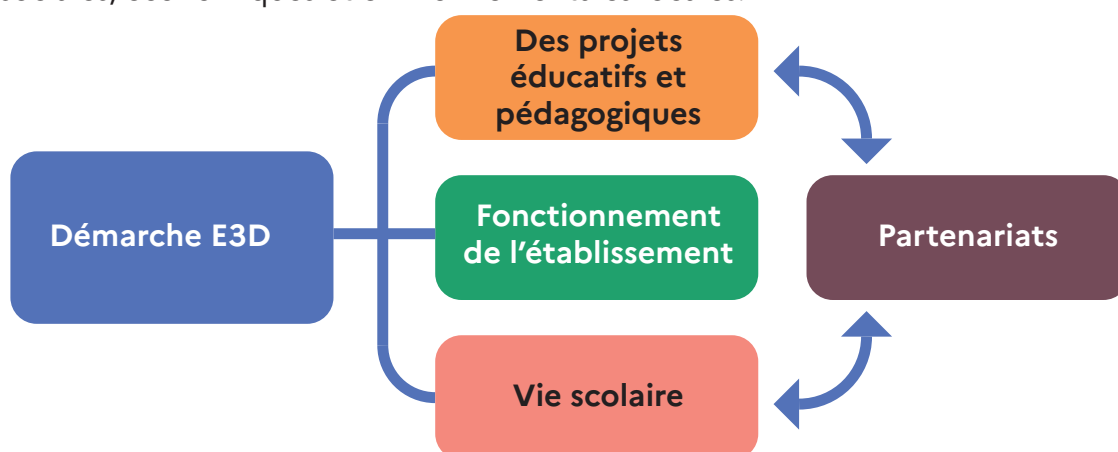
Parmi les possibilités d'engagement et d'actions d'éducation au développement durable, la démarche globale E3D – « Établissement en démarche de développement durable »²¹ – est particulièrement structurante.

Support d'analyse, objet d'expérimentation pratique pour les élèves et outil de mise en cohérence de toutes les actions au sein des établissements, la démarche E3D est le socle territorial de déploiement de l'EDD, y compris dans le cadre de partenariats internationaux qui lient des établissements français à des établissements installés à l'étranger. Il ouvre un champ large d'expérimentations, qui peuvent associer différents types d'actions.

La mobilisation des élèves est un facteur fondamental de la pleine réussite de cette démarche. Chacune des phases de son élaboration intègre progressivement et dans la mesure du possible les élèves, en premier lieu les éco-délégués, en leur fournissant les informations et les aides méthodologiques utiles à l'exercice de leur rôle de relais et de porteurs de projets auprès de leurs camarades. Le projet global se constitue également de l'ensemble des initiatives prévues par les éco-délégués et encadrées par le référent EDD de l'établissement, le chef d'établissement, le CPE ou tout autre membre de la communauté éducative.

La démarche E3D construit ainsi un environnement cohérent et motivant qui permet à l'élève de s'engager dans son environnement quotidien, tout en faisant l'expérience du dialogue et de la démarche de projet, c'est-à-dire d'une citoyenneté active, créative et constructive, dans un cadre institutionnel et pédagogique précis.

La qualité du lien collaboratif avec la collectivité territoriale de rattachement est essentielle. Elle peut viser la gestion durable du bâti scolaire (fournitures, énergie, eau, nourriture, déchets et recyclage, maintenance et nettoyage...), comme des projets de créations pérennes initiés par les éco-délégués impliquant une validation et un support territorial. Ce partenariat a vocation à favoriser une bonne appréhension des organisations institutionnelles, mais également des réalités sociales, économiques et environnementales locales.



21. [La démarche E3D](#).

Un large champ d'expérimentation

Dans le cadre d'actions concrètes menées par les éco-délégués, il peut s'agir de mettre en place une **politique d'alimentation éco-responsable** concertée avec le gestionnaire, le chef cuisinier, l'infirmière scolaire et les éco-délégués, en lien avec les programmes sur l'agriculture, l'alimentation et les ressources, le tout sous le pilotage des professeurs. Une telle démarche peut se traduire par la création d'une commission dédiée à l'origine et à la qualité des produits utilisés au restaurant scolaire dans un objectif conciliant équilibre alimentaire, qualité gustative, et limitation du gaspillage et de l'impact carbone de l'approvisionnement.

Une collaboration autour de la **mobilité durable** peut également être initiée pour promouvoir les déplacements doux, installer un garage à vélos et organiser un plan de déplacement à pied, mobilisant école, parents d'élèves et municipalité.

La plupart des implantations scolaires sont engagées dans des actions de **tri, de recyclage et de gestion des déchets**, et collaborent avec les collectivités territoriales afin de sensibiliser les élèves à ces enjeux.

La thématique de la **biodiversité** permet souvent de mettre en place des jardins, hôtels à insectes, mares pédagogiques ou autres équipements utilisés dans le cadre des cours disciplinaires mais aussi d'activités pouvant être encadrées par les personnels d'entretien des espaces verts ou en autonomie partielle par les élèves. Le travail sur **l'eau** est de plus en plus fréquent, notamment avec les agences locales de l'eau, qui déploient des politiques de médiation.

D'autres projets peuvent cibler le réchauffement climatique, **la qualité de l'air**, la question des pollutions sonores et toutes celles susceptibles d'être reliées à des enjeux sociaux, culturels, patrimoniaux, dans des dimensions nationales et internationales.

Certains établissements privilégient parmi les ODD des actions visant à **réduire les inégalités et à contenir les discriminations**. Ils mettent en place des dispositifs de lutte contre le harcèlement ou contre le racisme, notamment en formant des élèves, encadrés par la vie scolaire, à la médiation des conflits, ou bien en organisant des collectes et actions solidaires en lien avec des associations humanitaires.

Un label spécifique

La labellisation E3D constitue un levier fort pour la généralisation des démarches E3D. Cette labellisation procède d'une démarche qualité. Elle nécessite de réunir des volontaires représentant les différents acteurs de la communauté éducative (professeurs, élèves et éco-délégués, personnels d'éducation, de direction, d'encadrement, administratifs, de santé, sociaux et techniques, parents), des associations et autres partenaires, en relation étroite avec les collectivités territoriales, parties prenantes du fonctionnement de l'école ou de l'établissement. La démarche E3D est coordonnée par le ou les référents EDD, désignés par le chef d'établissement et le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).

Le référentiel de la labellisation E3D²² s'adresse aux écoles, aux collèges et aux lycées généraux, technologiques et professionnels, ainsi qu'aux centres de formation d'apprentis et plus globalement à toutes les structures scolaires. Il est convoqué dès lors que l'EDD devient un moyen de pilotage de tous les acteurs et une problématique structurante de la politique d'école ou d'établissement au service d'une approche vertueuse vers la transition écologique.

22. Voir l'annexe de la circulaire EDD du 24 septembre 2020 : « [les conditions de déploiement du référentiel E3D](#) ».

Zoom – Dynamiser l'E3D – quelques pistes de réflexion

La démarche E3D représente un élément structurant de la stratégie académique d'EDD, notamment parce que le label accompagne une démarche progressive permettant d'avancer par paliers et visant ainsi la pérennité de la démarche dans l'école ou l'établissement, mais aussi parce que c'est une démarche globale visant à mettre en cohérence les connaissances enseignées aux élèves avec leurs projets et le fonctionnement de leur école ou de leur établissement.

Des leviers importants pour dynamiser la démarche E3D

- Travail structuré et coordonné entre le niveau académique et le niveau départemental, avec des comités de pilotage à ces différents niveaux, pour décliner les objectifs académiques en tenant compte des spécificités de chaque département, et ainsi toucher les 1^{er} et 2nd degrés ;
- Accompagnement des écoles et établissements au plus près des besoins :
 - visites dans les établissements et explicitation des critères de labellisation (par exemple par des échelles descriptives),
 - plan de formation touchant tous les personnels, y compris des formations conjointes avec les collectivités territoriales,
 - mise à disposition de ressources pédagogiques exigeantes (en particulier dans la démarche scientifique), fondées sur des projets inter-académiques ambitieux (exemple de ce qui se fait dans les académies d'Île-de-France) menés avec quelques établissements sur une année, puis ensuite largement diffusés pour être répliqués ;
- Des temps forts pour impulser (séminaires académiques ou inter-académiques) ou pour valoriser et mutualiser (partager les projets E3D, créer une communauté d'acteurs) : cérémonies de remise des diplômes de labels E3D, remise de prix, témoignages... ;
- Mobilisation et valorisation des élèves : ils sont au cœur des enjeux et des dispositifs. Les éco-délégués sont directement concernés, mais aussi les référents EDD dans les établissements (professeurs, CPE...) car ils jouent un rôle clé pour accompagner les élèves et les éco-délégués, et engager l'école ou l'établissement sur la voie de l'E3D. L'accompagnement du réseau des référents EDD et du réseau des éco-délégués est un levier important pour l'E3D ;
- Implication des élus du conseil académique de la vie lycéenne (CAVL) et des partenaires dans le comité académique de pilotage au service d'une stratégie E3D collective ;
- Un label E3D de territoire : il vise à reconnaître la mobilisation coordonnée et cohérente de plusieurs écoles/établissements d'un même territoire (réseau d'éducation prioritaire, circonscription, bassin...) tout en fédérant les équipes. Deux enjeux sont associés à ce label de territoire : utiliser l'expertise des labellisés niveau 3 du territoire pour entraîner les non-labellisés (rayonnement - diffusion) et construire un parcours progressif cohérent d'EDD pour l'élève de la maternelle jusqu'au lycée (l'EDD au service de la construction du citoyen). Un exemple de label E3D de territoire : [la labellisation E3D de territoire de la circonscription Vincennes / Saint-Mandé](#).

Zoom - Une école maternelle labellisée E3D niveau 3 dans l'académie de Créteil (école Les Fougères – Le Raincy)

La démarche et la labellisation E3D, un levier pour fédérer l'équipe enseignante autour d'un projet commun et de mutualiser les compétences de chacun au profit d'un projet collectif.

L'école est engagée dans une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable depuis 2014. Reconduite chaque année, cette démarche fait désormais partie intégrante du projet d'école. Cet axe de réflexion a permis de fédérer l'équipe enseignante autour d'un objet commun et de mutualiser les compétences de chacun au profit d'un projet collectif.

De nombreux partenaires sont associés à la démarche et plusieurs actions sont concernées : le tri des papiers dans chaque classe, le compostage à la cantine, le « recycl'art », le potager et son compost, le partenariat avec le club éco-citoyen du collège de secteur, les actions de sensibilisation à l'occasion de la semaine européenne du développement durable...

Les apprentissages des élèves à travers ces projets et actions sont nombreux : acquérir des connaissances, apprendre à raisonner, se situer dans le monde, former le futur citoyen, développer une éco-conscience et vivre ensemble.

Une déclinaison à diverses échelles territoriales

Une telle démarche E3D peut aussi être menée par un groupe de plusieurs structures scolaires d'un même territoire (une circonscription, un réseau d'écoles et son collège, un réseau de collèges et de lycées, mais aussi une cité scolaire ou un réseau d'éducation prioritaire). Chaque degré d'avancement de cette démarche, qui peut aller de la coordination à l'intégration, renvoie également à un des trois niveaux de labellisation identifiés.

Zoom – Un partenariat entre établissements : le projet de mobilité inter-académique « À la découverte de l'Eau-tre »

Ce projet met en liaison trois établissements scolaires : le collège Sagebien d'Amiens (Somme), le collège Anne-Frank d'Harly (Aisne) et le collège Auguste-Dédé de Rémire-Montjoly en Guyane. Il permet de sensibiliser et préparer les élèves à la gestion de l'eau en identifiant les convergences et les divergences autour de la préservation de la ressource en eau, et en observant l'impact de l'activité humaine sur la biodiversité aquatique.

Les éco-délégués, ambassadeurs de la communauté éducative

Éco-délégué : un engagement fort et des missions spécifiques

La marche pour le climat du 21 septembre 2019 aura été la plus grande mobilisation jamais organisée jusque-là pour appeler à agir pour la préservation des équilibres naturels et la lutte contre le réchauffement climatique. Cette manifestation a permis de prendre la pleine mesure de la forte mobilisation de la jeunesse de France et du monde entier sur ce sujet.

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a alors souhaité que ce mouvement soit relayé et approfondi par un travail de réflexion des élèves avec leurs professeurs. Au terme de quelques mois d'échanges, huit engagements concrets ont été pris par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, dont l'élection d'éco-délégués dans chaque classe de lycée et de collège²³.

L'École constitue un espace de mobilisation fondée sur une prise de conscience raisonnée et nourrie de connaissances scientifiques. Il doit résulter de l'ensemble des actions en faveur de l'EDD des évolutions de long terme des comportements individuels et collectifs.

23. Voir la [circulaire du 24 septembre 2020](#).

Force de proposition auprès de ses interlocuteurs, l'éco-délégué est capable d'informer, de sensibiliser et d'impliquer l'ensemble des camarades et des adultes de son établissement autour de projets en faveur des enjeux écologiques et de développement durable. Ce rôle est l'occasion d'un travail en équipe, notamment au sein du collectif des éco-délégués de l'établissement, en lien avec les élus du conseil de la vie collégienne (CVC) et du conseil de la vie lycéenne (CVL), et dans le cadre du comité d'éducation à l'environnement. Cette mission s'exerce dans le respect de la planète, mais aussi des camarades, des professeurs et de l'ensemble des personnels du collège et du lycée. Une attitude bienveillante compte autant que les actions entreprises pour faire en sorte que l'adhésion autour des projets soit aussi l'occasion d'une réflexion sur les comportements et les conditions d'un dialogue ouvert.

S'informer

- [Les éco-délégués](#) – site éducol (avec les guides de l'éco-délégué pour le collège et le lycée)
- [Le livret de l'éco-délégué](#)

ZOOM

Organiser un *hackathon* dans son établissement pour engager les éco-délégués dans des projets (lycée Charles-de-Gaulle – Longperrier – académie de Créteil)

Le mardi 8 octobre 2019, une cinquantaine d'élèves du lycée Charles-de-Gaulle de Longperrier ont participé à un *hackathon*, c'est-à-dire un événement durant lequel on travaille ensemble pour répondre à un défi. Il s'agit ici de faire émerger des projets concrets et réalistes en faveur du développement durable et ainsi de mettre le pied à l'étrier des éco-délégués fraîchement élus.

Les élèves répondent eux-mêmes aux problématiques de leur lycée : ils deviennent porteurs de projets et même entrepreneurs. Cet engagement permet de lutter contre l'individualisme, la passivité et la morosité. L'éducation au développement durable ne doit pas être anxiogène pour les élèves, mais au contraire leur démontrer que chacune de leurs actions contribue à un monde meilleur.

Cette journée vise aussi à fédérer l'établissement : réunir les trois pôles du lycée (professionnel, technologique et général), concevoir ensemble des transformations durables dans le lycée, intégrer toutes les parties prenantes et développer l'écoute et la coopération. Ce projet implique l'ensemble de l'établissement et s'ouvre sur le territoire grâce à la participation de partenaires locaux. Enfin, à plus long terme, ce projet interroge la forme scolaire (l'intelligence collective inclut les idées de tous et toutes) et le climat scolaire (stratégie d'équipes, engagement, coopération, partenariats, qualité de vie à l'école) de l'établissement.

Des éco-délégués acteurs et ambassadeurs agissent en faveur de l'environnement (collège Willy-Ronis de Champigny-sur-Marne – académie de Créteil)

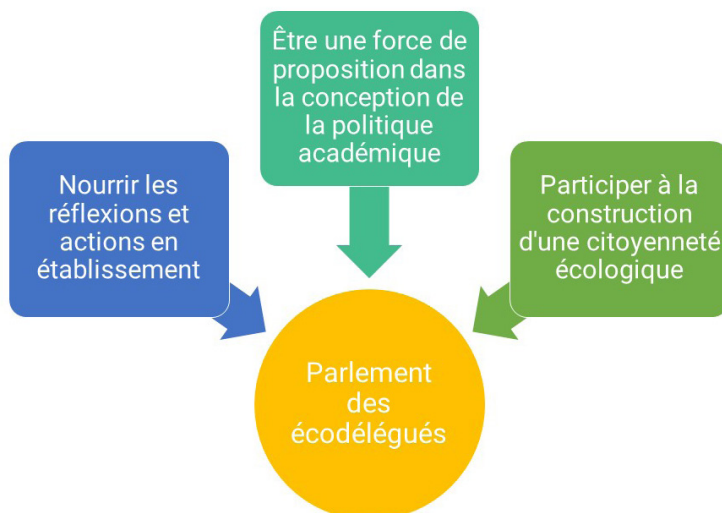
Le collège Willy-Ronis, labellisé E3D (niveau approfondissement), est classé en réseau d'éducation prioritaire. Le REP a lui-même reçu un label E3D de territoire (niveau engagement).

Durant le confinement, les élèves engagés dans l'atelier « jeunes reporters pour l'environnement » ont finalisé à distance leur reportage « pour une école plus verte ».

Les objectifs, à travers ce reportage, sont de promouvoir des actions déclinables dans d'autres établissements et de mettre en valeur la synergie indispensable avec les partenaires locaux (associations, ville) et des partenaires plus larges (territoire, département, académie et organismes nationaux).

La formation des éco-délégués : un enjeu majeur qui se décline de multiples façons. Un exemple : un projet de parlement des éco-délégués dans l'académie de Lille

Créer un parlement des éco-délégués permet d'offrir aux élèves un exercice de la citoyenneté inscrit dans un processus démocratique. Chaque bassin de l'académie envoie des élèves en session parlementaire. Chaque établissement reçoit un dossier concernant plusieurs thématiques (changement climatique, biodiversité, mobilité, empreinte numérique...). Après un temps d'appropriation et de travail dont les modalités sont laissées à l'appréciation des équipes, chaque bassin organise un webinaire des éco-délégués dont l'enjeu est de faire la synthèse territoriale du travail mené. Chaque bassin, en fonction de ses spécificités, ne se saisit pas de la même thématique ou n'arrive pas à la même analyse sur une thématique donnée. De ce travail découle une répartition thématique des représentants par bassin pour alimenter les commissions du parlement. La session parlementaire consiste en un webinaire pour construire, présenter et choisir des propositions de projets qui pourraient être déployés par la suite.



Sensibiliser à l'acte d'engagement

Les écoles et les établissements scolaires sont des lieux privilégiés pour promouvoir les comportements respectueux de l'environnement et de la biodiversité. Les éco-délégués, jeunes sentinelles volontaires en mouvement pour le développement durable, engagent leur disponibilité et leur implication par la définition et la poursuite d'objectifs quantifiables et/ou observables et l'adoption d'une attitude modélisante. Tout en veillant à maintenir une vision positive du monde, ils sensibilisent et encouragent leurs pairs, ainsi que les autres acteurs de la communauté scolaire, à se mobiliser pour contribuer à la transition énergétique et écologique.

Quelques pistes pour sensibiliser à l'acte d'engagement :

- mettre en place des actions de communication pour toucher tous les élèves de l'établissement (affiches, site ou blog de l'établissement, réseaux sociaux...) ;
- chercher à susciter l'engagement en s'appuyant sur les témoignages d'éco-délégués, et/ou en invitant les partenaires à présenter leurs dispositifs de sensibilisation et de responsabilisation ;
- sensibiliser et encourager les réflexions novatrices à travers des débats animés, en présence d'experts, en lien avec les semaines ou journées dédiées à une cause environnementale ou écologique ;
- mettre en réseau les éco-délégués des établissements d'une même ville, d'un bassin, ou d'une académie afin de générer le sentiment d'appartenance à un groupe, ce qui peut être renforcé par l'élaboration consensuelle d'une charte d'engagement. Plusieurs journées de sensibilisation peuvent se dérouler simultanément dans tout le réseau en se déclinant sous forme d'actions de solidarité (collectes au profit d'associations, Téléthon...), *escape games* (sur les éco-gestes, le tri des déchets, la consommation responsable...), hackathon, expositions...

Zoom – Quelques témoignages d'élèves engagés

Témoignage d'une déléguée académique à la vie lycéenne

« L'engagement des éco-délégués dans les établissements, que ce soit dans les classes ou les instances participatives, est réel et reconnu. La thématique de l'EDD suscite un très grand intérêt, et par conséquent de l'implication.

La sensibilisation à l'engagement se fait en amont des élections et les semaines de l'engagement du mois de septembre, précédant l'ensemble des élections, qui permettent de :

- présenter les objectifs et le rôle des éco-délégués,
- communiquer (la fiche « mes premiers pas d'éco-délégué » a été largement diffusée),
- donner à voir et à valoriser les actions déjà entreprises ou réalisées,
- montrer ce qui est possible,
- en prendre conscience, pour susciter l'envie de s'engager également.

Les réalisations et les témoignages des actuels éco-délégués viennent enrichir les échanges pour susciter l'engagement d'autres élèves à la prochaine rentrée scolaire.

Il existe des conseils de vie lycéenne où tous les élus ont souhaité être éco-délégués. Des établissements ont choisi de mettre en place des comités d'éco-délégués.

L'accompagnement et la formation des éco-délégués dans leurs missions sont indispensables. Leur formation s'est faite en lien avec les deux coordonnatrices académiques (intervention également à la formation des référents à la vie lycéenne). Donner du sens commun est permis en associant référents à la vie lycéenne, référents en collèges, référents EDD aux formations, présenter et diffuser les outils, les ressources.

Permettre d'échanger et de fédérer des projets communs a été rendu possible par l'organisation d'inter-CVL de bassin (dès le mois de novembre) sur la thématique du développement durable et de la biodiversité, en associant autant que possible les collègues».

D'autres témoignages d'éco-délégués

Prendre conscience de sa capacité à agir

Les éco-délégués, dans le cadre de leur parcours citoyen, prennent conscience de leur capacité à agir et de l'importance de s'engager pour une cause avec les autres. C'est le lien de la transmission et du partage qui motive leur démarche.

Par leur potentiel à sensibiliser, convaincre, impulser, fédérer autour de différentes causes écologiques, sociales et solidaires, les éco-délégués vont à leur tour éveiller la conscience écologique de leurs camarades et autres personnels.

Zoom – Un témoignage sur la capacité à agir

Une éco-déléguée d'une classe de CAP fleuriste du lycée Gabriel-Péri de Toulouse, élue au CAVL, présente en octobre 2019 [l'installation et la gestion d'un composteur](#) dont elle est à l'origine. Cette action partenariale avec Toulouse Métropole témoigne d'une réflexion et d'une projection sur une professionnalité et une citoyenneté en construction.

S'engager dans des actions partenariales

Au sein des écoles et des établissements scolaires, la participation citoyenne des élèves peut se décliner à travers des projets visant à favoriser la biodiversité, ou encore la lutte contre les inégalités, et permettre l'évolution des comportements au regard des enjeux climatiques, écologiques, économiques, sociaux et solidaires.

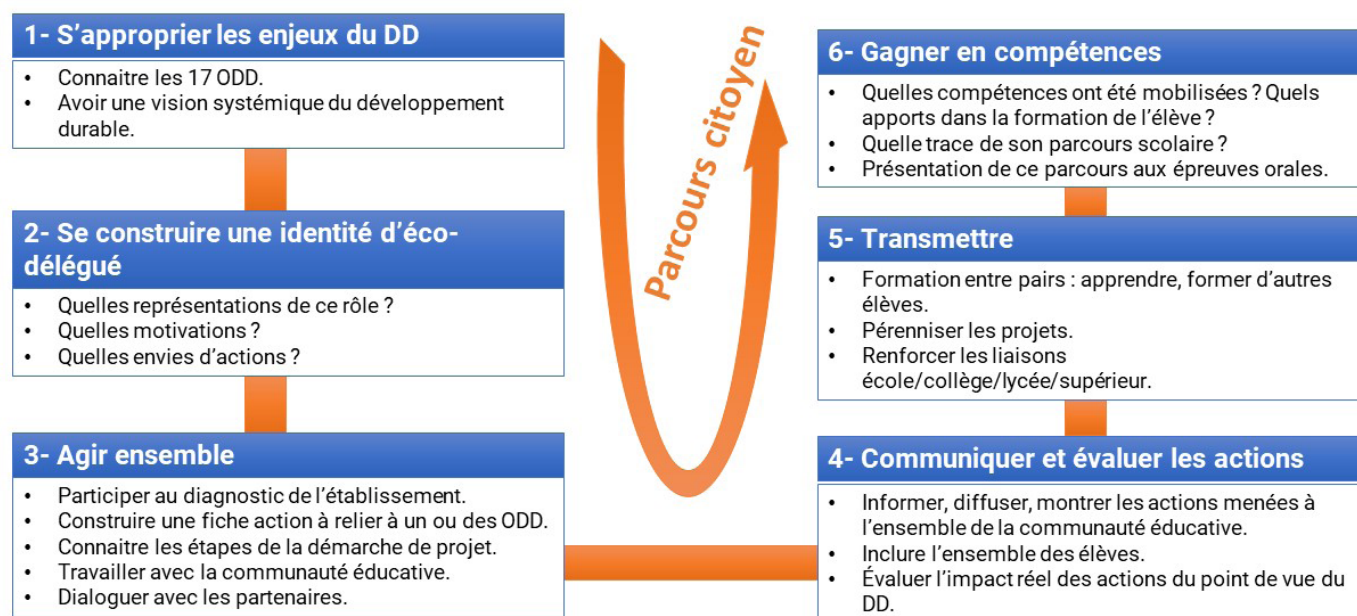
Pour compléter leur action, les acteurs de la communauté scolaire peuvent s'appuyer sur les dispositifs et l'expertise des collectivités territoriales et autres partenaires, afin d'accompagner la mise en œuvre de projets en phase avec les techniques et les objets numériques contemporains.

Acquérir des compétences spécifiques

Les éco-délégués acquièrent des compétences spécifiques en assurant leurs missions.

À titre d'exemple, le schéma ci-dessous, qui s'inspire de celui de l'[académie de Créteil](#), présente un véritable parcours citoyen :

Le parcours des éco-délégués au cours de leur scolarité



ZOOM – La formation et l'accompagnement des éco-délégués : un levier essentiel dans le cadre du déploiement et de la mise en œuvre de l'EDD

- Un exemple de [formation des éco-délégués réalisée dans un cadre partenarial en Île-de-France](#)

Afin d'épauler les élèves et les adultes dans cette démarche, Écophylle, la Région Île-de-France, les académies franciliennes de Créteil, Paris, Versailles, e-graine d'images et la Dynamique E3D-21 ont impulsé la réflexion et participé à la construction des contenus et à leur évolution. Le site www.eco-delegues.fr propose des savoirs et les bases d'une culture commune en s'appuyant sur une pédagogie ludique et active. Cette œuvre commune a été menée en collaboration pour répondre aux besoins renforcés par la généralisation des éco-délégués dans les collèges et les lycées.

- Un exemple d'outil pour structurer et accompagner la réflexion à l'aide de la fiche : « Mes premiers pas d'éco-délégué » (académie d'Amiens)

Des communautés d'acteurs mobilisés pour des projets territoriaux et partenariaux

En matière d'EDD, le commun n'est pas du « comme un ». Comment construire des projets cohérents avec les acteurs les plus divers ? Chacun porte ses propres motivations, parfois ses stratégies, chacun son engagement, sa discipline, sa compétence, son projet, ses aspirations et ses valeurs.

Pour autant, il n'existe pas d'activité qui ne soit traversée d'enjeux environnementaux et de développement durable, et qui appelle elle-même des collaborations. Pour nouer de solides liens entre partenaires, il faut donc s'assembler pour agir et construire des engagements programmés, après avoir identifié des espaces d'intersection, d'intérêts convergents (acquérir des compétences, être mis en relation avec un réseau, disposer d'une visibilité, assurer un rôle identifié, s'inscrire dans des projets de territoires...).

De là peut se construire un espace commun, une véritable culture commune de développement durable qui renforce le lien social.

Et puisque l'EDD se fonde sur l'expérience sensible, le territoire de proximité est comme une porte ouverte pour les élèves sur les enjeux de durabilité et sur l'émergence d'un esprit critique. Tout part des territoires et de ses acteurs, publics ou privés, institutionnels, territoriaux ou associatifs.

Sans modèle ni protocole figé, l'engagement et l'action contribuent à la naissance de partenariats qui ont en commun d'associer des expertises et des compétences au service de projets pédagogiques mis en œuvre par les équipes de l'éducation nationale.

Leurs objectifs sont en général les suivants :

- l'identification et l'exploitation d'informations nouvelles ;
- la production de ressources pédagogiques pour les professeurs ;
- la mobilisation des élèves et des éco-délégués autour des ODD ;
- l'accompagnement des projets des établissements scolaires autour des ODD ;
- le soutien par l'expertise à l'intégration des problématiques liées aux ODD dans les formations professionnelles initiales et continues, en tant que de besoin.

Zoom – Des projets territoriaux menés en partenariat – un exemple

Certains projets territoriaux menés en partenariat donnent lieu à des ressources pédagogiques permettant le transfert et la répliquabilité des pratiques testées. À titre d'exemple, la dynamique associant les trois académies franciliennes, la DRIEE et divers partenaires permet la conduite d'un projet EDD régional chaque année avec une vingtaine de lycées et collèges, projet clôturé par un temps fort au cours duquel les élèves investissent la parole (simulation, congrès, bureau d'étude...). À l'issue de chaque projet, les pratiques les plus pertinentes sont identifiées et publiées sous la forme d'un kit pédagogique : quatre kits sont actuellement disponibles (« simuler une COP climat internationale », « chercher des solutions sur son territoire au changement climatique », « travailler sur la qualité de l'air », « simuler des états généraux de l'alimentation »). Ces kits offrent des propositions de séquences et d'activités pour les établissements souhaitant organiser ce type de projet, et sont en libre accès sur le [site de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie](#) (DRIEE).

Les aires marines et terrestres éducatives, un modèle de projet durable participatif

Les aires éducatives sont des projets pédagogiques portés par un professeur et un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement (le référent). Elles permettent à des élèves de cycle 3 (CM1, CM2, 6^e), et sans doute dans un proche avenir de cycles supérieurs, de s'approprier un petit bout de littoral, de zone humide, de forêt, de rivière, de parc urbain... avec leur professeur et un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement. L'occasion est ainsi offerte aux élèves de découvrir leur territoire et ses acteurs, de faire des propositions aux élus locaux dans le cadre de projets éco-citoyens, tout en développant les compétences des disciplines scolaires (français, mathématiques, sciences...).

Ces projets sont structurés autour de 3 piliers :

- connaître : acquisition de connaissances sur le patrimoine naturel et culturel ;
- vivre : découverte du territoire et de ses acteurs ;
- transmettre : transmission des savoirs et gestion d'un patrimoine commun préservé.

L'aire marine ou terrestre éducative peut se situer partout où il y a de la biodiversité à protéger ou à reconquérir. Toutes les zones littorales ou terrestres plus ou moins anthropisées (plage, côte rocheuse, parc urbain, friche, zone humide, forêt, rivière...), garantissant les conditions de sécurité pour les élèves et présentant un intérêt du point de vue de la gestion et de la pédagogie, peuvent servir de supports.

Le déploiement du projet est réalisé pendant une année scolaire, pour une moyenne d'interventions de dix demi-journées par an.

Première étape : l'état des lieux du site, qui s'étale sur plusieurs mois. Les élèves étudient le patrimoine naturel et culturel de leur aire éducative (faune, flore, habitats, activités humaines, patrimoine, bâti...). Pour bien comprendre le fonctionnement de cette petite zone, ils s'interrogent également sur le fonctionnement global du territoire. Certaines notions comme les bassins versants, le cycle de l'eau, les continuités écologiques, peuvent être abordées.

Ils peuvent rencontrer à cette occasion différents acteurs du territoire : scientifiques, gestionnaires d'espaces protégés, représentants de municipalités, pêcheurs, agriculteurs...

Seconde étape : le choix des propositions d'action, qui se réalise en plusieurs temps. Parmi des exemples d'actions retenues et réalisées jusque-là, où il a été question de sensibiliser le grand public : augmenter la diversité des amphibiens, favoriser les déplacements des espèces dans le paysage, ou bien encore de créer des panneaux sur un sentier d'interprétation, de réaliser des suivis d'espèces, de planter des arbustes pour le maintien d'une dune ou des haies pour la restauration écologique...

La mise en œuvre de ces démarches donne lieu à l'obtention d'un label, délivré par les ministères de la Transition écologique, de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, des Outre-mer et par l'Office français de la biodiversité. L'obtention du label repose sur le respect de la méthodologie et de la charte « aire marine éducative » ou « aire terrestre éducative ». La labellisation intervient à l'issue de l'année de lancement. Le label est obtenu pour une année, il est à renouveler à chaque fin d'année scolaire.

S'informer

- [Les Aires éducatives](#) – Office français de la biodiversité
- Un exemple académique : [Les aires marines éducatives de La Réunion](#)

ZOOM – Fédérer les partenaires de l'EDD – l'exemple de l'académie de Rennes

Pour fédérer les partenaires de l'EDD à l'échelle de la région académique, il faut trouver un sens à l'action collective. Comment identifier un fil d'Ariane commun ?

Axe 1 - Partager une ambition commune en lien avec la spécificité du territoire : un fil conducteur et fédérateur possible

L'éducation à la mer et au littoral est au cœur du projet éducatif porté par le projet de l'académie de Rennes. Cette ambition est aussi partagée par les nombreux partenaires bretons. Porté par cette volonté commune, l'objectif est de faire de la Bretagne une aire marine éducative régionale (AMER).

Il s'agit ici de connecter chaque élève breton à son territoire en cultivant sa relation à la mer.

Axe 2 - Construire une culture commune pour renforcer la dynamique collective de généralisation de l'EDD

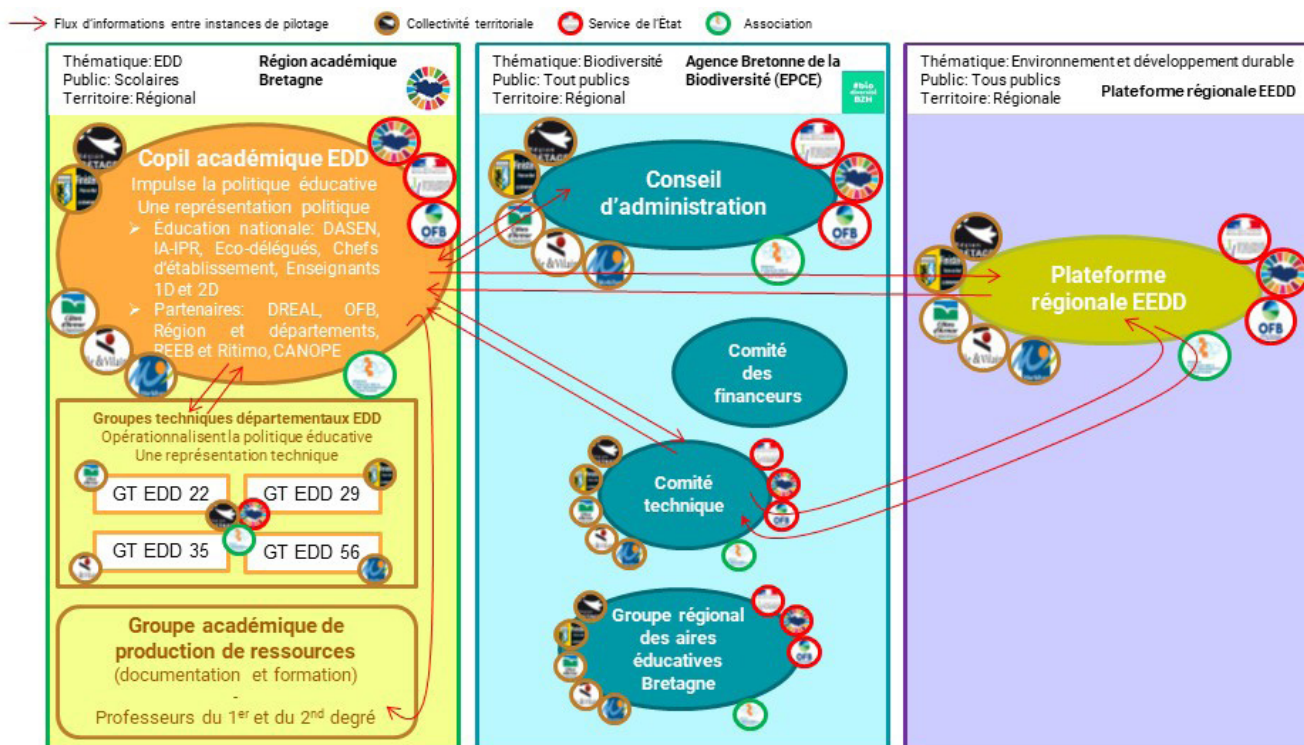
4 leviers opérationnels :

- **former** les acteurs de l'EDD : Un plan académique avec des formations communes et mixtes (éducation nationale et partenaires) pour l'AMER (à la fois dans la construction du plan et dans l'accueil des publics) ;
- **partager et diffuser** les ressources et informations dans les différents réseaux de partenaires ;
- **regrouper** les acteurs à l'occasion de temps forts pour partager, mettre en perspective les projets : colloque académique EDD, semaine européenne du développement durable...
- **animer les réseaux** d'acteurs EDD **pour valoriser** l'engagement : référents EDD, éco-délégués, partenaires.

Axe 3 - Faire réseau pour accompagner au plus près des territoires les projets EDD :

2 leviers opérationnels :

- **Rechercher la cohérence entre les instances de pilotage de l'EDD, du développement durable** : des organes de pilotage (académie, région...) avec les mêmes acteurs (services de l'État, collectivités et associations) pour parler d'une même voix, porter une ambition commune et donc mettre de la cohérence dans l'action publique.
- **Renforcer le maillage territorial** des acteurs de proximité pour renforcer le lien entre éducation nationale et partenaires du territoire.



Les programmes dits « de sciences participatives »

Les programmes de sciences participatives se prêtent particulièrement à des partenariats fructueux entre les citoyens et le monde de la recherche.

Ces programmes peuvent concerner différents champs scientifiques. Ils sont particulièrement utiles pour suivre le milieu naturel sur des territoires étendus ou sur de longues périodes, permettant ainsi un suivi de la biodiversité ou de l'impact des changements climatiques sur l'environnement. En effet, pour suivre l'évolution de la biodiversité sur un territoire donné, et par exemple l'analyser au regard des conditions environnementales ou des activités humaines, les chercheurs ont besoin de disposer d'un grand nombre de données.

C'est là que la mobilisation d'un nombre important d'observateurs prend tout son sens, afin d'alimenter les bases de données sur lesquelles travaillent les chercheurs. Il s'agit aussi d'un moyen de rapprocher la population du monde de la recherche, en proposant de renouer avec l'observation du monde vivant, de mettre en œuvre des protocoles simples mais rigoureux, permettant ainsi une meilleure compréhension de la production des connaissances scientifiques.

À titre d'exemple, on peut citer le programme « Vigie Nature », développé par le Muséum national d'histoire naturelle avec de nombreux partenaires, dont un volet est spécifiquement proposé aux scolaires : Vigie-Nature École. Ce programme permet une sensibilisation à la biodiversité par l'observation concrète ; c'est aussi un outil d'initiation à la recherche

scientifique reposant sur des sorties de terrain facilement organisables dans ou à proximité d'une école ou d'un établissement scolaire. Vigie-Nature École est organisé autour de plusieurs « observatoires » de biodiversité, chacun reposant sur la mise en œuvre d'un protocole particulier permettant l'observation, l'identification et/ou le comptage des êtres vivants concernés : Opération Escargots, Sauvages de ma rue, Spipoll (pollinisateurs), Placettes à vers de terre, Biolit (algues brunes et coquillages de l'estran), Oiseaux des jardins...

Pour chaque observatoire, les professeurs trouvent les outils de prise en main sur le site de Vigie-Nature École. La démarche proposée prend tout son sens parce qu'elle permet de déposer les données collectées par les élèves, dans le respect du protocole donné, sur un site Internet où les chercheurs pourront les récupérer pour leurs travaux. Une partie de ces données est également restituée et accessible pour chaque observatoire, permettant ainsi de réaliser avec les élèves des analyses de données, soit à partir de tableurs à télécharger et traiter, soit à partir de documents pédagogiques mis à disposition.

Un nouvel outil, *Galaxy Bricks*, récemment mis à disposition par Vigie-Nature École, permet de rendre toutes les données accessibles en temps réel et de les analyser avec des outils adaptés, pour mieux comprendre le travail des écologues ; cet outil permet aussi aux élèves de comparer leur propre travail de collecte de données à celui réalisé par d'autres écoles ou établissements scolaires dans des conditions proches, et ainsi de confirmer ou infirmer les hypothèses émises en classe.

S'informer

Les sciences participatives « *citizen science* »

- [Vigie Nature](#)
- [Portail OPEN des sciences participatives liées à la biodiversité](#)
- [Galaxy Bricks : un outil développé par Vigie Nature École](#)

4. Le pilotage et la formation, les partenariats et les projets

La complexité d'un enseignement qui invite à penser un monde lui-même complexe, associée à la grande diversité de ses parties prenantes, impose une réflexion en matière de pilotage et de valorisation des engagements dans l'EDD au sein du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Au-delà de la cohérence nécessaire de l'action publique, l'enjeu est le déploiement de modalités pédagogiques nouvelles, de l'expression d'aspirations et de la réalisation de projets innovants et effectivement contributeurs aux objectifs de développement durable. La gestion par discipline ou par cycle ne se prête pas, en effet, au bon déploiement des actions en matière d'EDD.

Il faut donc commencer par décrypter le paysage de l'EDD et identifier en face de chaque acteur son enjeu et ses objectifs. Il est également nécessaire d'identifier et de fixer des méthodes d'organisation collaborative pour lesquelles les hiérarchies et les systèmes séquentiels ne sont pas nécessairement de bons moyens d'action durable.

Cette approche pour comprendre et pour agir dans la complexité est la condition d'une conduite souple et cohérente de la politique de l'EDD. Elle doit permettre une réactivité plus grande, des dialogues plus constants et structurés, des évaluations plus faciles et une valorisation constante de ce qui est à l'œuvre.

Ce changement de paradigme suppose des modes de formation diversifiés, pour les élèves comme pour les équipes éducatives, des outils de dialogue multiples, tout en visant à un mouvement collectif cohérent et évaluable, qui se perçoive comme un groupe engagé.

Enfin, dans la complexité, la réussite valorisée avec attention induit des effets d'entraînement et de recherche d'excellence. La reconnaissance doit viser tous les acteurs de l'EDD, les encadrants, les formateurs, les professeurs et les élèves eux-mêmes, et sans doute les parents. Ses modalités peuvent, une fois encore, être multiples, mais elles doivent être lisibles et comparables entre elles.

L'EDD ne doit pas produire d'effet déceptif là où le besoin de mobilisation et d'engagement est à la fois très grand et très fragilisé par les enjeux eux-mêmes liés à cet engagement. C'est probablement là l'enjeu principal et prioritaire d'un redéploiement de l'EDD, qui produit des effets sur la bonne santé de la vie démocratique.

Le pilotage et la gouvernance à l'échelle territoriale

Il existe tout un réseau d'acteurs qui impulsent et pilotent l'EDD à différentes échelles territoriales au sein d'une académie. Trois échelles doivent être considérées, celle des unités éducatives (écoles et établissements), celle du département et celle de l'académie. Dans certaines académies, l'échelle des bassins de formation est également opérationnelle en ce qui concerne le pilotage de l'EDD.

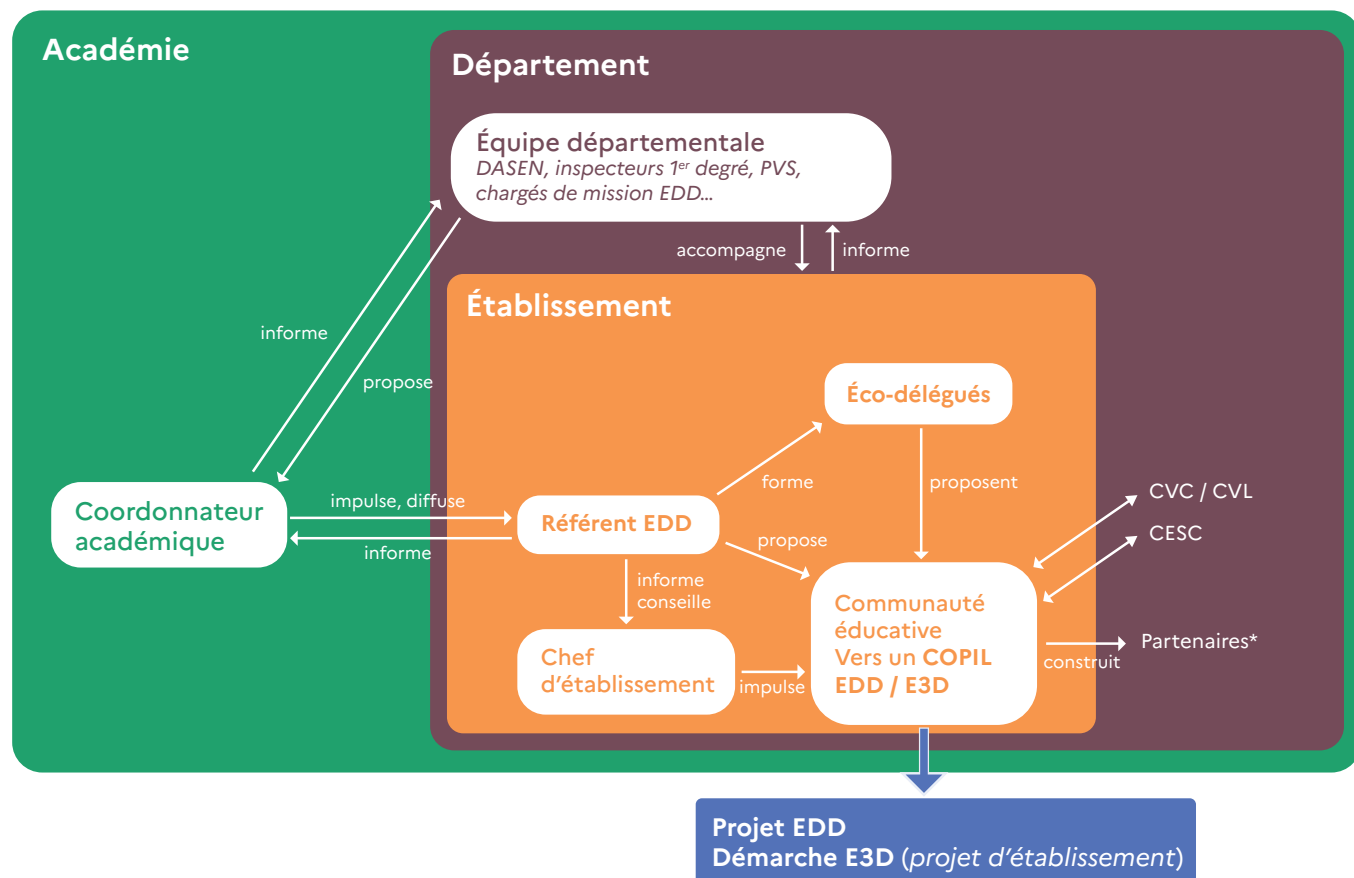
- À l'échelle de l'école, l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) en charge de la circonscription impulse la mise en œuvre de l'EDD dans le projet de la circonscription, décliné ensuite dans les projets d'école et mis en œuvre par les directeurs d'école et les équipes. Dans un collège ou un lycée, c'est le chef d'établissement qui impulse et positionne l'EDD dans le projet d'établissement, en coordination avec l'équipe éducative. Dans chaque école ou établissement, le référent EDD a un rôle stratégique pour informer, proposer et accompagner tous les acteurs mobilisés, adultes et élèves. Ce référent EDD peut être un professeur, un CPE, un directeur d'école, un personnel de direction. Il peut avoir en outre le rôle d'animer le comité EDD/E3D et donc de contribuer à l'impulsion d'une dynamique collective.

Les éco-délégués, membres des instances de pilotage EDD dans l'établissement, informent les autres élèves et organisent la remontée de leurs propositions. Ils sont en position de proposer des actions concrètes aux adultes. La mise en place de la formation du groupe des éco-délégués peut être confiée au référent EDD, qui peut s'appuyer aussi sur d'autres personnels et partenaires. Les éco-délégués sont amenés à communiquer sur leurs actions dans l'établissement et en dehors. Ils sont représentés au sein du CVL ou du CVC par deux élèves, un garçon et une fille, qui font le lien entre les actions des représentants d'élèves et les éco-délégués de l'établissement.

Sur la base d'un diagnostic, ou du bilan de l'année antérieure, le comité de pilotage EDD établit des axes prioritaires de travail, définit les actions à mettre en œuvre en lien avec les partenaires concernés et compétents, réalise le suivi et les bilans. Les équipes s'attachent à valoriser les compétences développées par les élèves dans le cadre du projet mené.

Les écoles et les établissements peuvent s'appuyer sur des soutiens aux échelles départementale et académique :

- pour une aide au pilotage, par exemple lors des dialogues de gestion ou à l'occasion de l'élaboration de contrats d'objectifs ;
 - pour bénéficier d'une offre de formation (PAF, PDF) et d'accompagnement (plan d'animation, réunions d'équipe...) en EDD cohérente avec les orientations nationales et académiques ;
 - pour recevoir les informations pertinentes concernant les événements, appels à projets ou opportunités pédagogiques, proposés par l'éducation nationale et ses partenaires.
- À l'échelle départementale, l'équipe autour du coordonnateur départemental en charge de l'EDD décline la stratégie académique de l'EDD en stratégie départementale tenant compte des spécificités des territoires. Un travail coordonné et régulier du chef de mission académique EDD et des IA-DASEN permet la cohérence des efforts fournis au service des objectifs académiques, fixés par le comité académique de pilotage. L'équipe départementale impulse l'EDD dans les diverses réunions de pilotage organisées avec les chefs d'établissement (réunions de bassins, dialogue de gestion...) et les IEN de circonscription (conseils d'IEN...) et dans les événements institutionnels départementaux (séminaires départementaux...).
 - À l'échelle académique, le recteur préside le comité de pilotage académique EDD, animé par le chef de mission académique. Le comité définit les axes prioritaires pour l'académie en termes d'EDD, en lien avec le projet académique, et fixe les indicateurs permettant de mesurer l'accomplissement des objectifs. Le chef de mission académique informe et impulse des directions de travail aux référents EDD d'école et d'établissement (lettre d'information, actions de formation, événements académiques...). Le chef de mission académique peut être membre du CAESC, de manière à assurer la remontée des informations et la cohérence des plans d'action avec les autres missions académiques concernées (santé, citoyenneté, valeurs de la République...). Il collabore avec le DAVLC ou le DAVC, notamment pour la formation des éco-délégués des établissements et académiques, et vient en soutien lors des temps de travail du CAVL dédiés au développement durable. Le chef de mission académique travaille à développer des partenariats diversifiés et cohérents avec les orientations de l'éducation nationale, partenariats qui irriguent alors les niveaux académique, départemental et d'école/établissement. Il est garant de la cohérence des orientations académiques avec les orientations nationales. Il est amené à collaborer à l'échelle inter-académique et nationale, informant le haut-fonctionnaire au développement durable à la Dgesco du projet EDD de son académie.



* collectivités, institutions, enseignement supérieur, associations, autres écoles/établissements - en France et à l'international

ZOOM – Le témoignage d’une référente EDD

Nadia, enseignante de lettres et référente EDD en collège (académie de Créteil)

« Je suis référente EDD dans un collège. Mon établissement est engagé depuis 2016 dans une démarche globale de développement durable, il candidate actuellement au niveau 3 (déploiement) de la labellisation E3D et est également référencé éco-collège.

Ma mission en tant que référente EDD est de favoriser l’émergence et la pérennisation d’actions en faveur de l’environnement en fédérant différents interlocuteurs. J’assure la coordination et la valorisation de ces actions. Mes niveaux d’intervention sont divers :

- auprès de mes collègues : la mise en exergue des compétences du parcours éco-citoyen (qui peuvent être développées par les élèves dans chaque discipline ou dans des ateliers dédiés au développement durable) s’avère essentielle. De fait, j’aide à la co-construction de projets interdisciplinaires liés à l’EDD.
- auprès du chef d’établissement : il s’agit principalement de relayer les axes de travail du comité de pilotage EDD mais aussi de proposer des partenariats étendus pour organiser des temps forts au niveau local (établissement, ville, département). La contribution aux dossiers de candidature pour l’obtention de labels (académique, national) fait partie de mes fonctions. Je tiens à souligner que l’engagement du chef d’établissement en faveur de l’EDD est fondamental pour que les actions proposées se concrétisent.
- auprès des élèves : je les accompagne dans les projets dont ils sont porteurs et mets en place avec mes collègues des ateliers destinés à les sensibiliser davantage. La formation des éco-délégués et des éco-ambassadeurs aboutit à l’organisation conjointe de temps forts (semaine européenne de la réduction des déchets – SERD –, semaine européenne du développement durable – SEED –, semaine du climat, concours...).
- sur la ville et le territoire, mon action consiste à développer des partenariats avec les parents d’élèves, mais aussi avec les autres écoles et établissements du secteur, avec les acteurs associatifs et les élus locaux engagés dans la transition écologique. L’an dernier, les projets inter-degrés établis avec les écoles du secteur en association avec notre coordinatrice REP nous ont permis d’obtenir le label E3D de territoire. Je suis aussi en lien avec la DSDEN et le rectorat, en particulier avec la coordonnatrice académique EDD et la chargée de mission EDD, ce qui permet d’affiner nos compétences, de faire connaître nos avancées et de contribuer au réseau des référents EDD.

Cette expérience de référente EDD constitue un tournant décisif dans mon parcours d’enseignante puisqu’elle me permet de travailler au quotidien avec les élèves sur des projets concrets et utiles pour notre société. Les élèves s’épanouissent dans les actions éco-solidaires qu’ils portent et gagnent en maturité. S’engager auprès de partenaires variés leur permet de mesurer l’impact de leurs actions et leur offre incontestablement des atouts supplémentaires dans leur formation. »

Des missions au service d’une dynamique collective

L’impulsion et la régulation des démarches de projet et des actions dans le domaine de l’EDD sont des leviers essentiels pour la mise en œuvre d’une EDD au long cours. Les CESC, à différentes échelles territoriales (académie, département, bassin, établissement ou école), sont particulièrement impliqués dans ces domaines.

L’un des enjeux est d’amener les équipes à dépasser les éco-gestes ou les actions ponctuelles, et à s’inscrire dans une véritable démarche d’école ou d’établissement, menée sur un temps long, dans laquelle les partenaires et les élèves trouvent toute leur place.

Des outils, tels que les fiches Qualeduc, peuvent être particulièrement utiles aux équipes.

Zoom - Quelques exemples d'outils qui contribuent à l'impulsion et à la régulation :

- Les fiches **qualeduc** (voir annexe 2)
- Les **lettres d'information EDD** réalisées par les chargés de mission EDD académiques. Ces lettres d'informations sont accessibles sur [les sites académiques dédiés à l'EDD](#) (carte interactive).

À titre d'exemple, une lettre d'information dédiée à l'engagement : Lettre EDD Aquitaine n° 18 – automne 2019)

Valoriser les élèves et les équipes

- Les équipes éducatives (exemple : lien avec les compétences professionnelles)
- Les élèves (importance de reconnaître et de valoriser les compétences développées/acquises par les élèves, notamment les compétences transversales)

Dans le cadre de l'EDD, les éco-délégués, les élèves volontaires et les équipes éducatives mobilisées mettent en œuvre de nombreux projets, actions et événements. Ils sont souvent confrontés à des situations où les réponses à apporter sont rarement standardisées. Pour sensibiliser, fédérer et convaincre, ils sont couramment amenés à faire preuve d'ingéniosité et à coopérer de façon pragmatique avec l'éclairage des partenaires sollicités. Ils développent des compétences variées ou mobilisent celles issues de leur vécu au cours de leur expérience dans l'EDD. Il importe alors d'être attentif à la progression de ceux qui s'investissent, à leur reconnaissance et à leur valorisation. Au fil des prises de responsabilités et de la réalisation des projets collectifs, chacun doit être en mesure de repérer et formuler les compétences acquises pour se placer dans une posture proactive, et aller vers de nouvelles étapes afin de répondre aux enjeux de l'Agenda 2030.

Quelques leviers de valorisation de l'engagement au sein des communautés scolaires

- La labellisation E3D²⁴ : l'attribution du label national E3D est un gage de la reconnaissance de l'engagement des acteurs de la communauté scolaire dans une dynamique collective pour l'EDD, réalisée en relation étroite avec les collectivités territoriales et autres partenaires, parties prenantes du fonctionnement de l'école ou de l'établissement. Un affichage dans l'établissement (diplôme de labellisation, poster et logo correspondant au niveau obtenu de labellisation sur les différents documents) constitue un support de mise en avant de l'exemplarité de l'établissement et de motivation pour ceux qui hésitent à s'engager, mais également pour ceux qui sont le sont déjà.
- La participation à des événements, opérations, et concours académiques, nationaux et internationaux est le **sésame vers la reconnaissance et donc la visibilité des actions concrètes menées par les élèves, professeurs et autres acteurs éducatifs.**

24. [La démarche E3D](#) sur éduscol. La [circulaire du 29 août 2013](#).

Zoom

Opérations partenariales valorisant le travail des élèves

- Opération « Océan Climat : Graines de reporters scientifiques »²⁴ : Opération menée en partenariat avec la fondation Tara Océan²⁵ et le CLEMI²⁶. Des collégiens et des lycéens jouent le rôle de médiateurs scientifiques en réalisant une vidéo pour communiquer sur les interactions entre l'océan et le climat, et les conséquences environnementales du dérèglement climatique. Les vidéos nominatives des établissements sont hébergées de façon pérenne sur le site dédié « Les dessous de l'Océan » et accessibles à tous les élèves à l'échelle internationale.

Quelques exemples de concours et d'appels à projets

- Concours « [prix de l'action éco-déléguée de l'année 2020/2021](#) ».
- Appel à projets « [L'École Verte - Les jeunes s'engagent pour la planète](#) ».
- Les [prix de la Fondation « La main à la pâte »](#).
- Appel à projets « [Raconte ta ville](#) ».
- Concours « [Arts en plastiques pour l'océan](#) ».
- Programme pédagogique « [Réinventer le monde](#) » de l'Agence française pour le développement, pour sensibiliser les jeunes au développement durable et à la solidarité internationale et leur donner envie de s'engager.
- Concours « [Prix Alimenterre](#) ».
- Prix [Jeunesse pour l'égalité](#).
- [Concours « Terr'Eau Fertile »](#).

- La communication, par le biais de différents canaux, sur les événements, projets, animations, ressources coproduites avec les partenaires, est un levier d'ouverture et de rayonnement de l'établissement sur l'extérieur. Une première catégorie de canaux peut ainsi être utilisée : fil Twitter et site académiques EDD, mais également ceux de l'établissement et des partenaires. D'autres canaux s'avèrent tout autant pertinents : gazette EDD en ligne, expositions, capsules vidéos, podcasts, système d'information géographique (SIG) pour le suivi de projets de découverte de la flore et de la faune...

Zoom – Un exemple de colloque pour valoriser le travail des élèves et des équipes

- Colloque des élèves « biodiversité dans mon établissement » - académie de Bordeaux

25. <https://oceans.taraexpeditions.org/m/education/les-actualites/les-graines-de-reporters-scientifiques-en-scene/>

26. Référence à la [convention signée en juin](#) entre le MENJS et TARA Océan.

27. <https://www.clemi.fr/fr/evenements/operations-speciales/ocean-et-climat-graines-de-reporters-scientifiques.html>

Comment valoriser l'engagement des élèves pour qu'il soit pris en compte par les adultes de l'établissement mais aussi reconnu par les élèves eux-mêmes ?

Quelques pistes pour favoriser la reconnaissance et la valorisation de toutes les expériences menées dans et hors de l'enceinte des écoles et établissements scolaires en lien avec les partenaires :

- Le parcours citoyen cible des activités scolaires, périscolaires et extra-scolaires. Il constitue à ce titre un tremplin pour valoriser l'engagement des élèves dans leur parcours scolaire. La participation à des dispositifs de sciences participatives, actions solidaires..., en lien avec une thématique du développement durable contribue à alimenter ce parcours, et par ce biais à capitaliser les connaissances et capacités stratégiques acquises.
- L'engagement dans le contexte de l'EDD est source d'acquisition de connaissances, de savoir-être et de savoir-faire à valoriser dans le livret scolaire unique (LSU), les bulletins et livrets scolaires (lycée).

Zoom - Quelques pistes pour valoriser les compétences des élèves

- Figurer un item « engagement et actions dans l'EDD » dans l'onglet « engagement de l'élève » du livret scolaire (il existe déjà un item « éco-délégué » par défaut). Cette mémoire de l'engagement de l'élève permettrait de faciliter l'intégration à des cursus universitaires type « Licence de sciences pour un monde durable et impact positif » de l'université Paris-Dauphine-PSL.
- Lors de l'élaboration de chaque projet EDD, il serait souhaitable que les élèves élaborent leur propre grille d'auto-évaluation qui leur permettrait de définir le niveau de performance des actions menées dans le cadre de leur engagement pour le développement durable. Les différentes grilles sont des points d'appui pour renseigner par exemple les livrets scolaires.
- Tous les élèves impliqués dans des projets EDD, plus spécifiquement les éco-délégués qui se voient confier fréquemment des responsabilités, doivent être en mesure de valoriser les compétences acquises lors de l'élaboration de leur projet d'orientation. La création d'un portfolio EDD permet de garder en mémoire les modalités de travail retenues lors de la mise en œuvre de projets susceptibles d'enclencher un élan pour la recherche, l'expérimentation et l'innovation, en vue de la réalisation des 17 ODD.

La formation des acteurs, pour accompagner le parcours des élèves

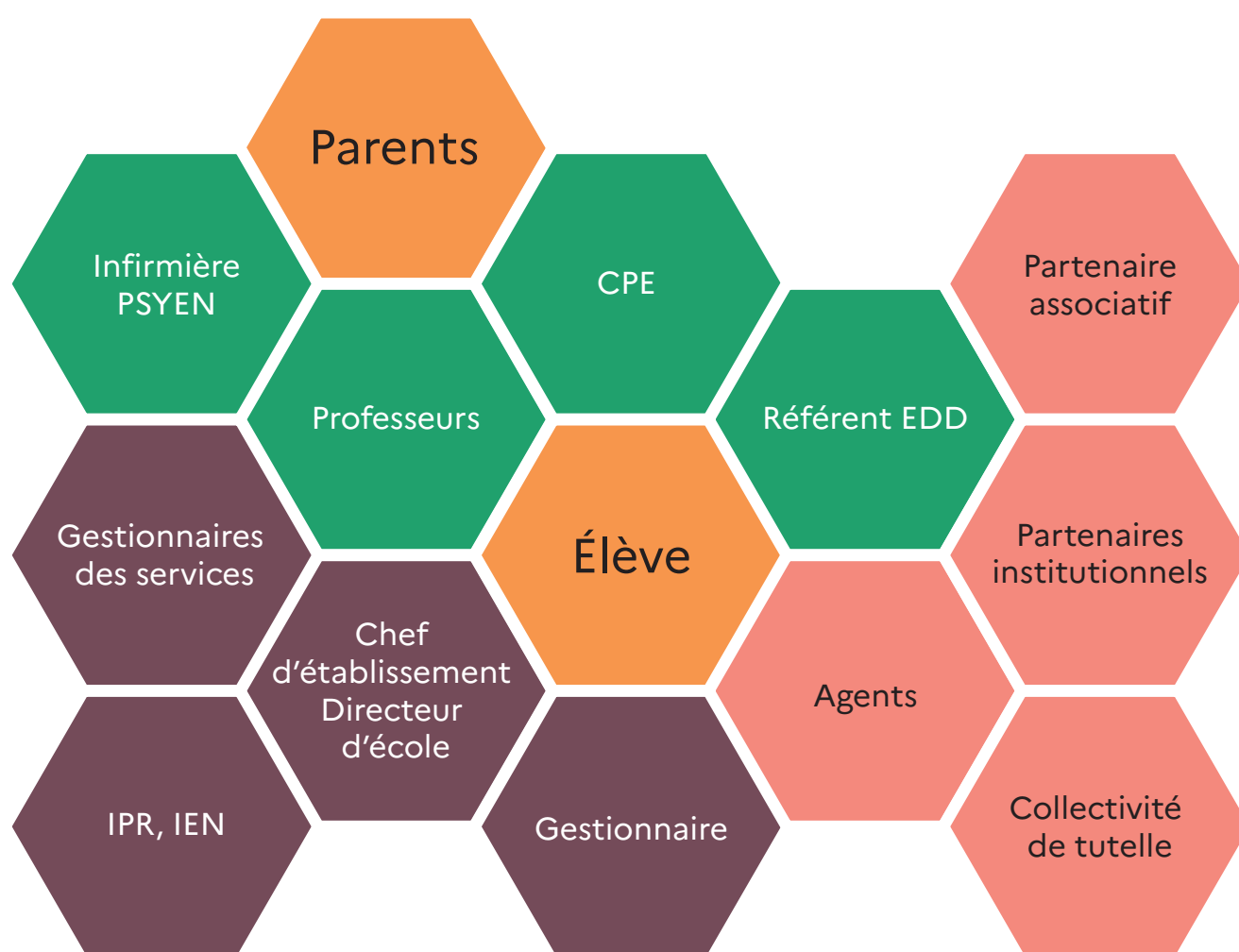
Formation et acteurs de la formation

De nombreux acteurs sont impliqués dans l'EDD et l'un des enjeux est alors de contribuer tout à la fois à la formation de chacun, mais aussi du collectif. Il s'agit bien de faire monter en compétences l'ensemble de ce réseau d'acteurs.

Former les équipes éducatives : les acteurs de la formation des élèves

La formation des équipes éducatives cible plusieurs catégories de personnels :

- Les professeurs et personnels d'éducation
- Les personnels d'encadrement
- Les agents administratifs ou techniques



Des formations adaptées à chacun des acteurs de l'EDD, mais aussi des formations pour renforcer le collectif et la culture commune

Dans une école ou un établissement, le pilotage d'une démarche E3D bien intégrée au projet d'école ou d'établissement s'appuie sur une culture commune et un accompagnement des cadres (direction de l'école ou de l'établissement, gestionnaires, inspecteurs...).

Des formations disciplinaires ou techniques, liées aux domaines d'intervention de chacun (agent, professeur, CPE, cadre...) sont donc nécessaires pour que tous les personnels trouvent leur place dans la démarche E3D. Des temps de formations inter-catégorielles, réunissant tous les personnels d'une école ou d'un établissement, permettent de créer une culture commune autour des enjeux du développement durable et d'assurer l'efficacité de la démarche E3D. De même, l'organisation d'événements réunissant élèves, personnels, parents et partenaires qui permettent de partager les efforts de tous, de mutualiser les expériences et de valoriser les réussites des élèves, conforte le sentiment d'appartenance à un projet commun.

La formation des acteurs peut être pensée selon plusieurs axes :

- **les formations disciplinaires** qui visent à renforcer la contribution des enseignements à l'EDD : savoirs, savoir-faire (démarches, méthodologies...) et savoir-être ;
- **les formations interdisciplinaires** qui alimentent la réflexion pédagogique sur la complémentarité des enseignements, la progressivité des apprentissages, la valorisation des acquis des élèves, et qui visent à renforcer leur formation sur les compétences transversales et sociales que les élèves doivent acquérir ;
- **les formations catégorielles** qui permettent à chaque membre de la communauté éducative de pouvoir s'approprier les enjeux de l'EDD et de contribuer à la formation des élèves, notamment à travers des projets éducatifs (personnels de direction, gestionnaires, conseillers d'éducation, agents techniques ou administratifs...) ;
- **les formations inter-catégorielles** qui contribuent à la construction d'une culture commune à tous les acteurs de l'EDD au sujet des enjeux de développement durable.

L'implication des scientifiques dans les formations dispensées est un levier important pour garantir des savoirs fiables et actualisés.

Zoom – La fondation La main à la pâte

Créée en 2011 par l'Académie des sciences et les Écoles normales supérieures de Paris et de Lyon, [la Fondation La main à la pâte](#) anime tout un réseau – national et international – pour diffuser des pédagogies attractives à l'école et au collège.

Dans la dynamique lancée par le prix Nobel Georges Charpak en 1995, la Fondation La main à la pâte promeut une pratique active et raisonnée des sciences et de la technologie. Elle propose des aides variées aux professeurs de France et d'ailleurs, pour faire découvrir à leurs élèves une science vivante et accessible, favorisant par des pédagogies actives la compréhension des grands enjeux du 21^e siècle, le vivre ensemble et l'égalité des chances.

Formation et pilotage : piloter la formation des équipes éducatives

Aux niveaux académique et départemental, la formation des formateurs revêt une importance toute particulière. Elle se doit d'être pensée au regard des objectifs nationaux et de ceux de la politique académique EDD. Cette formation s'appuie généralement sur les compétences de professeurs « référents EDD » qui ont acquis, par leur expérience de terrain, une expertise précieuse. Il est donc indispensable d'accompagner le développement professionnel de ces référents volontaires vers des compétences de formateur. Ils doivent en effet passer du statut de collègue expérimenté, qui témoigne de ses pratiques, à celui d'expert de la formation qui sait comment développer des savoir-faire pédagogiques pour accompagner les éco-délégués, les

élèves et les équipes éducatives. Les formateurs EDD ont une bonne connaissance des attendus de l'institution et des obstacles et leviers permettant d'accompagner les équipes dans leurs démarches. Ils comprennent les étapes des parcours de formation des élèves en matière d'EDD depuis la maternelle jusqu'au lycée. Ils sont donc capables de mettre leur maîtrise de l'ingénierie de formation au service des enjeux de l'EDD en proposant des contenus et modalités de formation adaptés aux besoins des équipes et des élèves. Ils contribuent également souvent à la production d'outils pédagogiques.

Trois leviers existent dans les académies pour garantir une formation efficace des acteurs de l'EDD.

- **Les plans de formation** (académiques ou locaux) sont utilisés par les inspecteurs et le chef de mission académique pour l'EDD afin d'impulser des dispositifs de formation qui répondent aux besoins des acteurs de l'EDD. Pour les professeurs des écoles, l'EDD est souvent associée aux formations de sciences et technologie, de géographie et d'EMC. Dans le second degré, les programmes des disciplines intègrent tous, aujourd'hui, des questions de développement durable qui peuvent ouvrir aux projets. Aux dispositifs disciplinaires viennent s'ajouter des dispositifs ciblant des compétences transversales (monter un projet d'EDD, mener un débat...) ou des thématiques ciblées (agriculture au XXI^e siècle, quelle énergie pour demain ?, plastiques dans les océans...) voire des dispositifs éducatifs (Vigie Nature école...).

Les formations spécifiques à la démarche E3D (former des éco-délégués, devenir un établissement écoresponsable, demander le label E3D...) gagnent à être inter-catégorielles afin de permettre à plusieurs membres d'une équipe de se former ensemble autour d'un projet partagé. Les formations de proximité (négociées en école ou en établissement) viennent compléter ce panel et offrir aux équipes éducatives un temps précieux de construction de cette culture commune qui cimente la démarche E3D.

- **L'accompagnement des établissements** : au-delà des apports d'une formation, on ne peut que souligner l'importance de l'accompagnement personnalisé des écoles, des établissements, des chefs d'établissements et de leurs équipes, dans la mise en place d'une stratégie de développement d'une démarche E3D. Certaines académies proposent un accompagnement des équipes, soit lors de la visite de labellisation, pour dessiner les axes de progrès, soit à la demande d'une école ou d'un établissement pour accompagner le travail du comité de pilotage.
- **Des formations conçues avec des partenaires** : de nombreux partenaires associatifs ou institutionnels s'investissent dans la formation des équipes éducatives, notamment lorsqu'elles répondent à leurs appels à projets²⁸. Si l'on considère le champ global de l'EDD, on peut citer les partenaires de l'École dans les domaines de la santé, du social, de la lutte contre les inégalités... Les compétences et expertises qu'ils apportent, complémentaires de celles que les équipes éducatives mettent en œuvre, permettent de proposer aux élèves des projets innovants et formateurs. Ce travail de partenariat doit s'appuyer sur des échanges et une concertation constructive. Il est enrichissant et facilite les relations entre l'éducation nationale et les acteurs des territoires.

Formation et territoire : s'appuyer sur les échelles de territoire pour accompagner la communauté de l'EDD

Au niveau académique et local, l'expertise de certains partenaires et leur connaissance du terrain sont extrêmement précieuses pour monter des projets riches et formateurs (Parcs naturels...). Les animations proposées par les réseaux d'acteurs de l'EDD (Collectif E3D21, le réseau Graine...) ou l'organisation d'événements tels que le « forum ou journées des partenaires » facilitent l'identification par les équipes éducatives des acteurs du développement durable sur le terrain. Ces moments sont l'occasion d'échanges de pratiques et de mutualisation de propositions pédagogiques. Appréciés des équipes, ces événements favorisent aussi le

28. À titre d'exemple : la collaboration entre la Fondation TARA Océans et l'éducation nationale a permis la mise en œuvre de formations coanimées par des scientifiques de TARA Océans et des formateurs académiques.

sentiment d'appartenance à une communauté qui partage la même démarche et agit sur le même territoire. Des séminaires de travail sur des thématiques scientifiques ou sur des dispositifs pédagogiques sont parfois proposés. Ils sont très appréciés car ils constituent des temps de réflexion sur les innovations pédagogiques, les stratégies et solutions d'accompagnement du développement de l'EDD. Chaque académie doit en effet répondre de façon locale à des directives nationales, et tous les événements qui permettent la mutualisation des pratiques nourrissent la réflexion et l'action collective.

Au niveau national : un événement national, le Forum des ressources pour l'EDD (FOREDD)²⁹, se tient chaque année au mois de janvier et constitue aujourd'hui l'événement phare de l'éducation nationale en la matière. On y croise des porteurs de projets EDD, des formateurs, des inspecteurs, mais aussi des partenaires de collectivités territoriales ou d'associations. Depuis l'édition 2020, des éco-délégués y sont également invités. Ces temps de rencontres entre l'éducation nationale et les partenaires permettent des échanges fructueux sur les rôles, les objectifs et les stratégies de chacun, et contribuent à un enrichissement mutuel.

En marge du FOREDD a lieu la rencontre annuelle des chefs de mission académique de l'EDD. Cette réunion constitue le moment des bilans et perspectives et favorise le partage d'expériences.

Le développement de partenariats

Faire le lien entre le territoire où l'on vit, ses ressources, son économie, son environnement, et les enjeux du développement durable nécessite de comprendre non seulement l'importance des comportements individuels, mais aussi l'impact des projets et des politiques locales.

L'accompagnement privilégié et l'expertise des partenaires ouvrent de nouveaux horizons pour la mise en œuvre de tout projet, action ou événement enrichi de perspectives novatrices et ambitieuses.

Les partenariats peuvent recouvrir diverses modalités en fonction des besoins des équipes pédagogiques et de la place qu'elles souhaitent attribuer aux potentielles collaborations extérieures. Ainsi, le recours à un ou plusieurs partenaires peut concerner l'ensemble du projet ou seulement l'un de ses aspects : conception, apports de ressources, conseils, formation, diffusion, valorisation ou financement.

Pour ancrer solidement et durablement son projet, une école ou un établissement peut envisager quatre sortes de partenariats.

29. [Site du FOREDD.](#)

Les partenariats possibles pour une école ou un établissement scolaire

| Collectivités territoriales

Mairies, communautés de communes, conseils départementaux, conseils régionaux...

Les collectivités ont quasiment toutes un service ou une direction dédiée à l'environnement et/ou au développement durable.

C'est avec les collectivités que l'on peut imaginer et construire des labellisations croisées : E3D / Éco-école / Éco-lycée... qui permettent en une seule démarche d'obtenir une double labellisation, et donc une double reconnaissance.

Les cadres des collectivités peuvent intervenir dans les écoles et les établissements pour animer des rencontres et des formations, sur des problématiques locales, toujours co-construites, soit avec les chefs de mission académique EDD, soit directement avec les référents EDD de l'école ou de l'établissement (transition énergétique, politique des transports, implantation d'éco-quartiers...).

Des syndicats, ou agences, dépendant de ces collectivités peuvent aussi être sollicités : syndicats de l'eau, des ordures ménagères, des transports...



| Partenaires institutionnels, ou les services déconcentrés de l'État

DREAL ou DEAL, DRAF, ADEME, CPIE, Parcs naturels, Parcs régionaux, Aires maritimes, ONF, Office français de la biodiversité, Agence française de développement, Observatoire des inégalités...

Ces partenaires sont souvent très ouverts à une coopération avec les professeurs et les élèves. La plupart d'entre eux ont une grande expérience d'accueil des publics scolaires et ont construit des outils pédagogiques de qualité.



| Associations, ou plateformes associatives

LPO, RITIMO, RARE (Réseau des Agences régionales de l'énergie et de l'environnement), WWF, GOODPLANET, Comité 21, Architectes de l'urgence, Kurioz, Emmaüs international, SANTÉSUD, Vision du monde, CARE, Action contre la faim, CODATU, Médecins sans frontières, Médecins du monde...

Ces partenaires œuvrent localement, ou dans le cadre d'un réseau national, voire international, dans les domaines de l'environnement, du développement durable, de la citoyenneté, des relations internationales...



| Les autres partenaires

Les partenaires scientifiques, les entreprises...

Des partenariats peuvent aussi s'établir entre établissements scolaires (inter-degré) pour construire des parcours EDD pluriannuels cohérents pour les élèves.



Zoom

Quelques éléments pour faciliter la collaboration avec un partenaire :

- un accord sur les valeurs éducatives à transmettre, en particulier au regard des 17 ODD ;
- une connaissance réciproque des attentes dans le cadre du travail commun ;
- une complémentarité des expertises, des compétences et des ressources en fonction du thème du projet ;
- des relations cordiales et fondées sur une confiance mutuelle ;
- une convention de partenariat signée par les deux parties (école/établissement et partenaire) qui clarifie la place et les missions de chacun.

Les meilleurs partenariats sont ceux qui s'établissent dans la durée et qui sont actés par une convention. Dans tous les cas, les chefs de mission académique EDD, les coordonnateurs départementaux ou les référents EDD de l'école ou de l'établissement doivent systématiquement co-construire avec le partenaire le plan de l'intervention, de l'animation ou de la formation.

S'informer

[Le partenariat autour de l'EDD](#) : pourquoi ? avec qui ? comment ?

Des exemples de partenariats établis au niveau national

- La [convention cadre pluriannuelle](#) entre le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, l'Académie des sciences et la [fondation « La Main à la Pâte »](#) (incluant l'OCE)
- L'accord-cadre [avec l'association TERAGIR](#)
- L'accord cadre [avec l'Office français de la biodiversité](#)
- Le partenariat [avec la fondation TARA Océans](#)

Le développement de projets à l'international

La dimension internationale de l'EDD est inscrite dans sa nature même. Depuis la circulaire du 24 septembre 2020, elle constitue un des axes majeurs de la stratégie nationale. Plusieurs orientations d'actions internationales sont aujourd'hui à l'œuvre.

L'Unesco et le réSEAU

En 2020, les membres du réseau des écoles françaises associées de l'Unesco (réSEAU) ont inscrit leurs actions dans le cadre des ODD (ateliers animés lors des rencontres annuelles, outils réalisés par les référents thématiques EDD et aux diverses formations proposées en présentiel et en ligne).

En marge de la COP 21, l'Unesco a proposé une réflexion sur une approche institutionnelle globale au sein du réseau des écoles associées de l'Unesco, en s'appuyant sur les objectifs de développement durable. Ce projet vise à soutenir les écoles du réSEAU dans leurs efforts pour lutter contre le changement climatique en intervenant à tous les niveaux scolaires et en permettant aux jeunes de prendre une part active dans ce processus. La France participe à la réflexion lancée par l'Unesco dans ce domaine dès 2016-2017 ; elle fait partie des 25 pays qui

ont été retenus pour une expérimentation³⁰. En deux ans, la délégation française est passée de 10 à 20 établissements et plus de 16 000 jeunes et 1600 adultes ont participé à ce projet. Le suivi des établissements a été mis en place au travers de visites d'établissements, de formations et d'échanges numériques.

L'éducation au développement durable (EDD) est inscrite au cœur des coopérations bilatérales

L'ODD « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité » (ODD4³¹) s'inscrit dans les projets de coopération bilatéraux, par exemple à travers la mise en place de :

- réseaux d'éco-délégués (Allemagne),
- coopérations impliquant des INSPÉ (Sénégal),
- partenariats entre campus des métiers et des qualifications (CMQ) et établissements d'enseignement professionnel dans les secteurs énergétiques (Indonésie),
- centres d'excellence de formation technique à l'étranger sur les énergies renouvelables (Kenya),
- partenariats scolaires en lien avec des ONG (Bangladesh).

Des réflexions sont en cours pour définir des objectifs au plan international :

- création d'une nouvelle table ronde lors du Forum des ressources pour l'éducation au développement durable (FOREDD) de 2021, consacrée au projet français de développement de nouvelles coopérations internationales au service de l'EDD ;
- forte présence de l'EDD française prévue au Congrès de la nature à Marseille en septembre 2021 et remise d'un livre blanc de la jeunesse pour un monde durable ;
- mise en place d'un réseau mondial d'éco-délégués ;
- renforcement du réseau des écoles associées de l'Unesco et des clubs Unesco en s'appuyant sur les commissions nationales ;
- développement d'un réseau international d'établissements de formation professionnelle dans les secteurs clés, ceux liés à l'énergie, le transport et la gestion des déchets ;
- valorisation des initiatives citoyennes en faveur du développement durable dans la validation du parcours éducatif des élèves ;
- constitution d'une banque de ressources mondiale et multilingue de ressources numériques éducatives pour l'EDD ;
- mise en place d'un pool international d'experts en accompagnement des systèmes éducatifs s'appuyant notamment sur l'*Office for Climate Education*³² basé en France et reconnu comme centre de l'Unesco de catégorie 2 ;
- nomination d'un envoyé spécial de la direction générale de l'Unesco pour porter un plaidoyer sur l'EDD.

De nombreux acteurs sont impliqués dans ces projets : CNFU, Académie des sciences, fondation « La main à la pâte » et *Office for climate Education*, Universciences, réseau des INSPÉ, France Éducation International, académies, CMQ, Association française de développement, Réseau Canopé...

30. Voir L'UNESCO et le réseau

31. ODD 4 : éducation de qualité

32. [Office for Climate Education](https://www.officeforclimateeducation.org/)

ZOOM

Un exemple : l'EDD au cœur de la coopération éducative franco-allemande

Depuis l'adoption de l'accord de Paris du 22 avril 2016, l'EDD a été réaffirmée comme priorité des échanges franco-allemands et constitue une dimension transversale des programmes d'enseignement de l'allemand en France et du français en Allemagne, ce qui se traduit notamment dans le programme des projets-IN (interculturels, interdisciplinaires et innovants), piloté par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ).

Plus largement, le deuxième axe du Plan d'orientation 2020-2022 de l'OFAJ (soutenir l'engagement et l'éducation pour la protection de l'environnement et le développement durable) fait, à la demande des associations de jeunesse et de l'éducation nationale au conseil d'orientation de juin 2019, le lien entre l'éducation à la citoyenneté et l'EDD, tant pour les élèves que pour les jeunes.

Dans ce cadre, il a été demandé à l'OFAJ d'organiser une « rencontre de la jeunesse franco-allemande sur la lutte contre le changement climatique [...] à l'occasion de la semaine européenne du développement durable du 30 mai au 5 juin 2021 », à l'issue du 20^e conseil des ministres franco-allemand du 16 octobre 2019.

Au titre de la coopération dans l'enseignement et la formation professionnels (EFP), dès le 19^e conseil des ministres franco-allemand du 13 juillet 2017, il avait été convenu qu'« En France, les 20 campus des métiers et des qualifications impliqués dans la transition énergétique (éco-industrie, bâtiment et écoconstruction, matériaux innovants...) mettent en place un partenariat et des échanges avec des établissements allemands travaillant sur les mêmes problématiques » dans une perspective d'éducation citoyenne et d'employabilité. 15 partenariats sont dès à présent mis en place et 6 autres en cours de finalisation, en étendant la priorité accordée à l'EDD aux nouveaux métiers du numérique.

Un séminaire de contacts a été organisé par l'OFAJ et ProTandem, l'agence franco-allemande pour l'EFP, le 19 novembre 2020.

L'EDD est aussi une dimension transversale des programmes de langues vivantes, au collège comme au lycée. Cette dimension a été renforcée lors de la dernière révision des programmes de langues vivantes en France, particulièrement en allemand. Elle fait l'objet d'une adhésion croissante des élèves.

Quels équivalents aux éco-délégués en République fédérale d'Allemagne ? En RFA, Il existe un plan fédéral ([BNE](#)) de transposition du plan mondial pour le développement durable de l'Unesco (ODD) dans la partie éducative, négocié entre tous les acteurs et institutions sous la coordination du ministère fédéral allemand de l'Éducation et de la Recherche – BMBF. Ces acteurs se réunissent au sein [d'une plateforme nationale](#) pour la mise en place du plan.

Dans ce cadre un forum « écoles » a été mis en place, où sont présents, outre les représentants des ministères et des établissements, des représentants des élèves et des jeunes. Un forum parallèle « jeunesse » a été développé, [youpaN](#), qui communique étroitement avec le premier (représentants communs). Ces représentants sont chargés, au sein de la plateforme nationale, à la fois de représenter, d'impulser, de former, d'informer et de coordonner – en lien avec les porteurs des nombreux projets existants ([carte interactive](#)).

Annexe 1 – Renforcement des enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable à l'école et au collège³³

Cycle 1

Le programme de l'école maternelle de 2015 s'attache à développer chez l'enfant une première compréhension de l'environnement et à susciter son questionnement. Dans les domaines « Construire les premiers outils pour structurer sa pensée » et « Explorer le monde », les enfants sont amenés à pratiquer des activités qui conduisent à des mélanges, des dissolutions, des transformations mécaniques ou sous l'effet de la chaleur ou du froid, afin de découvrir les effets de leurs actions et à utiliser quelques matières ou matériaux naturels (l'eau, le bois, la terre, le sable, l'air...) ou fabriqués par l'homme (le papier, le carton, la semoule, le tissu...). Ils approchent ainsi quelques propriétés de ces matières ainsi que certains aspects de leurs transformations possibles. Dans le domaine « Découvrir le monde du vivant », les attendus de fin de cycle consistent à reconnaître les principales étapes du développement d'un animal ou d'un végétal et à en connaître les besoins essentiels.

Les programmes d'enseignement du cycle 1 offrent aux élèves de maternelle une initiation aux questions environnementales au travers d'activités orales de description visant à enrichir et ajuster le lexique des élèves et installer durablement un respect de l'environnement proche du quotidien de l'enfant.

La pratique centrale de l'observation et de la description de son environnement menée « à hauteur d'élèves » conduit ainsi à développer une attitude responsable en matière de respect des lieux et de protection du vivant.

Cycle 2

Les ajouts apportés au programme de français du cycle 2 préconisent, dans la continuité de la langue orale au cycle 1, des activités d'écriture articulées avec des pratiques d'observation réalisées dans le cadre des activités d'étude du monde du vivant, de la matière et des objets avec un enrichissement progressif du vocabulaire des élèves.

Le programme du domaine « Questionner le monde » introduisait déjà la découverte de l'environnement proche et plus éloigné

À cela s'ajoute désormais l'étude de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement proche ou plus éloigné.

Cycles 2, 3 et 4

Arts plastiques

Le développement de la sensibilité des élèves aux images et aux formes qui constituent leur environnement immédiat ou plus lointain est au cœur des enseignements artistiques, tout comme leur capacité à donner forme à leur imagination, à leurs idées et à leurs sentiments. Il est important en arts plastiques d'inviter les élèves à prendre conscience, non pas seulement des qualités des matériaux utilisés pour et dans leurs productions, mais de leur nature et de leur éventuelle incidence environnementale.

33. <https://www.education.gouv.fr/renforcement-des-enseignements-relatifs-au-changement-climatique-la-biodiversite-et-au-developpement-5489>

Ainsi les ajouts apportés aux programmes en cycles 3 et 4 permettent-ils de les sensibiliser aux caractéristiques des matériaux employés dans les créations plastiques : transformés, réutilisés, biodégradables...

Éducation musicale

En éducation musicale, les élèves sont sensibilisés à l'écoute de sons issus de la nature. À la fin du cycle, il est attendu qu'ils soient en mesure d'explorer les sons de la voix et de leur environnement immédiat, ceux de la nature, à imaginer des utilisations musicales, à créer des organisations dans le temps d'un ensemble de sons sélectionnés.

Cycles 3 et 4

Français

Le souci du monde, la relation de l'Homme à la nature, au vivant, au temps et à sa finitude sont au cœur de l'enseignement du français. Par l'acquisition du vocabulaire et la lecture d'œuvres littéraires, l'enseignement du français contribue à forger des imaginaires permettant de créer, de vivre et de se projeter dans le monde de demain. Ainsi, dès le cycle 3, plusieurs entrées de culture littéraire et artistique favorisent cette approche (« Imaginer, dire et célébrer le monde » ; « La morale en questions » et « Récits de création ; création poétique » en sixième, entrée enrichie d'un enjeu sur la part et le rôle des archétypes dans ces récits, par exemple en matière de rapport à la nature).

Les ajouts apportés au programme de cycle 4 intéressent les quatre grandes entrées structurant la culture littéraire et artistique. « Se chercher, se construire », « Vivre en société, participer à la société », « Regarder le monde, inventer des mondes », « Agir sur le monde » permettent d'aborder les problématiques humaines, sociétales et environnementales. Ainsi ont été enrichis les pistes de réflexion comme les corpus sur lesquels s'appuient les questionnements.

EMC

Les questions liées au changement climatique et au développement durable sont intégrées dans cet enseignement et dans la construction d'une culture civique du cycle 2 au cycle 4. Dès le cycle 2, le but est de développer une culture de l'engagement, notamment par rapport à l'environnement. Cela commence par un travail sur l'identification de l'intérêt général ainsi que de la responsabilité individuelle et collective, ainsi qu'une initiation au développement durable en cycle 2. En cycles 3 et 4, la notion de bien commun est mise en avant pour mener la réflexion sur la responsabilité des citoyens en matière d'environnement dans le but de développer une culture de l'engagement, à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.

Les ajouts reprennent ces éléments en insistant plus explicitement sur la nécessité d'une prise de conscience écologique qui prenne en compte la dimension globale de l'environnement. Ils mettent en avant la responsabilité de chacun, notamment en tant que consommateur, et sur l'engagement possible des élèves pour l'environnement et un développement durable.

Histoire et géographie

Les programmes d'histoire et de géographie intègrent des éléments liés à l'éducation au développement durable depuis sa mise en place en 2007. Les programmes publiés depuis 2008 pour le collège et 2010 pour le lycée la placent au cœur de la réflexion. En histoire, les phénomènes décisifs tels que l'industrialisation sont analysés, ainsi que les enjeux, la nécessité et la difficulté d'une gouvernance mondiale sur ces questions.

La réflexion est au cœur des programmes de géographie, où le développement durable est devenu le thème central des classes de 5^e, ainsi que des programmes de 2^{de}. Les questions environnementales sont également de plus en plus centrales dans l'analyse des territoires et des notions fondamentales de la géographie, comme la mondialisation, les risques, l'aménagement des territoires. Ceci permet une évolution spiralaire autour de ces notions pour amener de plus en plus de complexité dans leur traitement pédagogique.

Les évolutions récentes des programmes ont renforcé cette dimension en l'enrichissant de nouvelles notions et approches, comme le changement global ou la transition, afin de montrer le caractère dynamique de ces questions et d'intégrer pleinement ces réalités à l'analyse des territoires. Le but est de montrer la nécessité d'une approche systémique pour comprendre et évaluer la façon dont les sociétés adaptent leurs modes de développement. Cette réflexion se mène à différentes échelles, avec notamment en lycée des déclinaisons de ces questions à l'échelle de la France.

En histoire, les ajouts insistent sur la prise en compte de la temporalité longue des changements climatiques, et sur son accélération liée à l'industrialisation depuis le XIX^e siècle et la nécessité de la gérer à l'échelle mondiale. On retrouve cette dernière préoccupation en géographie, avec la mise en avant de la notion d'environnement ainsi que des objectifs de développement durable pour analyser ces questions.

SVT

Les thèmes du changement climatique, de la biodiversité et du développement durable figurent dans les programmes de SVT du collège depuis 1999, dans le cadre de la « responsabilité humaine individuelle et collective en termes de santé et d'environnement ». Dans ce cadre, les professeurs ont renforcé leurs compétences disciplinaires et transversales sur la biodiversité et le changement climatique.

Le caractère spiralaire des programmes de SVT, avec des thèmes qui reviennent plusieurs fois au cours de la scolarité obligatoire, permet la construction progressive de notions clés de plus en plus approfondies, qui s'articulent en un ensemble cohérent.

Les ajouts apportés aux programmes de SVT en vigueur confortent ceux présents et enrichissent le vocabulaire scientifique autour des enjeux actuels du réchauffement climatique et de la préservation de la biodiversité.

Les enjeux actuels du réchauffement climatique (montée du niveau des mers et des océans, réchauffement de l'atmosphère...) sont explicités. La notion de biodiversité est approfondie et son lien avec la structuration physique du sol est envisagé. Enfin, les relations entre changement climatique, activités humaines, modifications de la biodiversité et santé humaine sont rendues plus saillantes.

Technologie

Les sciences et technologies contribuent à l'émergence de solutions dans le domaine du développement durable. Cela suppose que l'enseignement de technologie permette de construire chez les élèves une culture scientifique et technologique responsable qui prenne en compte la préservation de la biodiversité, la transition énergétique, l'adaptation au réchauffement climatique et son atténuation. Les contraintes liées au cycle de vie des objets nécessitent de construire très tôt dans le parcours scolaire des élèves une culture intégrant tous les aspects environnementaux. Les élèves sont sensibilisés à ces aspects dès le cycle 3.

L'enseignement de la technologie au cours de la scolarité obligatoire a donc pour finalité de donner à tous les élèves des clés pour comprendre l'environnement technique contemporain et des compétences pour agir. La technologie se nourrit des relations complexes entre les résultats scientifiques, les contraintes environnementales, sociales, économiques et l'organisation des techniques.

Les ajouts apportés aux programmes de technologie en vigueur confortent la nécessité de considérer, dans une approche systémique, les contraintes environnementales lors de la conception d'un objet en tenant compte de son cycle de vie (ressources disponibles, matériaux, bilan carbone, procédé de fabrication, recyclage...).

Langues vivantes

Dans les éléments existants, la place des enseignements relatifs au développement durable apparaît en lien avec d'autres disciplines au sein des programmes du cycle 4, sous l'appellation « Transition écologique et développement durable ».

Les ajouts apportés aux programmes renforcent l'objectif d'aborder des problématiques humaines, sociétales, économiques et environnementales. Ils permettent de prendre notamment en compte le thème de l'environnement dans le contexte linguistique et culturel des pays dont la langue est enseignée :

- Place de l'écologie dans les pays concernés : aménagement du territoire, espaces verts, habitat, développement durable, énergies renouvelables ;
- Leurs spécificités climatiques, leur biodiversité.

Mathématiques

Les préambules des programmes de mathématiques des cycles 2, 3 et 4 font une place centrale à la résolution de problèmes et invitent, dans ce cadre, à utiliser des données réelles issues de la vie quotidienne. Les ajouts sur les programmes en vigueur renforcent ces éléments en soulignant les notions de mathématiques et en explicitant la manière dont elles peuvent être mobilisées pour résoudre des problèmes mettant en jeu le changement climatique, la biodiversité et le développement durable.

Un savoir-faire mathématique est nécessaire pour aborder les questions relatives au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable, et ainsi contribuer au débat sur leurs enjeux. Les mathématiques jouent par ailleurs un rôle dans l'élaboration de solutions à long terme, notamment pour la prévision plus précise de l'évolution du climat, l'adaptation des écosystèmes aux changements, et la compréhension des interactions complexes impliquées dans le développement durable. L'apprentissage des mathématiques suscite l'esprit critique et stimule la pensée abstraite, donnant ainsi un ancrage rationnel essentiel pour quiconque s'intéresse à ces questions.

Le système climatique forme un système complexe affecté par les changements rapides de l'atmosphère, les océans, le sol continental et l'ensemble du monde vivant. Le climat d'un lieu spécifique est déterminé par les données des conditions météorologiques moyennées sur de longues périodes. En d'autres termes, le climat concerne les statistiques météorologiques et constitue, du point de vue mathématique, un objet statistique.

Pour décrire l'évolution du climat, il faut d'abord définir ce qui constitue un état normal. Pour cela, il est nécessaire de s'appuyer sur des mesures concernant la température, les précipitations, le niveau de la mer, les taux de dioxyde de carbone dans l'atmosphère... En calculant des moyennes, en analysant la variance et en réalisant des diagrammes, il est possible de décrire comment le climat a changé, d'essayer de comprendre les causes de ce changement et de tenter de faire des prévisions en quantifiant le mieux possible les incertitudes qui les entachent.

Le débat sur le changement climatique, le développement durable et la biodiversité est souvent alimenté par des données chiffrées incorporées dans des textes ou des diagrammes. La compréhension des termes de ce débat nécessite une maîtrise des techniques de représentation mathématique des données, pour éventuellement être capable de les critiquer ou de les confronter.

Physique-chimie

Les questions relatives au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable ne figurent pas explicitement dans le champ traditionnel des objets d'étude de la physique-chimie du cycle 4. C'est en approfondissant la connaissance des notions générales indispensables à une bonne compréhension des causes et des conséquences du changement climatique que la physique-chimie contribue à une meilleure compréhension des phénomènes et des enjeux associés.

Les ajustements dans les programmes de physique-chimie en vigueur permettent aux élèves d'analyser les choix actuels de nos sociétés et d'ancrer dans des connaissances scientifiques les décisions raisonnées qu'ils prendront dans leur vie de citoyen. Ils visent à rendre plus explicites, plus précises et plus complètes les approches du changement climatique, de la biodiversité et du développement durable.

De nouvelles notions et compétences sont introduites aux cycles 3 et 4 afin que l'élève puisse élargir son vocabulaire scientifique autour des termes régulièrement rencontrés dans la vie courante et se saisisse des questions relatives aux changements climatiques et énergétiques.

La contextualisation de notions générales, dans des situations présentant des enjeux environnementaux, est renforcée. Dans le programme du cycle 4, les problématiques de développement durable étaient mentionnées à titre d'exemple non exigibles. Ces exemples sont désormais enrichis et la connaissance de ceux qui sont les plus significatifs (la production de dioxyde de carbone par combustion, la connaissance des principaux gaz à effet de serre, l'identification des conversions d'énergie produisant des gaz à effet de serre) devient une connaissance exigible.

Les notions d'interactions (soleil — atmosphère — océan — sol) et d'équilibres (équilibre thermique terrestre, niveau des océans) sont évoquées au niveau du cycle 4 sans être approfondies ; elles font appel à des concepts de la thermodynamique et de la mécanique qui seront abordés au lycée.

Annexe 2 – Des fiches Qvaleduc pour contribuer au pilotage de l'EDD

Intégrer l'éducation au développement durable dans les disciplines d'enseignement

code de l'éducation : R2.L312-239 Circulaire : Circulaire n°2019 – 121 du 27-4-2019 complétant la circulaire n°2015-018 du 6-2-2015, annexe 1 : démarche globale de développement durable dans les écoles et les établissements scolaires (EDD) - référentiel de mise en œuvre et de labellisation



Plan Planifier

Contexte, stratégie, sens, objectifs

Les deux fiches développement durable :
- éducation au développement durable
- démarche EDD au sein de l'établissement,
sont à associer.

L'éducation au développement durable permet d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existant entre l'environnement, la société, l'économie et la culture. L'établissement est un lieu d'apprentissage global du développement durable, ancré dans son territoire.

- Comment la démarche globale de développement durable est-elle intégrée au projet d'établissement, à la gestion de l'établissement et à la mise en œuvre des partenariats avec les acteurs éducatifs, associatifs et les collectivités territoriales ?
- Quel diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs (équipe de direction, équipes pédagogiques et éducatives, personnels de service, élèves, familles et partenaires) a-t-il permis de construire la démarche ?
- Une stratégie de pérennisation est-elle clairement établie ?

Do Mettre en œuvre

Acteurs – Actions – Moyens – Temps

- Sensibiliser, développer une culture d'établissement, valoriser les actions et impliquer l'ensemble de la communauté éducative
- Quelles sont les actions de sensibilisation mises en œuvre auprès des élèves et des personnels de l'établissement ?
 - Comment le centre de documentation et d'information est-il exploité pour la conservation, la mise à disposition et la mise en valeur des ressources ?
 - Quelle est l'organisation mise en place dans l'établissement (Comité de pilotage EDD, groupe de travail, référent développement durable, éco-délégués, ...) ?
 - Comment les inspecteurs sont-ils impliqués ?

Prendre appui sur l'ensemble de l'équipe pédagogique et éducative élargie (enseignants, vie scolaire, infirmière, assistante sociale, ...)

- Comment chaque discipline contribue-t-elle à l'acquisition de compétences liées au développement durable ?
 - Comment le lien est-il établi entre les disciplines afin de comprendre la complexité des enjeux liés au développement durable ?
 - L'éducation au développement durable prend-elle appui sur la mise en œuvre de démarches scientifiques, de questionnements objectifs et de ressources pertinentes (fiabiles) visant à développer l'esprit critique et lutter contre les croyances ?
 - Quels sont les projets transversaux réalisés ? Quels enseignements intègrent-ils ? Comment le thème du développement durable est-il intégré dans les différents parcours éducatifs des élèves (Parcours citoyens, parcours de santé, ...) ?
 - Quels projets ou activités mis en place dans l'établissement (réalisation du chef d'œuvre en LP, concours, clubs, sorties scolaires, actions éducatives, etc.) peuvent-ils être intégrés dans la démarche et l'enrichir, voire servir de point d'appui pour la porter ?
 - Le numérique est-il abordé dans une approche de réduction de son impact écologique et énergétique ? Les personnels et les élèves sont-ils sensibilisés à une utilisation raisonnée des outils numériques ?
 - Une sensibilisation des élèves sur le tri des déchets, le gaspillage alimentaire ou toute autre action visant à économiser les ressources est-elle menée ?
 - Comment la thématique EDD est-elle inscrite dans le travail des instances démocratiques et civiques ? Comment les élèves sont-ils impliqués dans la démarche : CVL, éco-délégués, etc.
- Travailler en partenariat en France et à l'international**
- Quels sont les partenariats engagés avec des acteurs territoriaux, des partenaires à l'international ? Comment les entreprises sont-elles associées ? Quelles sont les associations qui interviennent sur ce sujet ? Comment les partenariats sont-ils formalisés ?
 - Comment les partenaires contribuent-ils à l'éducation et à la formation ? Comment leurs interventions sont-elles intégrées, formalisées dans les séquences éducatives et pédagogiques ?
- Identifier les besoins en formation des personnels et y répondre**
- Comment les équipes pédagogiques et éducatives sont-elles formées et impliquées dans la démarche ?

Check Evaluer

Exemples d'indicateurs de suivi

- Pourcentages d'élèves / personnels enseignants / membres du personnel engagés dans des démarches éducatives liées au développement durable.
- Existence d'un COPIL EDD (ou équivalent) et rôle des élèves.
- Nombre d'actions écoresponsables et/ou éco-citoyennes.
- Nombre de partenaires territoriaux, associatifs, entreprises accompagnant les démarches de développement durable.
- Nombre de disciplines engagées.
- Nombre d'actions de formation mises en œuvre pour les personnels (enseignants, agents, personnels de direction, ...).
- Nombre de propositions faites par les élèves, les enseignants, les agents, les parents d'élèves, ... retenues dans la stratégie de mise en œuvre de démarche de développement durable.
- Nombre d'actions de communication (internes et externes) sur le thème du développement durable.

2.8

Juin 2020 – Contributeur :
Dessio A2-2 – Bureau des lycées
professionnels, de l'apprentissage et de la
formation professionnelle continue
Mise à jour fiche n° 11 guide 2017

Act Agir

Points forts
Points faibles

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Objectifs
Actions



Développer la démarche E3D au sein de l'établissement

Code de l'éducation : art. L.312-13. Circulaire : Circulaire n°2019-121 du 27-8-2019 complétant la circulaire n°2015-018 du 4-2-2015, annexe 1 : démarche globale de développement durable dans les écoles et les établissements scolaires (E3D) - référentiel de mise en œuvre et de labellisation



Plan Planifier

Contexte, stratégie, sens, objectifs

Les deux fiches développement durable :
- démarche E3D au sein de l'établissement,
- éducation au développement durable
sont à associer.

L'éducation au développement durable permet d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existant entre l'environnement, la société, l'économie et la culture. L'établissement est un lieu d'apprentissage global du développement durable, ancré dans son territoire.

- Comment la démarche globale de développement durable est-elle intégrée au projet d'établissement, à la gestion de l'établissement et à la mise en œuvre des partenariats avec les acteurs éducatifs, associatifs et les collectivités territoriales ?
- Quel diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs (équipe de direction, équipes pédagogiques et éducatives, personnels de service, élèves, familles et partenaires) a-t-il permis de construire la démarche ?
- Une stratégie de pérennisation est-elle clairement établie ?

Do Mettre en œuvre

Acteurs – Actions – Moyens – Temps

Sensibiliser, développer une culture d'établissement, valoriser les actions et impliquer l'ensemble de la communauté éducative

- Quelles sont les actions de sensibilisation mises en œuvre auprès des élèves et des personnels de l'établissement ?
- Une veille réglementaire et scientifique est-elle mise en œuvre au sein de l'établissement, par qui ?
- Quelles sont les actions de communication réalisées en interne et en externe ? Y a-t-il un onglet EDO sur le site Internet de l'établissement ?
- Quelle est l'organisation mise en place dans l'établissement (Comité de pilotage E3D, groupe de travail, référent développement durable, éco-délégués...) ?
- Quels sont les acteurs de l'établissement impliqués dans la démarche (enseignants de toutes les disciplines, élèves, personnels de direction, de santé et sociaux, d'encadrement et d'entretien, parents d'élèves) ?

Prendre appui sur l'ensemble de l'équipe pédagogique et éducative élargie : enseignants, vie scolaire, infirmière, assistante sociale...

- Comment le lien est-il établi entre l'enseignement dans les disciplines et le fonctionnement de l'établissement afin que les élèves prennent conscience de la démarche globale d'éducation au développement durable ?
- Quels projets ou activités mis en place dans l'établissement (réalisation du chef d'œuvre en LP, concours, clubs, sorties scolaires, actions éducatives, etc.) peuvent-ils être intégrés dans la démarche et l'enrichir, voire servir de point d'appui pour la porter ?
- Le numérique est-il abordé dans une approche de réduction de son impact écologique et énergétique ? Les personnels et les élèves sont-ils sensibilisés à une utilisation raisonnée des outils numériques ?
- Une sensibilisation des élèves sur le tri des déchets, le gaspillage alimentaire ou toute autre action visant à économiser les ressources est-elle menée ?

- Comment l'établissement se montre-t-il exemplaire en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité ?
- Quelles sont les actions citoyennes et écoresponsables engagées dans l'établissement (recyclage, économie d'énergie, lutte contre les gaspillages, consommations responsables, actions de solidarité nationale et internationale...) ?

- Comment l'établissement s'engage-t-il dans la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 ?
- Comment la thématique EDO est-elle inscrite dans le travail des instances démocratiques et civiques ? Comment les élèves sont-ils impliqués dans la démarche : CVL, éco-délégués, etc...

Engager la gestion de l'établissement et les personnels impliqués (agents ATTEE, gestionnaire, agent comptable, ...)

- Comment la démarche de développement durable est-elle prise en compte dans la gestion et la maintenance de l'établissement (fournitures, énergie, eau, nourriture, déchets, recyclage, maintenance, nettoyage, etc.)
- Comment les agents sont-ils associés à la réflexion, aux actions mises en œuvre et à la démarche d'amélioration continue ? Comment sont-ils formés ?
- Comment les collectivités territoriales prennent-elles part aux réflexions et aux investissements : consommation énergétique, équipements, ?
- Le tri des déchets, des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, l'économie des ressources (eau, énergie) sont-ils systématiquement mis en place dans les établissements et en partenariat avec les collectivités territoriales ?

Travailler en partenariat en France et à l'international

- Quels sont les partenariats engagés avec des acteurs territoriaux, des partenaires à l'international ? Comment les entreprises sont-elles associées ? Quelles sont les associations qui interviennent sur ce sujet ? Comment les partenariats sont-ils formalisés ?
- Le comité de pilotage académique d'éducation au développement durable ou le groupe technique académique EDO sont-ils sollicités ?

Obtenir le label E3D ou progresser dans l'avancement de la démarche (l'obtention du label ne constitue pas un aboutissement mais témoigne de la volonté de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue)

- L'objectif d'obtention du label est-il inscrit au projet d'établissement ? La demande d'obtention du label est-elle engagée ? Comment le déploiement de la démarche est-il envisagé pour obtenir un niveau de labellisation supérieur ?
- Une formation d'initiative locale a-t-elle été demandée pour engager l'établissement dans la démarche globale E3D ?

3.8

Juin 2020 - contributeur :
Dpessco A2-2 - Bureau des lycées professionnels,
de l'apprentissage et de la formation
professionnelle continue
Mise à jour fiche n° 11 guidé 2017

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Points forts
Points faibles

Act Agir

Objectifs
Actions

Check Evaluer

Exemples d'indicateurs de suivi

- Pourcentages d'élèves / personnels enseignants / membres du personnel engagés dans des démarches éducatives liées au développement durable.
- Existence d'un COPIL E3D (ou équivalent) et rôle des élèves.
- Nombre d'actions écoresponsables et/ou éco-citoyennes.
- Evolution des consommations liées aux actions menées (eau, énergie, alimentation, consommables, etc.) et impact sur le budget de l'établissement.
- Nombre de partenaires territoriaux, associatifs, entreprises accompagnant les démarches de développement durable.
- Nombre d'actions de formation mises en œuvre pour les personnels (enseignants, agents, personnels de direction...).
- Niveau de labellisation E3D obtenu.
- Nombre de propositions faites par les élèves, les enseignants, les agents, les parents d'élèves, ... retenues dans la stratégie de mise en œuvre de démarche de développement durable.
- Nombre d'objectifs de développement durable de l'ONU travaillés.
- Montants des investissements en lien avec le développement durable.
- Nombre d'actions de communication (internes et externes) sur le thème du développement durable.